



SAMEDI 9 NOVEMBRE 1991

No 34896 - 111e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. 039/211135
Fax 039/285852
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

L'Impartial

OTAN

Coopération et inquiétudes

Les dirigeants des pays de l'OTAN se sont félicités hier à Rome, à l'issue d'un sommet de deux jours, des nouvelles perspectives de coopération en Europe avec les anciens adversaires de la guerre froide. Inquiétude pourtant en ce qui concerne la décomposition de l'Etat soviétique.

Page 2

Yugoslavie

La CEE réagit

Les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis en marge du sommet de Rome de l'OTAN, ont annoncé hier la suspension immédiate du traité de coopération entre la CEE et la Yougoslavie et demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'imposer un embargo pétrolier.

Page 4

Suisse

La formule magique perdurera

Les quatre partis gouvernementaux entendent continuer sur la lancée de leur collaboration au sein du gouvernement. C'est ce qu'a déclaré le président du Parti radical, l'Uranais Franz Steinegger, hier, à l'issue des entretiens de Wattenville.

Page 6

Neuchâtel

Modération de la circulation

Aménagements sur les axes principaux, politique globale des transports, pollution, zones 30: différents aspects de la modération du trafic ont été abordés hier par le Groupe-Conseil romand pour la modération de la circulation (GCR).

Page 17

Suisse: révision totale de l'assurance-maladie

Rétablir la solidarité

On le sait depuis de nombreuses années: les coûts de la santé sont exorbitants et finissent par dépasser les possibilités financières d'une partie des assurés. Le Conseil fédéral a présenté hier des mesures longuement préparées. Point fort: une révision totale de la loi sur l'assurance-maladie (LAMA), qui prévoit un rétablissement de la solidarité entre assurés jeunes et âgés, hommes et femmes et entre les caisses elles-mêmes.

Berne
François NUSSBAUM

La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMA) date de 1911 et n'a pu être révisée qu'une seule fois, en 1964. Toutes les autres tentatives ont échoué, la dernière fois lors de la votation populaire de décembre 1987. Au lendemain de cet échec, Flavio Cotti a joué la prudence. Il arrive aujourd'hui avec un projet mûri durant quatre ans et dont le Parlement débattira dès l'an prochain.

SOLIDARITÉ TOUS AZIMUTS

Il s'agit d'une réforme en profondeur, placée sous le signe de la solidarité. Actuellement, les assurés paient des primes indépendantes de leur revenu, les personnes âgées et les femmes déboursent davantage, les caisses-maladie recherchent les



«bons risques» (jeunes en bonne santé), les subventions fédérales sont octroyées sans aucune sélection. Tout cela est corrigé dans le nouveau projet.

● Solidarité entre revenus hauts et bas: les subventions de la Confédération (qui passeront de 1,3 à 2 milliards de francs, avec un troisième milliard fourni pas les cantons) serviront exclusivement à réduire les primes des assurés qui en ont besoin. Environ 60% des assurés bénéficieront de ces subventions.

● Solidarité entre jeunes et âgés: on supprime le calcul de la prime en fonction de l'âge d'entrée dans la caisse. Il ne restera plus que la différence enfant/adulte (à 18 ans). Le libre-passage d'une caisse à l'autre est ainsi rétabli pour tous les assurés.

● Solidarité entre hommes et femmes: ces dernières paieront

les mêmes primes que les hommes. Une décision qui se réfère à l'article constitutionnel de 1980 sur l'égalité.

● Solidarité entre caisses: celles qui assurent essentiellement les «bons risques» devront verser une part de leurs bénéfices à un fonds de compensation en faveur des caisses moins favorisées.

MAÎTRISER LES COÛTS

Parallèlement à cette «socialisation» des primes, le projet fédéral entend maîtriser les coûts de la santé. Il s'agit en particulier de réduire l'offre et la demande de prestations coûteuses. C'est une plus grande responsabilité qui est demandée à tous les niveaux: en général, les factures médicales n'iront plus directement aux caisses, mais passeront par le patient pour qu'il se

rende compte des frais. A cet égard, le rôle des médecins-conseil sera renforcé.

On n'envisage pas d'uniformiser les tarifs médicaux et hospitaliers, mais ils seront au

moins fixés selon des règles comparables. Un élément trop souvent négligé, qui permettra une plus grande transparence et facilitera une intervention de l'Etat en cas d'abus.

PRESTATIONS ÉTENDUES

Concernant les prestations, le projet met sur un pied d'égalité les soins hospitaliers et ambulatoires. On supprime la limite de 720 jours d'hospitalisation couverts par l'assurance. D'autres frais seront assurés: soins hors hôpital (spitex), réadaptation médicale, transport d'urgence, prévention, soins dentaires liés à une maladie grave.

Pour garantir une assurance minimale d'un catalogue précis de prestations, la loi doit rendre l'assurance-maladie obligatoire (0,7% de la population n'est pas encore assuré). Ce niveau de couverture obligatoire ne doit pas procurer de profit à la caisse. En revanche, toutes sortes d'assurances complémentaires restent possibles (hospitalisation en privé ou semi-privé); elles ne seront réglées que par le droit des contrats. F.N.

Et dans l'immédiat?

La révision de la LAMA présentée hier ne pourra entrer en vigueur avant 1994, c'est-à-dire après les débats dans les deux Chambres fédérales. Pour l'intervalle 1992-94, le Conseil fédéral propose quatre mesures urgentes, destinées à bloquer les hausses de primes et de coûts.

Durant trois ans, les caisses-maladie ne pourront augmenter les cotisations des assurés qu'en fonction de la hausse des prix. Si le renchérissement atteint 6% à la fin de l'année, la hausse des primes ne dépassera pas 10,5% (les caisses avaient annoncé des hausses jusqu'à 35% dans certaines régions).

Les coûts des prestations médicales payées par les caisses sont, eux aussi, surveillés: pour un renchérissement de 6%, les coûts ne devront pas augmenter de plus de 8%. En outre, la création de nouvelles caisses (en particulier celles qui recherchent les «bons risques») sera interdite depuis 1993. Enfin, la hausse des frais administratifs des caisses ne devront pas dépasser le renchérissement. (fn)

OPINION

LAMA: pouvait-on faire mieux?

Disons-le d'emblée: la révision de l'assurance-maladie que propose le Conseil fédéral nous paraît la solution optimale dans un environnement politique condamné au compromis. Elle place la solidarité au premier plan, ouvre la voie à une responsabilisation de tous les acteurs (patients, caisses, médecins, hôpitaux, autorités) et, en fin de compte, ne coûte pas le Pérou.

Le Conseil fédéral avait concrètement sous les yeux l'échec de la révision de 1987 et les deux initiatives du Concordat des caisses-maladie et du Parti socialiste/Union syndicale. Trois exigences centrifuges dont la synthèse n'avait rien d'aisé. Et pourtant, le projet rendu public hier parvient à soutenir cette gageure.

Preuve en est que, dans leurs premières réactions, les milieux engagés dans la tortueuse aventure de l'assurance-maladie reconnaissent les mérites du projet. Le Concordat des caisses-maladie, auteur de la première initiative, se félicite de la réponse apportée au problème de la «chasse aux bons risques».

L'Union syndicale maintient sa revendication d'une assurance «vraiment solidaire» - primes en fonction du salaire et partagées avec l'employeur, comme dans l'AVS - mais ne va probablement pas s'opposer au projet. On ose du moins l'espérer.

Il n'y a finalement que les associations patronales (UCAPS, USAM) et les radicaux pour parler d'une «réaction de panique dans la mauvaise direction». Ils parlent évidemment des mesures d'urgence et non de la révision. Mais doit-on rappeler que la panique, dans les coûts de la santé, non seulement ne date pas d'hier et mais qu'elle touche une part toujours plus importante de la population?

Ces milieux lancent leur slogan habituel du «trop d'Etat», alors précisément que la Confédération n'entend que corriger les effets pervers d'un libéralisme un peu trop sauvage qui a permis l'explosion des coûts, les prestations inutiles, la course aux «bons risques» et l'impasse financière pour de nombreux ménages.

On se réjouit de voir, au Parlement, qui va s'attaquer à la transparence des coûts que réclame le projet fédéral - une revendication fondamentale pour qui se réclame de la responsabilité individuelle. Le fera-t-on au nom du fédéralisme (qui est préservé), du secret d'entreprise (que ne défendent pas les caisses)?

Encore une fois, la révision proposée est un équilibre optimal, entre deux initiatives difficilement applicables - financièrement ou politiquement. Essayons donc de ne pas trop la démolir.

François NUSSBAUM

Football - NE Xamax retrouve le Real

Cinq ans après



Contents de se retrouver

Gilbert Facchinetti (à gauche), président de NE Xamax et Manuel Fernandez Trigo, manager du Real Madrid, étaient aux anges après le tirage au sort du troisième tour de la Coupe UEFA. (Keystone)

● Lire en page 11

Sur la piste du sida

OUVERT SUR...
la BD, page 32

Fin du sommet de l'OTAN à Rome

Coopération et inquiétudes

Les dirigeants des pays de l'OTAN se sont félicités hier à Rome, à l'issue d'un sommet de deux jours, des nouvelles perspectives de coopération en Europe avec les anciens adversaires de la guerre froide. Par ailleurs, ils se sont dits préoccupés par la décomposition qui atteint l'URSS.

Dans une «Déclaration du sommet de Rome sur la paix et la coopération», publiée à l'issue de deux jours de travaux, les dirigeants des seize pays membres de l'OTAN proclament que «les peuples d'Amérique du Nord et de l'Europe tout entière peuvent maintenant se rejoindre dans une communauté de valeurs partagées par tous: la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit».

SITUATION EN URSS

Les dirigeants de l'OTAN n'ont cependant pas dissimulé l'inquiétude que leur inspire la décomposition de l'Etat soviétique. Ils ont appelé «toutes les autorités» en URSS à éviter la prolifération des armes nucléaires soviétiques et ont souhaité que l'arsenal atomique soviétique soit placé «sous une autorité unique».

«Cette question affecte les in-



Rome: fin du sommet de l'OTAN

Le président français, M. François Mitterrand (au centre) s'est abstenu d'adopter la déclaration sur l'URSS, au contraire des autres dirigeants de l'OTAN, dont son secrétaire général, M. Manfred Woerner (à droite) et le premier ministre italien, M. Giulio Andreotti. (AFP)

térêts de sécurité de l'Alliance toute entière», souligne le texte. Il demande de limiter le «développement (dans les républiques soviétiques) de forces militaires conventionnelles qui, par leur taille et leur nature pourraient exacerber les tensions politiques».

La France s'est pour sa part abstenue d'adopter la déclara-

tion du sommet de l'OTAN sur l'URSS, estimant qu'il ne revenait pas à l'Alliance de conseiller des pays tiers en matière politique ou économique, a annoncé le président français François Mitterrand à l'issue du sommet.

DÉFENSE EUROPÉENNE

Les dirigeants de l'OTAN ont également réaffirmé leur volon-

té de trouver un arrangement entre les missions de l'Alliance et le projet de défense commune des Douze, mais sans aller beaucoup plus loin sur ce dossier sensible.

Les 16 pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) réitérent presque mot pour mot le compromis auxquels étaient parve-

nus leurs ministres des Affaires étrangères en juin à Copenhague.

Les Alliés reconnaissent ainsi qu'il appartient aux Européens de «décider des dispositions nécessaires» pour mettre en œuvre leur projet de politique étrangère et de sécurité commune. Les Alliés conviennent de développer au fur et à mesure des «modalités pratiques permettant d'assurer la transparence et la complémentarité nécessaires» entre l'OTAN et le projet européen, mais sans préciser lesquelles. Le texte précise que l'OTAN reste «de forum essentiel» où les Alliés traitent de leurs engagements de défense mutuelle.

Le président américain George Bush s'est félicité pour sa part du «grand succès» du sommet de Rome. Lors d'une conférence de presse, le président américain a déclaré que l'OTAN avait réussi à s'adapter aux nouvelles circonstances et qu'elle n'avait pas besoin d'un «ennemi» pour rester unie.

Enfin, l'OTAN a «accueilli avec satisfaction» les sanctions économiques décidées hier par la Communauté européenne (CE) à l'encontre de la Yougoslavie. Dans une déclaration séparée sur la Yougoslavie, les Seize pays membres de l'alliance affirment que les attaques menées par l'armée nationale yougoslave «sont sans aucune mesure avec les provocations quelles qu'elles soient».

(ats, afp, reuter, ap)

BRÈVES

Liban sud

Les bombardements se poursuivent

L'artillerie israélienne poursuivait hier soir, pour le douzième jour consécutif, le bombardement de villages libanais limitrophes de la «zone de sécurité» créée et occupée par l'Etat hébreu dans le sud du Liban, a-t-on appris de source policière libanaise.

Pologne

Walesa choisit Geremek

Le président polonais Lech Walesa a choisi Bronislaw Geremek, son ancien conseiller qui s'était écarté du fondateur de Solidarité lors de l'élection présidentielle de 1990, pour tenter de former le prochain gouvernement polonais.

Bulgarie

Dimitrov confirmé

Filip Dimitrov, le dirigeant de la formation anticommuniste l'Union des forces démocratiques (UFD), a été confirmé hier par le Parlement dans ses fonctions de premier ministre.

Bucarest

Royalistes dans la rue

Plus de 10.000 royalistes ont manifesté hier à Bucarest à l'appel d'une dizaine de partis politiques d'opposition pour commémorer la répression brutale par les autorités communistes, il y a 46 ans et pour demander le retour au pouvoir du roi Michel.

Haïti

Mandat d'arrêt contre Aristide

Le gouvernement provisoire a lancé jeudi soir un mandat d'arrêt à l'encontre du président Jean-Bertrand Aristide, déposé le 30 septembre lors d'un coup d'Etat militaire. Le gouvernement a également lancé des mandats d'arrêts à l'encontre du premier ministre d'Aristide, René Prével et du colonel Pierre Cherubin, chef de la police.

Etats-Unis

Frank Zappa atteint du cancer

Le guitariste et chanteur américain Frank Zappa, 50 ans, souffre d'un cancer de la prostate, contre lequel il «se bat avec succès», a annoncé sa famille.

Voiture piégée à l'Université américaine de Beyrouth

Les Etats-Unis visés

Un attentat à la voiture piégée a détruit un bâtiment de l'Université américaine de Beyrouth dans la nuit de jeudi à vendredi, faisant un mort et huit blessés.

Un employé libanais, Munir Salha, est mort sous les débris du bâtiment de la bibliothèque 12 heures après l'explosion, malgré les efforts des sauveteurs pour le dégager.

L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat mais des

factions chiïtes pro-iraniennes avaient menacé ces dernières semaines de s'attaquer à des objectifs américains pour protester contre la conférence de Madrid.

«Je pense que c'est simplement une attaque contre les Etats-Unis. C'est une manière évidente de s'exprimer», a déclaré le président de l'Université Frederic Herter, joint au téléphone.

L'attentat a eu lieu à 3 h 40 (1 h 40 GMT). L'explosion a dé-

truit plus de la moitié de l'immeuble principal de l'Université, de trois étages, et la tour abritant l'horloge.

Le bâtiment de la bibliothèque a également été touché par la puissante explosion, qui a réveillé des milliers de Beyrouthins dans leur sommeil.

Outre l'employé libanais tué, huit autres personnes ont été légèrement blessées; quatre employés et quatre étudiantes du dortoir des femmes. (ap)

Négociations arabo-israéliennes

Reprise bientôt

Les négociations bilatérales entre Arabes et Israéliens reprendront le 22 novembre à Washington, a-t-on appris hier de source sûre à Amman.

Les négociations, dont la première séance s'est déroulée dimanche dernier à Madrid, avaient été suspendues en raison du différend qui a surgi entre les délégations arabes et la délégation

israélienne sur le lieu où elles devaient se poursuivre.

Israël exigeait que ces négociations aient lieu au Proche-Orient alors que les pays arabes insistent pour qu'elles se déroulent hors de la région et dans une capitale neutre. Les noms de plusieurs capitales avaient été récemment avancés. Des pays comme Chypre et la Turquie ont proposé d'accueillir ces négocia-

tions bilatérales. La conférence de paix au Proche-Orient, coparrainée par les Etats-Unis et l'URSS, a débuté le 30 octobre à Madrid avec la participation des délégations jordano-palestiniennes, syrienne, libanaise, égyptienne et israélienne. A Washington, le Département d'Etat n'a toutefois pas encore confirmé cette information. (ats, afp)

Arrivée du corps de Robert Maxwell en Israël

Controverse sur sa mort

Le corps du magnat de la presse Robert Maxwell, découvert mort mardi dans l'Atlantique, est arrivé hier à Jérusalem, où il doit être enterré dimanche dans le cimetière du Mont des Oliviers. La controverse sur les circonstances de sa mort s'est poursuivie.

En Espagne, la veuve du milliardaire, Elisabeth Maxwell, a exprimé ses doutes sur le rapport préliminaire d'autopsie qui avait conclu à une crise cardiaque. «Il faut plus de deux jours pour ar-

river à une conclusion qui ait une certaine valeur», a-t-elle déclaré aux journalistes avant de s'envoler de Las Palmas vers Jérusalem.

Elle n'a cependant fourni aucun détail sur les causes du décès, bien qu'elle exclut totalement l'hypothèse du suicide.

«C'est hors de question», a-t-elle déclaré, tout en refusant de se prononcer avant d'avoir obtenu les résultats définitifs de l'autopsie pratiquée mercredi

par trois médecins légistes espagnols. Par ailleurs, en Australie, un ancien agent des services secrets israéliens, Ari Ben-Menash, a déclaré hier que Robert Maxwell était un passage obligé pour la vente d'armes à l'Iran et que beaucoup de gens avaient intérêt à le faire taire.

Ari Ben-Menash a été un des informateurs du journaliste Seymour Hersh pour son livre «The Samson option», qui accuse Robert Maxwell d'avoir travaillé pour le Mossad. (ap)

Gatt: sommet Bush-CEE à La Haye

Une étape décisive

Le président George Bush rencontrera aujourd'hui à La Haye le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers (dont le pays assure la présidence tournante de la CEE) pour tenter de faire redémarrer les négociations du GATT dans l'impasse depuis presque un an.

Le sommet Bush-CEE, considéré comme une étape décisive, pourrait déboucher sur un «accord politique» sur les subventions. Un accord avant la fin de l'année serait alors envisageable.

Les négociations, désignées sous le nom d'Uruguay Round, ont commencé il y a cinq ans entre 108 nations, avec pour objectif de libéraliser le commerce mondial. «S'il n'y a pas de mouvement du tout samedi, cela aura certainement une influence négative sur les prochains développements», a reconnu le porte-parole de la CEE Nico Wegter. La CEE s'est récemment prévalu de «souplesse» et a demandé à ses partenaires américains de faire montre de la même souplesse. (ap)

Typhon «Thelma» aux Philippines

Les secours s'organisent

Les premiers secours ont été distribués aux victimes du typhon Thelma hier tandis que des équipes d'ouvriers ont été obligées d'utiliser des bulldozers pour enterrer rapidement les quelque 3400 personnes qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe et éviter ainsi la propagation de maladies.

Des responsables américains ont annoncé que deux avions gros porteurs Hercules C-130 transportant des fournitures médicales et alimentaires arriveront aujourd'hui sur la base na-

vale de Subic Bay. De là 55.000 rations militaires seront acheminées vers la ville d'Ormoc. Trois cents médecins et infirmières devraient arriver samedi dans cette ville avec des systèmes de purification de l'eau.

D'autre part, des rebelles communistes ont tué 11 militaires du gouvernement et blessé cinq autres lors d'un affrontement, jeudi soir, entre Lasam et Allacapan, dans la province de Cagayan, à environ 400 km au nord de Manille. (ap)

Zambie

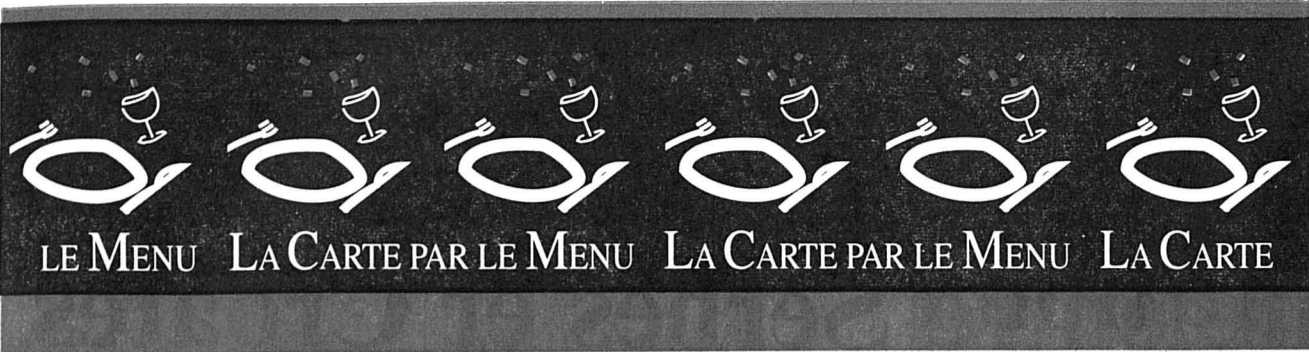
Etat d'urgence levé

L'état d'urgence, en vigueur en Zambie depuis 27 ans, a été levé ce matin, dans le cadre de la nouvelle constitution adoptée en août dernier, a déclaré Roger Chongwe, ministre des affaires légales.

Le gouvernement de Kenneth Kaunda, père fondateur de la Zambie, avait imposé l'état

d'urgence au moment de l'accession de cette ancienne colonie britannique à l'indépendance en 1964. Le Parlement avait ensuite approuvé son instauration permanente.

Kenneth Kaunda avait été battu par Frederick Chiluba lors des élections du 31 octobre dernier. (ats, afp)



Restaurant = Pizzeria

LE RÉGIONAL 2416 Les Brenets
☎ 039/32 10 37

La chasse AU RÉGIONAL!

- Filets de cerf
- Entrecôte de chevreuil
- Selle de chevreuil
- Civet de chevreuil et de lièvre

Tous les jours nos menus variés à Fr. 10.-
Nous excellentes pizzas au feu de bois ainsi que nos pâtes fraîches
Fermé le dimanche. Veuillez réserver votre table!
132-12754

HÔTEL MOREAU
Avenue Léopold-Robert 45 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 22 22

Nous organisons dans notre rôtisserie

AU COQ HARDI dès aujourd'hui et jusqu'au 24 novembre

Une quinzaine gastronomique française

Sur le thème de l'océan et de la Gascogne.

Pour le plaisir de la table, nous avons renforcé notre brigade d'un grand chef bordelais, **Laurent Garrigues**, et parmi ses spécialités:

- éventail d'avocats au magret fumé
- escalope de foie gras au raisin
- bouillabaisse à ma façon
- cassoulet des traditions
- tournedos au foie gras et aux truffes

et nous vous proposons également notre carte de chasse fraîche
132-12208

DIVERS

LE PACHA

Serre 45, La Chaux-de-Fonds
Famille Zaki Pertew, ☎ 039/23 94 33
470-210

COPI BUREAUTIQUE

TRIUMPH-ADLER RICOH OLYMPIA HABIMAT

108, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 44 33 fax 039 / 23 97 10
470-138

VIDEO CLAP

Le studio vidéo au service des professionnels, des amateurs et du grand public inaugure ses nouveaux locaux

Une semaine de portes ouvertes
Du lundi 11 au vendredi 15 novembre de 14 à 21 heures. Samedi 16 novembre de 9 à 21 heures.

Enfants bienvenus avec leurs parents.
Hôtel-de-Ville 9, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 23
132-502977

La nouvelle Mazda 626 4WD tient la route comme quatre.

Même son moteur 2,2 l/115 ch n'a aucune chance de faire patiner les roues. La traction intégrale permanente de la Mazda 626 Formula 4 maîtrise n'importe quel terrain.

Essayez-le pour voir.

Garage de l'avenir
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

Rouler de l'avant. MAZDA

Restaurant du Grand-Sommartel
Ce soir samedi 9 novembre 1991

Super tripes

Réservation souhaitée
☎ 039/31 17 27
28-14042

Cette rubrique paraît chaque samedi

HÔTEL DU LAC - LES BRENETS
Fermé mardi soir et mercredi

souper dansant

Samedi 9 novembre 1991
avec fondue chinoise ou bourguignonne

Veuillez réserver s.v.p.: ☎ 039/32 12 66
Se recommande: Jean Habegger
28-14168

Messmer Willy

Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

vosre spécialiste
(sur rendez-vous)
☎ 039/23 26 10 - La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 44
91-581

Location 450-574

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

RESTAURANT DE LA POSTE

2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039 36 11 16

N'oubliez pas de réserver votre table pour notre unique et fameux

souper rondes et fromages

le samedi soir
16 novembre 1991
28-14107

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

Dernière semaine de spécialités de chasse
Tripes à la neuchâteloise + carte habituelle

Aujourd'hui dès 14 h 30
GRAND MATCH AUX CARTES
132-12636

HÔTEL CHAUMONT ET GOLF
2067 CHAUMONT-NEUCHÂTEL

En famille ou entre amis...

tous les dimanches de 11 à 14 h 30 vivez à l'heure du brunch dominical

Dès le 10 novembre 1991

Un petit-déjeuner agrémenté d'un déjeuner buffet à vous délecter...

Pour les enfants, le prix du brunch sera déterminé par leur grandeur. Une salle de jeux avec vidéo est réservée aux enfants.

Pour Fr. 30.- par personne.
Piscine et fitness gratuits.

Il est prudent de réserver sa table au 038/35 21 75
28-830

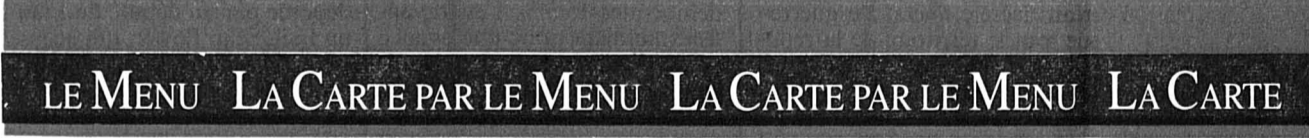
Au nom de la colonie espagnole de La Chaux-de-Fonds

Dans le cadre du 700e anniversaire de la fondation de la Confédération helvétique

Nous félicitons chaleureusement le peuple suisse tout entier, ses autorités, ainsi que les composantes de la vie sociale, politique, religieuse, économique et toute autre.

Nous souhaitons pour la Suisse un avenir de bonheur et de prospérité, dans la paix et la concorde, avec solidarité ainsi que tolérance envers tous.

La société «Pueblos de España»
Rue du Temple-Allemand 9, La Chaux-de-Fonds
132-503127



Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 60

T. Combe

Le mari de Jonquille

Roman

Il s'arrêta et le regarda avec une vraie tendresse.

- C'est bien ça, mon garçon, dit-il, défends ta sœur. Moi, si j'en avais une, je ferais de même, avec les poings toutefois, parce qu'ils fonctionnent mieux que la langue.

Au bout d'une minute, il reprit:
- J'ai eu tort, je suis un brutal. Là, es-tu content Pierre?
Sa voix trahissait une vraie anxié-

té. Pierre glissa sa main dans celle du jeune homme, mais sans rien lui dire. Le coup l'avait blessé au point le plus sensible, et il devait en souffrir longtemps encore.

Quand il vit de loin Jonquille monter le sentier à leur rencontre, il suivit tous ses mouvements avec une attention dont l'intensité était presque pénible. Il aurait voulu qu'elle-même, dans chaque geste, chaque mot, donnât tort à celui qui se permettait de la blâmer! Ah! pourquoi cachait-elle sous la brusquerie de ses caprices ces douces façons féminines que Pierre lui connaissait bien?

- Est-on fatigué? un peu, je m'en doute, dit-elle en caressant la joue de son frère. Vous êtes resté trop longtemps là-haut. Pour cette fois, je vous pardonne, mais ne recommencez pas. Le dîner est prêt, Manuel.

Elle prononça ce nom sans y son-

ger, elle avait coutume d'appeler tous les gars par leur prénom; mais voyant le jeune homme faire un léger mouvement de surprise, elle rougit subitement, et une teinte cramoisie couvrit en une seconde ses joues, ses tempes et son cou.

- Eh bien! quoi? fit-elle irritée, n'êtes-vous pas baptisé Manuel? le nom est assez laid, j'en conviens, mais enfin c'est le vôtre. Vous ne vous attendez pas à ce que je vous appelle monseigneur, sans doute?

Là-dessus elle tourna sur ses talons et entra la première dans la salle basse où le couvert était mis pour quatre. La mère Salomé montra à son hôte une mine assez gracieuse; avant qu'il s'assît, elle l'informa obligeamment que son dîner lui coûterait trente sous, afin qu'il ne s'imaginât pas qu'il allait manger gratuitement le dîner de la veuve et des orphelins.

C'était sous ce titre qu'elle désignait en général sa personne et sa famille, donnant à entendre par là qu'elle avait de lourdes charges, et tout juste de quoi joindre les deux bouts.

- J'espérais trouver ici deux ou trois camarades, dit Manuel, nous aurions combiné un coup pour la nuit prochaine.

- Firmin Mitou viendra sûrement dans l'après-midi; il est rare qu'on passe deux jours sans le voir, dit l'aubergiste. Par ça, jeune homme, vous êtes tout à fait des nôtres? Vous avez raison... Fameux métier; des risques, mais pas trop de concurrence, et gros à gagner. Mais vous n'êtes pas équipé. Il vous faut des guêtres, des crampons pour quand la terre sera gelée, un sac de bonne toile, des courroies, et puis un pistolet; c'est l'essentiel.

(A suivre)

La CEE suspend son traité de coopération avec la Yougoslavie

Le ton monte entre Serbes et Croates

Les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis en marge du sommet de Rome de l'OTAN, ont annoncé hier la suspension immédiate du traité de coopération entre la CEE et la Yougoslavie et demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'imposer un embargo pétrolier. Sur le terrain, Vukovar serait tombée aux mains des forces fédérales, qui ont réimposé un blocus des ports de l'Adriatique.

Dans une déclaration publiée à l'issue du sommet de l'OTAN, les 16 Etats membres ont condamné la poursuite du conflit yougoslave, dénonçant particulièrement les attaques des Serbes et de l'armée fédérale contre les villes croates, jugées «sans commune mesure avec les

provocations quelles qu'elles soient».

Ils demandent «instamment à toutes les parties de respecter pleinement les principes de la CSCE». «Nous ne reconnaitrons aucune modification unilatérale des frontières, extérieures ou intérieures, imposées» par le «recours à la force ou la politique du fait accompli». Déçus par l'échec de 12 cessez-le-feu successifs, les hauts responsables de la CEE ont précisé que les embargos visaient principalement la Serbie et que la Communauté tenterait de fournir des compensations aux républiques souhaitant participer aux efforts déployés pour mettre fin à la guerre civile.

Tout en saluant la décision européenne de suspendre sa coopération avec Belgrade, le président Bush a précisé que les Etats-Unis étaient en train d'examiner sérieusement si de telles sanctions s'imposaient. L'annonce de sanctions n'a entraîné aucune accalmie sur le terrain. La télévision de Belgrade a annoncé que Vukovar, dernier bastion symbole de la ré-



Vukovar

Un soldat de l'armée fédérale yougoslave examine les restes d'un bâtiment détruit dans la ville croate. (AP)

sistance croate, était finalement tombée aux mains de l'armée fédérale. L'information n'a toutefois pas été confirmée.

L'armée yougoslave a averti la Croatie que des missiles étaient installés sur leurs plateformes de lancement, prêts à être lancés sur des villes croates.

En outre, les forces croates n'ayant pas levé le blocus des casernes de l'armée fédérale en Croatie, l'armée fédérale a annoncé hier qu'elle a à nouveau imposé un blocus des ports de l'Adriatique et averti qu'elle tiendrait sur quiconque tenterait de passer outre. Cette mesure pourrait achever d'isoler totalement Dubrovnik et risque d'empêcher le départ de centaines de réfugiés.

Judi, l'aviation de l'armée fédérale avait bombardé 12 villes croates, faisant au moins 13 morts.

MENACES SUR DUBROVNIK

En dépit de l'adoption par la CE, quelques heures auparavant, de sanctions économiques à l'endroit de la Yougoslavie, le gouvernement croate a donné jusqu'au 10 novembre à l'armée fédérale yougoslave pour quitter le territoire croate. L'armée fédérale a de son côté menacé d'entrer dans Dubrovnik.

Le président du Parlement croate, M. Zarko Domljan, a indiqué à la télévision qu'après le 10 novembre, «des unités fédé-

rales et chaque soldat yougoslave seront traités comme des membres d'une armée ennemie et chaque soldat de nationalité croate dans leurs rangs considéré comme un prisonnier». Quelque 6000 soldats de nationalité croate se trouvent encore dans les rangs de l'armée yougoslave, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, l'armée yougoslave «sera probablement obligée» de faire entrer des unités «dans certaines parties de Dubrovnik» si les forces croates «continuent de tirer sur l'armée, refusent de déposer les armes et de quitter la ville», a déclaré hier le vice-amiral Miodrag Jokic, l'un des responsables des opérations militaires dans la région.

(ap, ats, afp)

BRÈVES

Grève en France

Trafic aérien perturbé

Une grève des électroniciens de l'aviation civile, dont l'impact avait été sous-estimé, a gravement perturbé hier le trafic aérien en France. Toutes les compagnies aériennes, françaises et étrangères, et notamment Swissair, ont subi les conséquences de la grève.

Décès d'une personnalité

M. Gaston Monnerville, qui fut président du Conseil de la République de 1946 à 1948 puis du Sénat de 1948 à 1968, est décédé hier à l'âge de 94 ans à son domicile parisien.

Conflit Renault

Reprise du travail

Le travail a repris hier matin à l'usine Renault de Cléon, où les syndicats ont signé pendant la nuit un accord mettant fin à 22 jours de grève.

Allemagne

Traité germano-polonais ratifié

La chambre haute du parlement allemand, le Bundesrat, a ratifié hier à l'unanimité le Traité établissant la frontière occidentale de la Pologne avec l'Allemagne, ainsi qu'un pacte d'amitié et de coopération économique entre les deux pays. Le traité fixe la frontière le long des rivières Oder-Neisse. Cette frontière établie en 1945 par les Alliés, laisse à la Pologne 102.000 km² de l'ancien territoire allemand.

Sanctions helvétiques

La Suisse a décidé hier de s'associer aux sanctions décrétées par la Communauté européenne (CE) à l'encontre de la Yougoslavie. Selon un communiqué, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) va restreindre sa coopération avec la Yougoslavie et prendre des mesures restrictives concernant l'acquisition d'armes légères.

La Suisse a ainsi décidé de revenir sur son intention de négocier un accord de libre-échange avec la Yougoslavie. Elle va également résilier sa participation de 20 millions de dollars, sur un total de 100 millions, au fonds de l'AELE en faveur de ce pays. Selon le communiqué, elle proposera en outre l'abolition du comité mixte AELE/Yougoslavie. (ats)

République autonome de Tchétchénie-Ingouchie

Etat d'urgence instauré

Le président de la Fédération de Russie Boris Eltsine a décrété hier l'état d'urgence et le couvre-feu pour un mois dans la République autonome de Tchétchénie-Ingouchie (Caucase) à partir d'aujourd'hui, a annoncé la télévision russe.

M. Eltsine a interdit les manifestations et donné aux troupes du ministère de l'Intérieur le pouvoir d'agir sur le territoire de la république sécessionniste. Toutes les armes à feu et autres armes doivent être livrées au ministère soviétique de l'Intérieur sous contrôle russe, ajoute le décret.

Cette mesure, la plus dure depuis son accession au pouvoir, a

été motivée par «une forte aggravation de la situation dans la république en raison des activités illégales du général (Dzhokar) Doudaïev et de son mouvement», a ajouté la télévision.

Le général Doudaïev, un ancien membre de l'armée de l'air soviétique et le nouveau président de Tchétchénie, lutte pour l'autonomie de sa république. M. Eltsine a demandé au général d'organiser des élections législatives et un référendum sur l'indépendance le 17 novembre prochain.

TERRORISME

Le général a contesté la mainmise de la Russie sur son territoire et déclaré qu'il organiserait

de tels scrutins que s'il le jugeait nécessaire.

Le général Djojar Doudaïev, président de la Tchétchénie (nord du Caucase), a déclaré hier soir par téléphone à l'AFP, qu'il comptait appeler les Tchétchènes à mener des «actes terroristes», y compris contre des centrales nucléaires en Russie.

Le général, qui devait faire une allocution à la radio et la télévision, a précisé que le Parlement tchétchène l'avait investi de «pouvoirs d'exception» et avait décrété l'état de guerre sur tout le territoire de la république, en réponse au décret du président Boris Eltsine.

(ap, ats, afp)

Grande-Bretagne

Les Tories en recul

Les conservateurs britanniques, au pouvoir, ont été battus jeudi dans trois élections partielles mettant en jeu des sièges parlementaires vacants, selon les résultats officiels publiés hier.

Les Tories ont perdu les deux sièges qu'ils avaient remportés à une légère majorité en 1987.

Le premier ministre John Major doit convoquer des élections législatives d'ici juillet prochain. Selon le dernier sondage, le Labour est crédité de 44% des intentions de vote, les Tories de 36% seulement et les libéraux-démocrates 15,5%. Les travaillistes auraient donc une avance suffisante pour obtenir la majorité absolue aux Communes après 12 ans dans l'opposition.

(ats, reuter)

Irlande

Crise ministérielle

Le premier ministre irlandais Charles Haughey est confronté à une fronde au sein de son propre parti, le Fianna Fail.

Charles Haughey a chassé jeudi son ministre des Finances, Albert Reynolds, qui avait annoncé son intention de soutenir une motion de censure déposée contre le chef du gouvernement. Aujourd'hui, c'est le ministre de l'Environnement, Padraig Flynn, proche de Reynolds, qui a été prié de quitter son poste.

La motion de censure a été déposée par un député du Fianna Fail, Sean Power, qui accuse le premier ministre de mener le parti à la désintégration. Le vote des 77 députés du Fianna Fail aura lieu aujourd'hui. (ap)

OFFRES D'EMPLOI



self autowash
hypromat®

Pour le montage de nos installations de lavage, nous engageons à notre usine de Bôle:

**mécaniciens électriciens
installateurs en chauffage
installateurs sanitaires**

ou formation similaire;

monteurs externes

Engagement tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser vos offres écrites à: **HYPROMAT SA, rue du Tombet 24, 2034 Peseux, tél. 038 31 84 00.**

28-677/4x4

DIVERS

Choindez - Restaurant von Roll

Samedi 9 novembre, à 20 h 30

Grand spectacle en faveur du Téléthon 91

● **Humour:**
Gérard Comment dit «Comé».

● **Emotion:**
Micheline Raval chante Edith Piaf.

● **Rythme et charme:**
avec les groupes de danse Tic Tac Rock Club Cernier, Tanz Sport Club 65 Bâle, Ecole de danse Calypso Courrendlin.

Organisé par l'Ecole de danse Calypso de Courrendlin (Eliane et Jean Baldowski-Bulloni) et avec la collaboration de l'Association suisse romande contre la myopathie (ASRM).

Entrées: adultes, 20 fr.; enfants, 10 fr.

Amis du voyage

Randonnée à ski dans l'Atlas marocain (4000 m), du 14 au 23 février.

Tél. 024 22 04 87.

22-153938/4x4

Mazda 626

5 portes, rouge ABS, traction int. permanente, 1991, 21 500 km

Fr. 19 900.-

CENTRE AUTOMOBILE

039/37 14 14

470-203

L'annonce, reflet vivant du marché

Lassitude, routine, contrainte...
Besoin de renouveau...

Si vous avez envie ou si vous devez réorienter votre vie professionnelle, l'OSP de Tavannes propose un nouvel atelier d'orientation pour adultes

Changer d'activité

5 soirées dès le 25 novembre pour:

- prendre confiance
- découvrir ses ressources
- faire un bilan personnel et professionnel
- élaborer des projets

Renseignements, programme et inscription à:
Office d'orientation scolaire et professionnelle
Rue Pierre-Pertuis 16, 2710 Tavannes. Tél. 032 91 17 14.

Inscription à renvoyer jusqu'au 16 novembre 1991.

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

N° de tél.: _____ Année de naissance: _____

Date et signature: _____

06-800627/4x4

14-500899/4x4



POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

trois apprenti(e)s employé(e)s de commerce

dans le cadre de l'expansion des activités de la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage, au Locle.

Exigences:

- avoir terminé sa scolarité obligatoire dans les sections scientifique, classique ou moderne.

Durée d'apprentissage: 3 ans.

Lieux d'apprentissage:

- 1 poste au Locle
- 1 poste à La Chaux-de-Fonds
- 1 poste à Neuchâtel

Entrée en fonction: août 1992.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies des bulletins des dernières années d'école, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 décembre 1991.**

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

28-119



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Pour plusieurs entreprises régionales, nous cherchons des

monteurs électriciens

avec CFC ou expérience minimum de 3 ans.

- travail indépendant et varié
- salaire à la hauteur de vos capacités
- engagement immédiat ou à convenir
- places temporaires ou stables

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à M. Hasler.

470-176

Tél. 039/23 22 88



POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

un(e) spécialiste en énergie

pour renforcer la petite équipe du Service de l'énergie, suite aux nouvelles législations fédérales en matière d'énergie, au programme *Energie 2000* et à la volonté du Canton de Neuchâtel de mettre en application sa politique énergétique.

Exigences:

- diplôme ETS ou EPF en mécanique, génie civil, CVS ou architecture,
- expérience dans un domaine lié à l'énergie ou au bâtiment,
- maîtrise de l'allemand et de la micro-informatique,
- aisance dans l'expression et disposition à être au service de la collectivité.

Tâches:

- introduire de nouvelles mesures d'économie au niveau de l'élaboration, de l'exécution et de l'information au public,
- participer à des groupes de travail pluridisciplinaires,
- préavis des projets cantonaux en matière d'énergies renouvelables et d'installations techniques.

Prestations offertes:

- poste indépendant et diversifié, dans un domaine dont dépend tout notre avenir,
- larges possibilités de formation et de motivation personnelle,
- nombreux contacts dans le canton et la Suisse,
- obligations et traitements légaux; lieu de travail: Neuchâtel.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 16 novembre 1991.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. J.-L. Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie.

☎ 038/22 35 55

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119



La nouvelle Camry n'est comparable qu'à la nouvelle Camry.

Tout simplement parce qu'elle constitue une toute nouvelle référence pour le haut de gamme. Par sa mécanique, par exemple: son moteur de 2,2 litres est un 16 soupapes éprouvé, dont les 136 ch représentent un nouvel étalon dans cette cylindrée. L'aspect élégant de la nouvelle Camry, son stylisme sans précédent et son équipement sans pareil dépassent tout ce que vous avez rencontré ou conduit jusqu'ici.

La nouvelle Camry 2.2 GL: 2163 cm³, 4 cylindres, 16 soupapes, 100 kW (136 ch), 7,9 l d'essence aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1), 4 portes, protection latérale contre les impacts, A.B.S., traction, lève-glace électriques, verrouillage central, radio-cassette à 4 haut-parleurs, direction assistée, volant réglable en hauteur, dossier de banquette rabattable en deux parties,

fr. 30 950.-; version à boîte automatique électronique à 4 rapports, fr. 33 150.-.

La nouvelle Camry 3.0 V6 GX: 2957 cm³, 6 cylindres en V, 24 soupapes, 138 kW (188 ch), 4 portes, protection latérale contre les impacts, A.B.S., air-bag, traction, régulateur de vitesse, direction assistée, volant cuir réglable en hauteur, lève-glace électriques, verrouillage central, chaîne stéréo haute-fidélité à 6 haut-parleurs, sellerie en cuir véritable, siège de conduite à septuple réglage, banquette arrière rabattable en deux parties, boîte automatique électronique à 4 rapports, fr. 42 600.-.

Le 3S-Super-Leasing vaut aussi pour la nouvelle Camry 2.2 GL. Renseignez-vous au 01 495 2 495.



LA NOUVELLE CAMRY 2.2 GL À MOTEUR MULTISOUPAPES VOUS ATTEND CHEZ:

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 • **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33

Votre avenir nous passionne

Les voyages forment la jeunesse

horloger itinérant

est recherché pour collaborer auprès de différents points de vente en Suisse.

Vous êtes jeune, indépendant, horloger qualifié.

Vous aimez le contact et les voyages? Olivier Riem attend votre appel.

470-584



Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Pour une entreprise horlogère haut de gamme, nous sommes à la recherche d'un

HORLOGER SUR CHRONOGRAPHES

Une parfaite connaissance des complications et des quantités est demandée.

UN HORLOGER

pour le service après-vente. Nous vous offrons une situation stable dans une entreprise de renommée mondiale.

Olivier Riem se fera un plaisir de vous recevoir.

470-584



Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



Le centre professionnel **Les Perce-Neige** aux Hauts-Geneveys cherche

pour son atelier imprimerie de La Chaux-de-Fonds

un moniteur d'atelier

(maître socio-professionnel)

Nous demandons:

- un CFC de conducteur offset
- maîtrise des travaux de laboratoire
- maîtrise du calcul du prix de revient
- maîtrise des travaux d'apprêt
- intérêt pour les questions socio-professionnelles auprès des handicapés mentaux

Nous offrons:

- gestion d'un atelier d'imprimerie
- formation en emploi MSP

Entrée en fonction: 1er février 1991 ou date à convenir.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du centre **Les Perce-Neige** 2208 Les Hauts-Geneveys

450-36



La Chaux-de-Fonds



Bébé requin vous invite

à profiter de ses affaires extraordinaires et de ses occasions uniques

à

Polyexpo, rue des Crêtets 153 La Chaux-de-Fonds

Jours d'ouverture:	mercredi	13 novembre 1991	de 13 h 30 à 18 heures
	jeudi	14 novembre 1991	de 13 h 30 à 18 heures
	vendredi	15 novembre 1991	de 13 h 30 à 18 heures

132-12081

Assurance-maladie: le Conseil fédéral rejette l'initiative du Parti socialiste

Solution trop «centraliste»

Parallèlement à la révision de l'assurance-maladie et aux mesures urgentes, le Conseil fédéral a justifié hier son refus de l'initiative populaire «pour une saine assurance-maladie», déposée par le Parti socialiste et l'Union syndicale en 1986. Basée sur des primes calculées en fonction du revenu, elle se traduirait par de trop fortes compétences pour la Confédération.

Berne
François NUSSBAUM



Assurance-maladie

Walter Seiler, directeur de l'Office fédéral des assurances (à gauche) et le conseiller fédéral Flavio Cotti justifiant le refus de l'initiative déposée par le ps. (Keystone)

L'initiative socialiste demande notamment: une assurance-maladie obligatoire, des cotisations fixes en fonction de la capacité financière des assurés, la moitié de la cotisation des travailleurs payée par l'employeur, la gratuité pour les enfants, une contribution fédérale couvrant un quart des dépenses, des prescriptions tarifaires et des planifications hospitalières contraignantes.

POINTS COMMUNS

Le Conseil fédéral admet que la révision de la Loi sur l'assu-

rance-maladie (LAMA), qu'il a présentée hier, recoupe certains points de l'initiative. Mais il rejette l'idée des primes fixes en fonction du revenu.

Cette nouvelle forme de perception des primes entraînerait,

selon lui, des «changements fondamentaux» dans le système de l'assurance-maladie.

Mais surtout, elle irait de pair avec un «fort déplacement des compétences des cantons en di-

rection de la Confédération» dans le domaine de la santé.

Mais le Conseil fédéral ne ferme pas complètement la porte. Si les efforts de réforme entrepris (dans la révision de la LAMA) devaient par la suite se

heurter à des «obstacles insurmontables», il pourrait éventuellement être amené à «réexaminer sa position» à l'égard de l'initiative socialiste.

Pour l'instant, il recommande au Parlement, au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative qui, par ailleurs, coûterait environ 3,3 milliards de francs à la Confédération. En outre, dit-il, son acceptation obligerait à élaborer une législation d'application, ce qui allongerait les délais. Alors que la révision de la LAMA va, elle, directement au but.

ET L'INITIATIVE DES CAISSES?

Mais le Conseil fédéral n'oublie pas une deuxième initiative populaire, «Pour une assurance-maladie financièrement supportable», déposée en 1985 par le Concordat des caisses-maladie. Par un subventionnement accru, elle coûterait à la Confédération entre 2,5 et 3 milliards de francs par an.

En rejetant l'initiative en 1989, le Parlement avait fait un geste: par un arrêté temporaire (cinq ans), il augmentait les subventions fédérales aux caisses-maladie de 1 à 1,3 milliard.

Le 16 février prochain, le peuple et les cantons seront appelés à voter sur cette initiative du Concordat. D'ici-là, les mesures urgentes (blocage des hausses de primes) auront probablement été votées, en attendant l'entrée en vigueur de la révision de la LAMA (1994). F.N.

9 novembre 1932 - Pour protester contre une réunion d'Union nationale, le Parti socialiste genevois manifeste. Le gouvernement genevois avait demandé au Conseil fédéral l'envoi de troupes. Pris de panique, le commandant ordonne de tirer sans qu'on ait entendu de sommations. Les soldats, en majorité valaisans, font feu sur la foule. La fusillade fera 13 morts et 65 blessés.

BRÈVES

Téléphone rose

Numéros d'urgence entravés

La masse des appels adressés aux numéros de téléphone greffés sur la messagerie 156, où l'offre érotique a connu un développement considérable, menace les possibilités d'accès aux numéros d'urgence - police, pompiers ou autres - en raison de surcharges des lignes.

Arrestation de Marco Camenisch Priorité à l'Italie

Le malfaiteur grison Marco Camenisch (39 ans), arrêté mercredi en Italie, sera vraisemblablement poursuivi dans ce pays avant d'être extradé vers la Suisse, a indiqué hier le juge instructeur grison Albert Largiadèr.

La «Lega dei Ticinesi» Prise de position

«Nous n'avons jamais demandé à l'Udc d'entrer dans son groupe parlementaire», a précisé hier Flavio Maspoli, vice-président de la «Lega dei Ticinesi», suite à la décision de l'Union démocratique du centre (Udc) de refuser d'ouvrir son groupe parlementaire aux petites formations marginales telles la «Lega».

Cervin

Originaire d'Afrique!

L'hypothèse émise en 1924 déjà a été confirmée grâce à un programme national de recherche scientifique chargé d'ausculter le sous-sol alpin. La célèbre montagne se compose de roches cristallines africaines.

Trafic d'armes au Tessin Trois arrestations

A la suite d'une opération de la police italienne, trois personnes ont été arrêtées à Côme, Brescia et Turin et 18 autres ont été dénoncées pour contrebande d'armes depuis la Suisse.

Politique économique Mise en garde

L'adhésion de la Suisse à la Communauté internationale sera tôt ou tard inéluctable, mais sans précipitation, a déclaré Markus Lusser, président de la BNS, hier à l'Université de Berne, ajoutant que la Suisse doit également conserver sa liberté de mouvement en matière de politique économique.

Entretiens de la maison de Watteville

Formule magique maintenue

La formule magique survivra au 4 décembre. Les quatre partis gouvernementaux - prd, ps, pdc et udc - ont convenu hier à Berne d'aborder ensemble les problèmes politiques qui se poseront dans les quatre années à venir. Les alliances capables de réunir une majorité seront recherchées de cas en cas. Le président du prd, Franz Steinegger, a indiqué que la transparence, même dans le domaine personnel, était désormais de rigueur.

Franz Steinegger, dont le parti assume en ce moment la présidence tournante des partis gouvernementaux, a dirigé les débats d'hier, à l'occasion des entretiens de Watteville. Le programme de la législature 1991-1995 a été au centre des discussions.

Les partis gouvernementaux ont décidé de continuer à assumer ensemble les responsabilités gouvernementales. Ils admet-

tent avoir perdu des plumes aux élections fédérales mais entendent transformer le «handicap» d'être un parti gouvernemental en avantage. Gouverner ne relève plus guère du plaisir, c'est bien plus une tâche et un devoir. Les partis gouvernementaux renoncent à l'idée d'une «plateforme gouvernementale commune» pour la législature, a indiqué Franz Steinegger. Il a fal-

lu constater qu'un programme commun ne quitterait pas le niveau des grandes généralités.

Le débat ouvert ces derniers temps sur la formule magique et sur la possibilité d'instaurer un système avec une majorité et une opposition a permis de se rendre compte que le système est toujours d'actualité. «Nous sommes condamnés au consensus

par la Constitution», selon Franz Steinegger.

Un système majorité-opposition aurait des conséquences sur les initiatives populaires et les référendums, sur le Parlement bicaméral et sur les deux échelons législatifs (Confédération et cantons). Il faudrait également renoncer à la liberté de vote individuelle des parlementaires. Il n'est pas possible, ont estimé les partis gouvernementaux, d'évaluer toutes les conséquences d'un tel changement d'ici aux élections du Conseil fédéral, qui auront lieu le 4 décembre.

Une alliance de centre-gauche entre le pdc, le ps et les écologistes serait envisageable, comme une alliance de centre-droite avec le pdc, le prd et l'udc, a estimé Franz Steinegger. Un changement de système ne pourrait donc avoir lieu qu'avec l'appui du pdc. Ce dernier n'a toutefois pas déclaré avoir une telle intention (ats)

Finances fédérales et Europe

Lors des entretiens à la maison de Watteville, les partis gouvernementaux ont encore entamé une discussion de la procédure d'élaboration du rapport sur les grandes lignes de la politique gouvernementale. Elle se poursuivra lors d'une réunion ultérieure.

Le Conseil fédéral a informé les partis de la situation des finances fédérales en les invitant à chercher des solutions de consensus. Il a encore été question du traité sur l'Espace économique européen (EEE), de l'accord sur le trafic de transit et des mesures urgentes dans le domaine de l'assurance-maladie. (ats)

Lettre ouverte de 153 organisations

Pour une Suisse sans capitaux en fuite

Plus de 150 organisations tiers-mondistes et religieuses, politiques et syndicales, suisses et étrangères, ont fait parvenir au Conseil fédéral et au Parlement une lettre ouverte leur demandant de prendre des mesures sévères contre l'entrée en Suisse de capitaux en fuite. Les avoirs privés provenant de pays du tiers monde s'élevaient à quelque 250 à 300 milliards de francs.

Parmi les mesures proposées, les organisations demandent notamment l'abandon du principe selon lequel la Suisse n'accorde pas d'entraide judiciaire internationale pour les délits fiscaux. L'inscription dans la loi de la

convention de diligence et la transparence de l'administration des avoirs étrangers.

Selon les signataires de la lettre, la fuite des capitaux est une cause importante de la pauvreté dans le tiers monde. La place financière suisse est un des refuges les plus appréciés des capitaux en fuite.

Parmi les signataires du manifeste on trouve des organisations comme la Déclaration de Berne, Helvetas, le Parti socialiste et le Parti écologiste, Justitia et Pax et l'Union syndicale suisse.

Les signataires demandent une entrevue au conseiller fédéral Koller. (ap)

Nouveau droit foncier rural

Opposition au référendum

L'Union de producteurs suisses (UPS) s'oppose au référendum lancé par les milieux patronaux et immobiliers contre le nouveau droit foncier rural, a communiqué hier à Berne son comité directeur. Si la loi adoptée le 4 octobre dernier par les Chambres fédérales était refusée en votation populaire, «le statu-quo actuel insatisfaisant se prolongerait», souligne l'UPS, groupement de petits exploitants.

En renforçant la priorité accordée à l'exploitant dans l'achat de biens agricoles, la nouvelle loi répond à une revendication de longue date de la profession, déclare l'UPS. La loi devrait en principe assurer la reprise des domaines familiaux à leur va-

leur de rendement. Au nombre des partisans du référendum, les spéculateurs seront ainsi écartés du marché foncier rural, en déduit l'Union des producteurs suisses.

Il est «totalement arbitraire» d'exclure les exploitations demandant moins de 2100 heures de travail par an du champ d'application de la loi, relève cependant l'UPS.

Cette mesure, concernant environ la moitié des exploitants agricoles, est considérée comme source d'inégalités de traitement entre eux.

L'UPS estime que cette disposition «quasiment inapplicable dans la pratique» peut être combattue par d'autres moyens que le référendum. (ats)

Faux Tinguely

Deux inculpés

L'affaire des faux Tinguely est partiellement élucidée, a indiqué hier à la presse le juge d'instruction Patrick Lamon, qui enquête toutefois sur une seconde filière de faux. Deux personnes ont été inculpées pour escroquerie, falsification de marchandises et faux dans les titres. Il s'agit d'un commerçant-encadreur fribourgeois et d'un artiste peintre alémanique, mais pas du peintre-boucher Jean-Pierre Corpataux.

De mars à juin dernier, Jean-Pierre Corpataux avait acheté 13 Tinguely au commerçant-encadreur inculpé, pour une valeur totale de 240.000 francs. Il s'est avéré par la suite que 11 étaient des faux, l'incertitude régnant encore quant à l'authenticité des deux autres. L'enquête, ouverte suite à une plainte pénale contre inconnue déposée par le peintre-boucher pour faire taire les rumeurs à son sujet, a permis d'établir qu'il n'en est pas l'auteur. (ats)

Droit matrimonial

Une interdiction disparaît

Un époux peut poursuivre son conjoint pour récupérer une dette antérieure au 1er janvier 1988, même si l'ancien droit matrimonial interdisait en principe les poursuites entre époux. Dans un arrêt publié hier, le Tribunal fédéral a jugé que cette interdiction était tombée avec l'introduction du nouveau droit matrimonial.

Sous l'ancien droit, les poursuites entre époux n'étaient possibles qu'après la dissolution du mariage. Cette condition n'existe plus, a estimé le Tribunal fédéral, puisque le nouveau droit a complètement supprimé cette interdiction de poursuites, y compris pour les dettes antérieures. (ats)

COMBIEN FONT 4X4?



Fr. 22 000.-

CONQUEST EUROPE

ALFA ROMEO 33

La gamme des Alfa Romeo 4x4. La réponse correcte aux exigences d'une conduite sûre et sportive. Au choix, avec traction intégrale permanente ou enclenchable.

Alfa 33 1.7 i.e. 4x4	79 kW/107 ch (DIN)
Alfa 1.7 i.e. 4x4 Sportwagon	79 kW/107 ch (DIN)
Alfa 33 S 16V QV Permanent 4	97 kW/132 ch (DIN)
	dès Fr. 22 000.-



*Alfa passionne
la route*

Faites maintenant un essai! Reprises intéressantes!

La Chaux-de-Fonds: GARAGE AUTO-CENTRE, Fritz-Courvoisier 66, ☎ 039/28 66 77
Le Locle: GARAGE RUSTICO, succ. M. Polizzi, France 59, ☎ 039/31 10 90
Saint-Brais: GARAGE JOSEPH FROIDEVAUX, ☎ 066/58 46 76

132-12388

22^e SALON DES ANTIQUAIRES LAUSANNE



7-17 NOV. 1991
PALAIS DE BEAULIEU

EXPOSITION SPÉCIALE:
**MAISONS
DE POUPEES**

Chaque jour:
14h30 - 22h.

Samedis:
10h. - 22h.

Dimanches:
10h. - 20h.

Pendant le Salon: renseignements au 021/643 22 48

22-2007

DIVERS

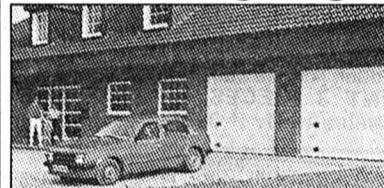
Protection Juridique



J.C. Nussbaum, collaborateur
Tél. (039) 23 65 39

Agent général S.-R. Ofzky
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 03 44

Portes de garage



La nouvelle gamme Uninorm est fonctionnelle, artisanale ou stylisée, dans toutes les dimensions et pour tous les budgets. Venez visiter notre expositions ou demandez nos prospectus.

uninorm 1029 Villars-Ste-Croix
Croix-du-Péage, tél. 021 635 14 66

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds

dans petit immeuble neuf, quartier calme et ensoleillé, bel environnement, près des transports publics et des écoles

magnifiques appartements 4 pièces

- cuisine agencée
- grande terrasse
- 2 salles d'eau
- cheminée de salon
- ascenseur
- garage souterrain

par mois dès **Fr. 1670.-** + charges

Renseignements pour rendez-vous: 038/25 94 95

28-440

Fontainemelon - Châtellard 13

A vendre

maison familiale rénovée

comprenant: sous-sol: 2 chambres, W.-C., buanderie, chauffage à gaz et 2 caves; rez-de-chaussée: appartement de 4 pièces, garage annexé; 1er étage: appartement de 3 pièces; 2e étage: très grand galetas.

Grand verger avec arbres fruitiers et maisonnettes de jardin, total de 1500 m².

Vente éventuelle en deux parties.

En cas d'intérêt par personnes solvables, adressez-vous à Ph. Hurni, Débarcadère 45, 2503 Bienne, ☎ 032/22 08 15, entre 19 et 20 h ou de préférence par courrier.

6-512197

A louer

30 décembre 1991

Fritz-Courvoisier 17, rez. **Appartement 2 pièces**, cuisine aménagée, chambre de bains, part à la lessiverie, grand jardin

Fr. 405.-
charges Fr. 90.-
total Fr. 495.-

Début 1992

Rue du Manège 20, 3e étage. Construction 1988, poutres apparentes, **duplex** beaucoup de caractère, environ 135 m², cuisine aménagée, salle de bains, 5 pièces, part à la lessiverie Oriol, belle vue

Fr. 1605.-
charges Fr. 160.-
total Fr. 1765.-

Willy Moser, ☎ 039/28 69 96

132-503128

Nous vendons, louons à **CORGÉMONT** (17 km de Bienne, 12 km de Saint-Imier) **Promenade du Moulin** en situation calme et romantique, en bordure d'un ruisseau, entouré de verdure

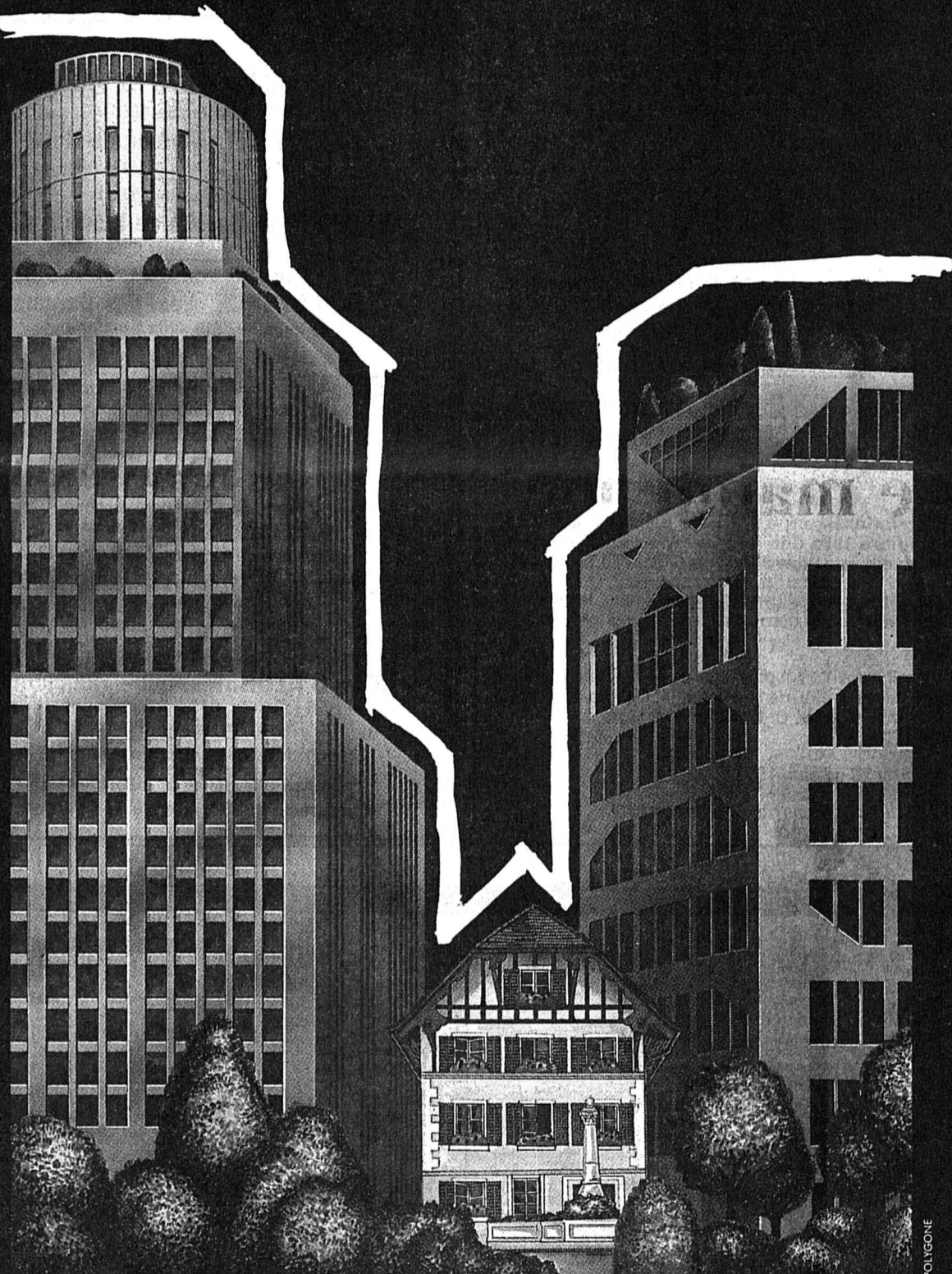
appartements de 3½ chambres en propriété par étage

- petit immeuble neuf de 6 appartements avec ascenseur;
- accessible aux handicapés;
- cuisines modernes entièrement équipées;
- salle de bains/W.-C.;
- grands balcons ou terrasse-jardin au rez-de-chaussée;
- 1 cave, 1 galetas, 1 place de parc par appartement;
- excellente qualité de construction;
- prix: dès Fr. 335 000.-;
- loyer: Fr. 1199.- par mois;
- financement avec aide fédérale à l'accession à la propriété possible;
- écoles infantine, primaire et secondaire dans le village;
- excellentes liaisons par route ou réseau CFF.

Journée portes ouvertes
Samedi 9 novembre 1991
de 11 à 17 heures.

6-1130

Fabio Boesiger
Agence immobilière et fiduciaire
Rue des Prés 84, Bienne, 032 22 82 15



GÉOMÉTRIE VARIABLE

Rien n'est trop petit, rien n'est trop grand, tout est important.

Étancher et isoler, c'est investir dans l'avenir: nous travaillons pour protéger la valeur de votre patrimoine.

Petits travaux ou grands chantiers, chaque détail compte. Nous nous engageons totalement, avec des équipes qualifiées, des techniques performantes.

SETIMAC GILBERT BERNASCONI SA

Jolimont 24 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 43 93 Fax 038 / 318 847

Groupe SETIMAC:

SETIMAC ÉTANCHÉITÉ SA, Neuchâtel
SETIMAC SA, Renens (VD)
SETIMAC FERBLANTERIE-COUVERTURE SA, Neuchâtel



Concours

Avec quatre lettres

	E	R	D	R		
	R	O	L			E
		N	E		U	
		R	T			L
	L		Q	U		S
		R	A	N	H	
		L			R	E

	N			E	T	E
	S			R		
			O		S	E
	L			S	T	E
			O		N	T
		R				E
	H	T	E	U		

T	H	L		S		
E		C		T		
L				L	L	
R			L		T	
E				R		
		H	L		V	
M		L		O	L	

T		M		R		
S			N		U	
	H		R	Y	N	
	M		C		U	
S	U	R	F			
T	R			O	U	
	H	O	E	N		

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Veston moins haut sur la nuque. 2. Pointe de la canne déplacée. 3. Un livre complété sous le nez de l'homme. 4. Coin supérieur gauche de l'armoire centrale. 5. Un livre complété sous l'abat-jour. 6. Un barreau en moins sous la chaise. 7. Bras artificiel de droite plus large. 8. Base de la vitrine de droite.

Les consonnes égarées

Avocat - Ananas - Citron - Cassis - Banane - Cerise - Fraise - Raisin

Six sur quinze

251
111 - 140
051 - 060 - 080
030 - 021 - 039 - 041
029 - 001 - 020 - 019 - 022

Le cryptogramme

Bevaix - Buttes - Cernier - Couvet - Enges - Marin - Monruz - Peseux

Le négatif

Il s'agissait du No 2

CONCOURS

No 307:

La bâtisseur «moral»

Claude-Nicolas Ledoux était le nom à découvrir.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Hugette Niederhauser, Centralbahnstrasse 17, 4051 Bâle

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS
NOM DU GAGNANT
DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

INSOLITE

Un cuisinier amoureux...

...a été inculpé pour avoir tenté de séduire par tous les moyens une belle serveuse de restaurant de Vittel. Sa dernière trouvaille: envoyer à la belle, mariée au demeurant, une grenade d'exercice dans laquelle il avait remplacé le plâtre par de la peinture. Le tout emballé dans un message contenant des menaces de mort. (ap)

Pour compléter les mots horizontaux des quatre grilles ci-dessus, vous ne devez utiliser que **quatre lettres**.

Dans chaque mot, au moins trois des quatre lettres à utiliser figurent, un mot de chaque grille les contient les quatre (une lettre peut se trouver plusieurs fois dans le même mot).

Dans la colonne fléchée de chaque grille doit toujours figurer la même lettre (différente dans chaque grille).

Reportez la lettre de la colonne fléchée sous la grille. Les quatre lettres trouvées formeront un mot qui sera la réponse à nous donner.

CONCOURS No 308

Question: Quel mot forme-t-on avec les quatre lettres reportées sous les grilles?

Réponse:

Nom:

Prénom: Age

Adresse:

NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 12 novembre à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

LA PARTIE DE SCRABBLE

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera entre parenthèses dans les mots retenus.

(Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

Tirage	Mot retenu	Réf.	Points Cumul
ODRUF EI	FOUDRE	H-4	28
I+UZSEI	USEZ	10-G	44
IE+SYTW	YETIS	11-C	30
IW+NTAOM	IWAN	10-A	46
TOM+EINB	TROMBINE	8-G	62
SVISCAI	VICIASSE	N-1	80
ULJGB?A	JUB(D)LAI	A-4	69
G+RRUPDE	PAYEUR	C-9	40
-XSDLIOL	SIX	D-8	72
DLOL+MRE	MORDILLE	L-4	70
-CIAEEEF	FEVE	I-L	42
CIAE+NTO	OCRAIENT	14-A	74
-NAEONHE	HENNE	12-H	46
AO+?RVGL	RA(S)	15-A	33
OVGL+IAS	ALVINES	D-6	36
OG+QPTRA	ARGOT	15-H	27
QP+ATLGE	PALET	B-1	25
QG+AEUEM	MAQUEE	E-3	37
G+NKUTDH	KOTA	5-K	26
GNUDH+ER	HEU	C-2	31
GNDRO+O	JEUNA	4-A	24
GDRO+	RIO	F-10	21

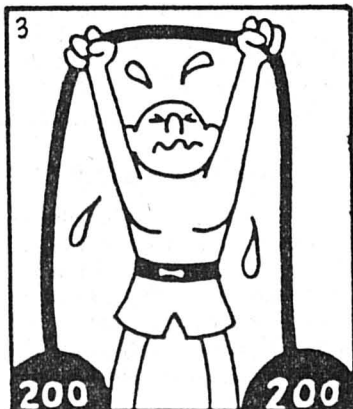
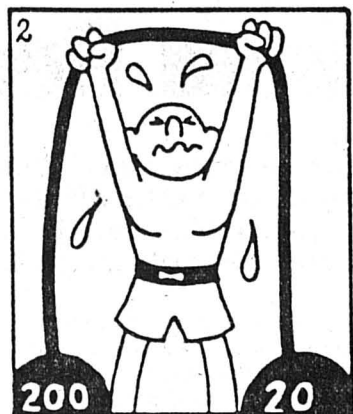
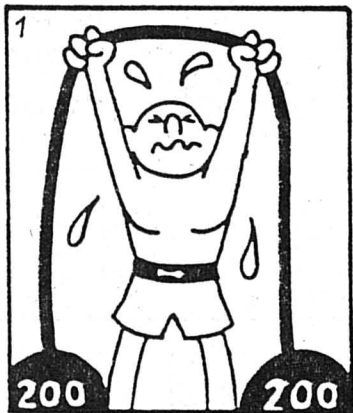
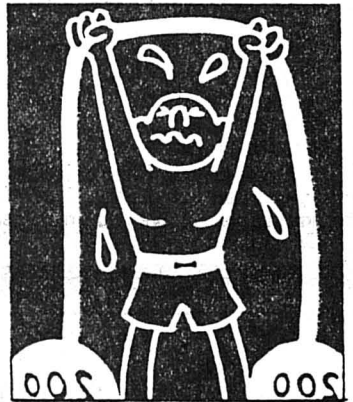
METTEZ LES SIGNES

1	23	8	6	=	178
2	23	8	6	=	186
3	23	8	6	=	21
4	23	8	6	=	37
5	23	8	6	=	190
6	23	8	6	=	90
7	23	8	6	=	1104
8	23	8	6	=	25

Les 8 opérations de calcul ci-dessus utilisent des nombres identiques mais donnent des résultats différents suivant les signes utilisés (× - + :). Remettez donc, en utilisant les cases vides, les bons signes aux endroits appropriés.

(pièce)

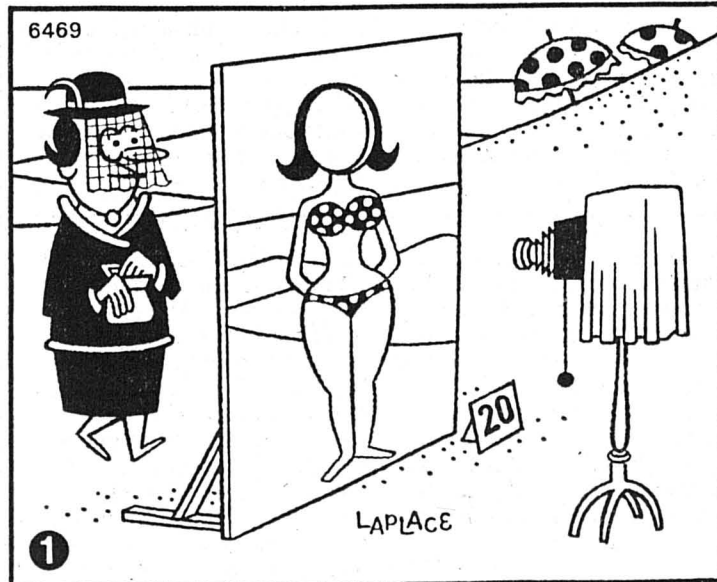
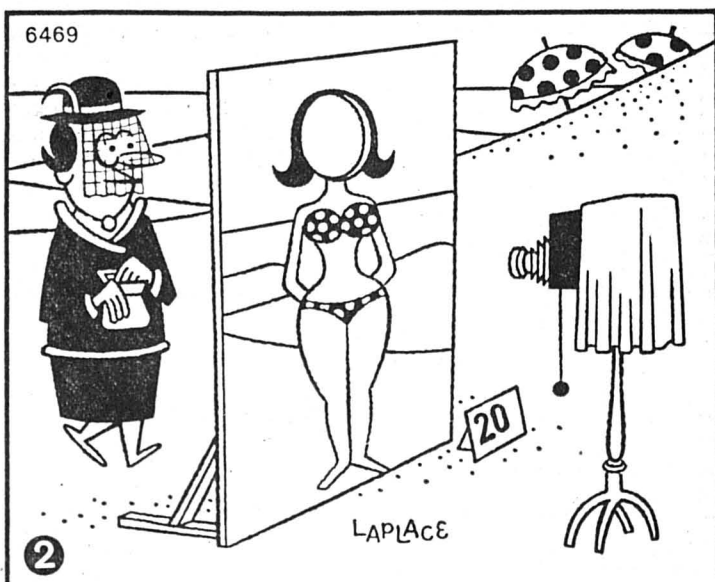
LE NÉGATIF



Un seul des trois positifs est rigoureusement semblable au négatif. Découvrez lequel?

(Cosmopress)

LES HUIT ERREURS



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin



Schweizerische Vereinigung
der Privatkliniken SVPK
Association suisse
des cliniques privées ASCP

Résolution contre les «listes noires» des caisses-maladie

Il y a un an environ, cinq caisses-maladie ont publié une liste commune de cliniques privées où les patients pourvus d'une assurance semi-privée n'ont pas droit à la couverture complète des frais. Depuis, d'autres caisses ont saisi ce moyen de boycott contre des établissements privés et parfois même des hôpitaux publics. A ce propos, l'Assemblée générale de l'Association suisse des cliniques privées (ASCP) a adopté le 20 septembre la résolution suivante:

1. Dans les attendus de publication de leur «liste noire», les caisses-maladie emploient l'expression de «cliniques de luxe». Une fois de plus, l'ASCP souligne que les hôpitaux privés ne sont pas des cliniques de luxe. Les hôpitaux privés tiennent beaucoup à des tarifs appropriés et supportables. Souvent sans subsides publics, ou alors très modestes, ils doivent suivre une politique de recettes qui couvre les frais d'exploitation et permette des investissements pour l'avenir. Ils refusent l'acquisition d'installations de luxe et la distribution exagérée de bénéfices.
2. Si les assurés semi-privés n'ont plus droit à la couverture complète des frais dans les établissements de la «liste noire», ils sont les premières victimes de la mesure. A grand renfort de publicité, les caisses-maladie ont convaincu leurs membres de l'attrait des assurances complémentaires pour la division semi-privée. Les assurés ont payé leurs primes, croyant de bonne foi pouvoir se faire hospitaliser, le cas échéant, dans la division semi-privée d'un établissement de leur choix, sans conséquences pécuniaires pour eux-mêmes. Et voilà qu'ils apprennent que le libre choix de l'hôpital, et donc du médecin, n'est pas garanti. Si les caisses-maladie ne sont pas d'accord avec la politique tarifaire de certaines cliniques privées, elles ne devraient pas vider cette querelle sur le dos des assurés.
3. Dans le cadre de la révision de l'assurance-maladie, l'ASCP appuie les efforts en vue de sortir l'assurance complémentaire de la loi sur les assurances sociales, pour la ranger parmi la législation sur les assurances privées. Cette mesure garantirait que les caisses s'en tiennent aux prestations promises pour toute la durée du contrat.
4. L'ASCP et les établissements concernés regrettent que les caisses-maladie n'aient pas entamé le dialogue avec eux avant de publier leur «liste noire». En Suisse, il est d'usage de régler les divergences de vues entre partenaires et non d'appliquer unilatéralement des moyens de pression douteux. L'ASCP s'élève en particulier contre la manifestation d'humeur envers tous les hôpitaux privés, sans distinction, déclenchée par cette liste.
5. L'ASCP constate avec satisfaction que toutes les caisses-maladie n'ont pas appuyé la publication d'une «liste noire». Elle espère que les autres caisses s'abstiendront désormais d'appels au boycott et retrouveront le chemin de la table de négociation.

Adoptée par l'Assemblée générale le 20 septembre 1991.

Signée:

Ernst Hügli
Président de l'Association suisse des cliniques privées ASCP

A l'attention de nos patients assurés auprès d'une caisse-maladie

Quelques caisses-maladie ont décidé unilatéralement de ne plus prendre intégralement en charge les frais d'hospitalisation en **division semi-privée** malgré les pourparlers existant entre Fédération Cantonale Neuchâteloise de Secours Mutuels (FCNM) et notre établissement.

Cette mesure est d'autant plus inacceptable que, depuis de nombreuses années, les caisses-maladie ont incité leurs membres à conclure des **assurances complémentaires en privé ou demi-privé. Or certaines d'entre-elles viennent de modifier leur contrat, privant ainsi les assurés des prestations promises, en particulier le libre choix du médecin, de l'établissement hospitalier et le remboursement complet des frais de traitement.**

De nombreux patients ont fait part de leur inquiétude et de leur colère tant à leur médecin qu'à notre direction. Certains ont la possibilité de s'assurer en complément hospitalier dans une compagnie privée laquelle est tenue par le Code des Obligations de garantir les prestations promises pour toute la durée du contrat. Malheureusement, nombreux sont ceux qui, pour des raisons d'âge ou parce qu'ils sont atteints dans leur santé, ne peuvent envisager ce changement.

Jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée, notre établissement défendra les patients dont la caisse ne respecte pas ses engagements. Notre service d'information et de conseil en assurances est à la disposition de nos patients afin de les aider à trouver une solution et une **protection pour l'avenir.**

Commission médicale

Dr B. Monnier, prés.

Direction médicale

Dr G. Reichen, dir.

Direction générale

R. Sanroma, dir.

470-752

DIVERS



Organisé par
**le Club
amateur
de danse**

Grand match au loto

Dimanche 10 novembre 1991 à 16 heures
Capitole Club (ancien Cercle catholique)

Abonnement: Fr. 18.-
Carte supplémentaire: 60 ct
1er tour gratuit
5 cartons à Fr. 250.-
Système fribourgeois:
tous les lots
en bons d'achats



PAR-DESSUS



LE MARCHÉ

No 1326

Samedi 9 novembre 1991



Recyclage des piles

Comme annoncé précédemment, et de concert avec les importateurs et les distributeurs, l'Union suisse des fabricants de piles a décidé en juillet qu'elle demanderait, dès cet automne, une contribution au recyclage des piles.

Cette taxe est censée financer le traitement des 2000 tonnes de piles consommées chaque année en Suisse. Celles-ci seront enfin éliminées dans notre pays et leurs éléments nuisibles à l'environnement recyclés. Certes, cette opération s'avère coûteuse (Fr. 4000.- par ton-

ne), mais elle représente une véritable contribution à la protection de l'environnement.

C'est ainsi que depuis le début octobre, cette taxe sera introduite à Migros par étapes successives et indiquée séparément sur chaque unité à l'aide du sigle aux trois flèches.



Selon les types de piles et leur poids, la taxe se monte de 5 à 50 centimes par pièce. Pour les piles zincifères les plus courantes (type UM3/R6), la taxe se monte par exemple à 5 centimes, et à 10 centimes pour les piles alcalines (type AM3/LR6). C'est une contribution modeste et Migros la verse, avec ses clients, au profit de l'environnement.

La voiture en hiver

A cette saison, les automobilistes peuvent être surpris par le gel et la neige. Il vaut donc la peine de prendre ses dispositions à temps – soit de faire monter les pneus-neige assez tôt, pour éviter les temps d'attente au moment crucial.

Les magasins Brico-Loisirs de Migros proposent tous les accessoires dont votre voiture a

besoin en hiver. L'assortiment comporte des grattoirs, des porte-skis, des batteries ne demandant aucun entretien, des câbles à court-circuit et des conteneurs de bagages à placer sur le toit, notamment. Il y a aussi de l'huile à moteur spéciale pour l'hiver, de l'antigel pour le radiateur et l'essuie-glace, des vaporisateurs dégivrant les serrures, des torchons anti-buée, des balais et pelles à neige, ainsi que les fameuses chaînes Mio-

Car, spécialement faciles à monter. De plus, les automobilistes soucieux de l'environnement ont tout avantage à s'intéresser aux nouveaux pneus écologiques – ils sont parfaitement regommés et coûtent de 20% à 30% de moins que les pneus de marque – actuellement en vente aux stations-service Migrol et aux supermarchés Migros qui vendent des pneus. Ainsi, vous serez bien équipés pour l'hiver.

CULTURE Concerts Club

Tournée suisse de l'Orchestre philharmonique slovaque

Du 16 au 20 novembre, le Concerts-club propose, dans diverses régions de Suisse, cinq concerts de l'Orchestre philharmonique de Bratislava, accompagné d'un grand chœur mixte et d'un chœur d'enfants.

Dirigé par Oliver Dohnányi, jeune chef d'orchestre tchèque, cet ensemble présente par ailleurs deux solistes de talent, soit Barbara Hendricks, soprano américaine, et Carl-Johan Falkman, baryton suédois. En plus de deux œuvres de Johannes Brahms, l'oratoire «Clameurs du monde» constitue l'un des points forts du programme.

Cette œuvre laïque a été créée en 1988 par François Pantillon, compositeur neuchâtelois.

Les concerts ont lieu en novembre à Zurich, samedi 16 – Bâle, dimanche 17 – Berne, lundi 18 – Lausanne, mardi 19 – Genève, mercredi 20.11.91.

Soirée sympathique

En automne, les conditions atmosphériques sont parfois peu clémentes – le moment est propice pour préparer une bonne fondue chez soi.

Du coup, toute la tablée se retrouve souriante autour du caquelon, bien loin du stress quotidien. Les mélanges de fromage de Migros sont d'excellente qualité, et leur succès n'est pas limité à la saison d'hiver. Dans tous les magasins Migros, les consommateurs attentifs choisissent les fondues prêtes à l'emploi en paquet de 400 ou 800 grammes. Ces mélanges contiennent déjà tous les ingrédients et peuvent être stockés quelque temps. A l'attention des amateurs de fondue, l'assortiment Migros présente par ailleurs un «Mélange spécial» en portions de 400 et 600 grammes – une proposition de recette est même imprimée sur l'emballage.

Nouveau!

Beurre au Bifidus

A Migros, l'assortiment de produits Bifidus comporte un nouveau beurre Surchoix condition-

né dans un gobelet de plastique à couvercle refermable.

Les produits Bifidus précédemment lancés par Migros (lait acidulé, drinks et fromage à pâte molle) ont déjà grand succès. Il était donc logique de compléter cet assortiment par une nouvelle sorte de beurre de table au Bifidus. Ce beurre Surchoix contient des bactéries Bifidus qui lui confèrent un arôme délicat et légèrement acidulé. Les bactéries Bifidus ont une influence positive sur la flore intestinale. De plus, elles rendent le beurre encore mieux digestible et mieux tartinable. Il a donc toutes les chances de trouver la faveur des consommateurs.

Pourvu d'un couvercle refermable, le gobelet de 200 g est très pratique, hygiénique, et protège le beurre contre les odeurs.

Actuellement en vente dans tous les magasins Migros, le beurre au Bifidus trouvera sa place dans votre réfrigérateur.

Rédaction: Service de presse
Migros, case postale 266
8031 Zurich

MIGROS

44-2706

Football - NE Xamax retrouve le Real Madrid au troisième tour de la Coupe UEFA

Cinq ans après



Duel de capitaines

Entre Perret (NE Xamax, à gauche) et Chendo (Real Madrid), les retrouvailles ne manqueront pas de piment! (Schneider)

Souvenirs, souvenirs. Cinq ans après, NE Xamax retrouve le Real Madrid en Coupe d'Europe. Voilà un tirage au sort qui a de quoi en combler plus d'un. Gilbert Facchinetti en premier, même si le président neuchâtelois rêvait de Torino. Mais, qui peut se permettre de faire la fine bouche quand il a l'honneur d'affronter le Real Madrid qui est, ni plus ni moins, le club le plus prestigieux d'Europe, voire du monde.

Genève
Julian CERVIÑO

«Hola, que tal?» «Très bien, merci et vous?» Heureux de se retrouver, les dirigeants des deux clubs se sont salués cordialement avant d'entreprendre les premières démarches pour l'organisation des rencontres qui auront lieu le mercredi 27 novembre (20 h 15) à Neuchâtel et, deux semaines plus tard, le 11 décembre (21 heures) à Madrid. Un ordre, qui a comblé d'aise Gilbert Facchinetti. «C'est idéal, s'exclamait-il. On ne pouvait rêver mieux, même si j'aurais préféré tomber pour la première fois contre un club italien.» Un club qui se nommait Turin en la circonstance.

Le sort a donc désigné les Espagnols et, bien sûr, tout le monde s'est rappelé à ce moment-là du quart de finale de 1986. Souvenez-vous, Real Madrid s'était imposé par 3-0 au match aller, tandis qu'au retour les «rouge et noir» avait réussi l'exploit de gagner par 2-0 (buts de Stielike et Jacobacci), une victoire obtenue devant 25.500 spectateurs et que personne n'a oublié à La Maladière. «C'est, en effet, un souvenir magnifique, confirmait Gilbert Facchinetti entouré par une meute de journalistes. J'espère qu'on fera aussi bien, voire mieux, cette fois-ci, surtout que nous savons à quoi nous attendre au Santiago Bernabeu.»

Indéniable, et plus qu'appréciable, avantage de ce tirage au sort: une grosse - très grosse - recette semble assurée pour NE Xamax (certains parlent déjà de plus d'un million). «C'est clair,

jubilait le président. La Maladière va être comble, mais, pour des raisons de sécurité, nous n'allons pas agrandir le stade.» Vous voilà avertis et il faut d'ailleurs savoir que les billets sont en vente.

REAL SUR SES GARDES

De ce point de vue, le fait de jouer le premier match à domicile peut être considéré comme un acquis important après la performance réussie contre Celtic Glasgow et aussi parce que ce premier match est finalement le

plus déterminant, alors autant le jouer à domicile. Mais, NE Xamax sera-t-il capable de rééditer son exploit du 22 octobre?

Pas impossible, reste que la qualification a l'avantage de son inconvénient et que, contrairement à ce qu'escompte Gilbert Facchinetti, le Real ne va pas sous-estimer les Xamaxiens. Tout d'abord, parce que les Espagnols se souviendront de 1986 et, ensuite, parce qu'ils savent très bien qu'éliminer Celtic Glasgow n'est pas à la portée du premier venu. «Cette qualifica-

tion et la manière dont elle a été obtenue a bien sûr de quoi nous inquiéter, reconnaissait Manuel Fernandez Trigo, le manager du club madrilène. Nous savons que ça ne sera pas facile, même si NE Xamax connaît quelques difficultés en championnat (réd: le dirigeant du Real était au courant avec une étonnante précision du parcours des Neuchâtelois). Cela dit, un club comme le nôtre, qui a de grandes aspirations européennes, devrait normalement se qualifier pour les quarts de finale.»

Eh oui, c'est que quand on a le palmarès du Real Madrid - 6 titres en Coupe des Champions, 2 en Coupe de l'UEFA (le dernier en 1986 justement) et 16 titres de champion d'Espagne - on nourrit forcément d'énormes ambitions.

IMBATTUS DEPUIS LE MOI DE MARS

Mais, l'expérience du Celtic Glasgow l'a démontré, le palmarès ne signifie pas toujours grand-chose et on ne joue pas avec les souvenirs. Toute la différence avec les Madrilènes c'est que, contrairement aux Ecosais, ils sont dans une très bonne période, eux qui n'ont perdu que

deux matches depuis que Radomir Antic a repris les rênes de l'équipe première au mois de mars dernier. Reste que si elle est actuellement leader de la «Liga», malgré les absences de Prosnicki (out jusqu'à Noël) et Hugo Sanchez (indisponible en tout cas jusqu'au match aller), la phalange de la capitale espagnole ne convainc pas vraiment les «socios» du Santiago Bernabeu. Radomir Antic est ainsi sur un siège éjectable depuis que Leo Beenhaker est de retour au poste de directeur technique.

On le voit tout n'est pas aussi rose que les chiffres le laissent penser dans ce grand club qui, depuis quelques années, a perdu un certain lustre. Mais, ne nous y trompons pas, NE Xamax a retrouvé sur son chemin un tout grand qui a dans ses rangs des joueurs de la classe de Hagi, Butragueño, Michel, Sanches, Gordillo et, peut-être surtout, le Brésilien Rocha qui, au poste de libero, a apporté à la défense madrilène une sécurité défensive qui lui a cruellement fait défaut ces dernières saisons.

Comme quoi, la tâche des gars de Hodgson s'annonce dure, mais stimulante. J.C.

Le tirage

Coupe des Champions (27.11.1991, 11.12.1991, 4.3.1992, 18.3.1992, 1.4.1992 et 15.4.1992). Poule A: Etoile Rouge Belgrade, Anderlecht, Panathinaïkos Athènes, Sampdoria. Poule B: Sparta Prague, Dinamo Kiev, Benfica Lisbonne, Barcelone.

Coupe des Coupes, quarts de finale (4.3.1992 et 18.3.1992): Werder Brême - Galatasaray Istanbul. Roma - Monaco. Atletico Madrid - FC Bruges. Feyenoord Rotterdam - Tottenham Hotspur.

Coupe UEFA, huitièmes de finale (27.11.1991 et 11.12.1991): BK Copenhague - Trabzonspor. La Gantoise - Dinamo Moscou. SV Hambourg - Sigma Olomouc. FC Tirol - Liverpool. Osasuna Pampelune - Ajax Amsterdam. Steaua Bucarest - Genoa. AEK Athènes - Torino. NE Xamax - Real Madrid.

Assemblée des délégués du Giron jurassien à Perrefitte

L'esprit nouveau

Le Giron jurassien retrouvera-t-il demain la place qui fut sienne hier, au plan du ski de fond s'entend? Réponse dans un avenir proche ou lointain? Reste qu'hier soir à Perrefitte, les délégués (39 clubs présents sur 45) se sont donné les moyens d'y parvenir au terme de l'assemblée générale d'automne. Certes, au printemps déjà, lorsque Marcel Richard céda la présidence au Biennois Claude von Gunten, un vent nouveau se levait.

En l'espace de cinq mois, à défaut de révolutionner le Giron, Claude von Gunten et son équipe ont sérieusement dépoussiéré les structures. En dotant, notamment, le Giron de statuts

modernes, les anciens datant pourtant d'octobre 1982!

Des statuts dont l'innovation la plus marquante consiste à offrir l'accès du Giron à d'autres disciplines que le ski, qu'il soit de fond ou alpin. A l'heure où les jeunes sont de plus en plus attirés vers des sports nouveaux, tels le snowboard, le ski «accro», le km lancé et autres, cette possibilité reflète l'esprit d'ouverture du Giron jurassien.

Des statuts acceptés après quelques précisions de détail... demandés par les «pinailleurs» de service!

PAS D'OBJECTION

Au chapitre des élections - un comité directeur et un comité technique, ce qui est nouveau -

aucune objection n'a été formulée. Tel fut le cas des différents rapports relatant l'assemblée générale de printemps aux Cernets. Qui fut la dernière du genre, les nouveaux statuts faisant état d'une seule assemblée générale par exercice.

Après l'acceptation des comptes (1630 fr de déficit), les délégués ont accepté le budget de l'exercice 1991-1992 qui porte sur 140.000 fr. Soit (pour l'heure?) un quart du budget de l'Association romande de ski.

A relever que le Loclois Michel Gremaud (Ski-Club Le Locle), trésorier depuis 12 ans, a passé la main au soir de cette assemblée des délégués. Une tâche qui désormais appartient à

Claude Robert (Ski-Club La Chaux-de-Fonds).

En fin de compte, une assemblée des délégués rondement menée, bien dans la ligne de son président et de ses nouveaux comités. Premier bilan de ce «Giron nouveau», arrivé, comme le

Beaujolois, en novembre. Heureux présage! Et rendez-vous en septembre 1992 à Delémont. Même si le Giron a perdu 277 membres de juillet 1990 à juillet 1991, puisqu'il est passé de 4217 membres à 3940.

Pierre-Henri BONVIN

Des noms

Composition du comité directeur. Président: Claude von Gunten. Vice-président: Pierre-Eric Rey. Caissier: Claude Robert. Secrétaire: Viviane Huguélet. Presse: Aldo Rustichelli. Relations publiques: Claude Meyer. Chef alpin: Gérard Triponez. Chef fond: Laurent Donzé. Chef saut et combiné nordique: Henri Beutler. Chef ski de loisir et ski gratuit: Francis Girardin. Chef juge-arbitre: Francis Tschappat.

Football

Un but par match!

L'avant-centre yverdonnois Alain Béguin (photo ASL) sera à surveiller par la défense chaud-de-fonnière, cet après-midi. L'ancien «jaune et bleu» a en effet cartonné cette saison, qui a inscrit dix-huit buts en autant de rencontres.



Page 13

Gymnastique

«Patti» au tournant

A l'occasion de son 20^e anniversaire, l'Union sportive La Neuveville organise ce week-end le championnat suisse féminin de gymnastique, où la Chaux-de-Fonnière Patricia «Patti» Giacomini fera figure de grande favorite.

Page 15

Haltérophilie

Participation relevée

Il y aura du beau monde aujourd'hui à la salle de gymnastique de Tramelan-Dessus. Pour la 21^e édition du Challenge 210, les organisateurs tramelots ont réuni les meilleurs haltérophiles du pays.

Page 16



ROULEMENTS MINIATURES SA
MINIATURWÄZLAGER AG
MINIATURE BEARINGS LTD

Vous êtes titulaire d'un certificat fédéral de capacité de

mécanicien
mécanicien de précision
mécanicien
faiseur d'étampes
mécanicien d'entretien
affûteur d'outils
tourneur

Nous vous offrons la semaine de 40 heures, l'horaire variable, les vacances «à la carte», un salaire en rapport avec la formation et l'expérience.

RMB ROULEMENTS MINIATURES SA
Eckweg 8, 2500 Bienne 6, ☎ 032/41 47 21,
interne 227, service du personnel.

6-2007

Pour l'Ecole-club de LA CHAUX-DE-FONDS nous cherchons

UN/UNE CONSEILLER/ÈRE PÉDAGOGIQUE

à temps partiel (26 h / semaine)

But de la fonction : assurer la qualité de l'enseignement.
Tâches principales : Engagement et formation pédagogique des enseignants.
Coordination de collaborateurs pédagogiques. Gestion administrative.

Exigences de la fonction :

- Pratique de l'enseignement
- Compétences en formation, si possible, de formateurs et animateurs de groupes d'adultes
- Capacité à communiquer et à négocier
- Sens de l'organisation et de l'administration.
- Bonne culture générale, formation supérieure ou équivalente
- Disponibilité en soirée.

Nombreux avantages sociaux

Entrée en fonction : à convenir

Les candidat(e)s voudront bien adresser leurs offres manuscrites et dossier au responsable du service pédagogique



Ecole-club Migros
Neuchâtel-Fribourg
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel.

28-92

Votre avenir nous passionne

Pour les professionnels de l'étampe

mécaniciens étampes

Nous vous proposons les postes suivants:
- réalisation d'étampes automatiques progressives
- ou responsable d'un atelier de fabrication d'outillages

Expérience dans les étampes industrielles indispensable.

Veillez contacter M. G. Forino.

470-584



Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Vous maîtrisez parfaitement la fabrication de la boîte de montre.

Voici ce que nous proposons à un

BOÎTIER EXPÉRIMENTÉ

- contrôles techniques chez les fournisseurs et sous-traitants
- contrôles en cours de fabrication
- établissement de rapports, directives, etc.

Veillez contacter sans tarder M. G. Forino.

470-584



Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons, pour la région lausannoise, un

contremaître mécanicien

pour la conduite d'un atelier de reprise occupant environ 40 ouvriers et 3 réglieurs.

Domaine: mécanique de précision Ø de 1 à 20 mm.

Nous vous aiderons volontiers pour la recherche d'un appartement.

Salaire et prestations de premier ordre.

Veillez adresser vos offres à M. G. Forino.

470-584



Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



Intermedics S.A.
A company of **SULZERmedica**

Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des technologies médicales. Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde.

Distribués dans plus de 45 pays, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.

Nous cherchons pour renforcer notre service, de maintenance des équipements de haute technologie un

mécanicien-électronicien ou électronicien

qui se verra attribuer les tâches suivantes:

- entretien des équipements de production et appareils de test;
- tests et mesures sur les nouveaux équipements;
- divers travaux de câblage et réparation.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre munie des documents usuels à:

Intermedics S.A.
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle

470-575

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:

monteur en chauffage

capable de prendre des responsabilités, pour un poste stable.

Nous attendons volontiers vos offres de service.

470-584



Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Famille de médecin (Oberuzwil SG) cherche

JEUNE FILLE AU PAIR

pour s'occuper de deux petits enfants et pour aider au ménage, congé samedi et dimanche, date d'entrée: début 1992 ou à convenir.

Tél. 073 51 62 72.

182-500434/4x4



Le No 1 des appareils ménagers cherche son

REPRÉSENTANT

pour la région de Bienne et du Jura

Vous assurez les activités de promotion, dans la région du Jura bernois et du canton du Jura, entretenez des bonnes relations à une clientèle exigeante (revendeurs, architectes, propriétaires d'immeubles). Vous serez responsable de la coordination de la commercialisation dans la région et vous dirigerez le bureau de Bienne avec ses deux employées qui seront à votre disposition.

Ce poste très indépendant demande un vendeur expérimenté avec une formation commerciale ou technique. Pour assurer de bonnes relations avec le siège en Suisse alémanique, vous avez besoin de parler couramment l'allemand.

Cela vous intéresse? Prenez directement contact avec notre directeur E.R. Jäger, qui vous assure d'une entière discrétion. Nous attendons votre curriculum vitae avec photo, lettre manuscrite et certificats sous réf. No V-43/Re-IM.

6-2621

MSI-Conseils en Personnel
65, Beau-Site / CH-2603 Péry / Tél. 032 96 18 38

Cartier

Les défis quotidiens
d'une grande entreprise en pleine expansion.

Les avantages indiscutables
d'une société de renom international.

Un travail autonome sur une gamme de produits de luxe,
qui produit les montres Cartier, Baume et Mercier
et Yves Saint-Laurent.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

chef de projet
pour notre département technique

Nous demandons: formation d'ingénieur ETS en microtechnique ou technicien ET; connaissances en construction horlogère et de l'utilisation CAO; aptitudes à gérer des projets et à organiser un bureau technique.

Nous offrons: un travail varié dans un cadre agréable; des prestations sociales de premier rang; un horaire variable pour une semaine de 40 heures.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de service, accompagnée d'une photo et prétention de salaire à l'adresse suivante: M. Bernard MIGY, chef du personnel, CTL horlogerie SA, rue Pierre-Jolissaint 37, 2610 Saint-Imier.

470-902

Cartier

SCHAUBLIN

Pour notre bureau des équipements spéciaux, nous cherchons à engager un

INGÉNIEUR ETS en mécanique

Il sera chargé de conduire une équipe de techniciens qui s'occupe de l'étude de problèmes d'usinage pour nos clients; de la construction des spécialités qui y sont liées, ainsi que l'établissement d'offres.

Nous offrons: - un travail varié après une mise au courant sur nos produits.

Nous demandons: - quelques années d'expérience dans la machine-outils avec de bonnes connaissances pratiques de l'usinage des métaux en technique CNC;
- français et allemand parlés et écrits, avec connaissances de l'anglais, faciliteront le contact avec nos clients et service de vente.

Les candidats intéressés par ce poste sont priés d'envoyer leur offre à notre service du personnel ou prendre contact avec M. Hausmann.

96-17145/4x4

Fabrique de machines SCHAUUBLIN S.A.
2735 Bévillard Tél. 032 / 92 30 42

Football - Le FCC serait particulièrement bien inspiré de surveiller un certain Alain Béguin

Un but par match!



Dix-huit buts en autant de matches: Alain Béguin se porte plutôt bien en ce championnat 1991-1992. L'avant-centre d'Yverdon sera donc à surveiller de très près en cette fin d'après-midi (17 h 30) par la défense chaud-de-fonnière.

Ce d'autant plus qu'en tant qu'ancien «jaune et bleu», Béguin sera particulièrement motivé en pénétrant sur la pelouse de La Charrière. Une chose est sûre: Béguin ne fera pas de cadeau à ses anciens potes. «J'ai



Alain Béguin

L'homme a le sens du but. Gare à lui!

encore en mémoire le 7-2 que nous avions ramassé la saison dernière» précise-t-il. Avec un sourire aux lèvres qui en dit long sur ses intentions...

Par
Renaud TSCHOUMY

Oui, Alain Béguin fait vraiment très fort cette saison. «C'est vrai» note-t-il avec un brin de modestie. Avant de reprendre: «J'ai joué tous les matches, et j'avoue être en pleine forme. Mais j'ai toujours été un buteur. Ça ne me surprend donc qu'à moitié.»

EXPÉRIENCES POSITIVES
Alain Béguin - qui a fait toutes ses classes au Locle - a pourtant connu un début de carrière pénible en Ligue nationale. Rapport aux résultats négatifs des clubs dont il portait les couleurs.

Explications: en 85-86 (première saison de Béguin en LNB), Le Locle était relégué, malgré les treize buts de son avant-centre. Celui-ci prenait alors la direction du FC La Chaux-de-Fonds... avec lequel il était relégué de LNA en LNB au terme du championnat 86-87 (Béguin scora à cinq reprises). Et l'année suivante, le FCC participait au tour contre la relégation de LNB. Tu parles d'une scoumoune...

«Avec le recul, je garde pourtant un bon souvenir de ces années-là, explique Béguin. Ainsi, sous les couleurs du Locle, j'ai particulièrement apprécié l'état d'esprit positif de tous. Et particulièrement de Claude Zurcher, à qui je dois beaucoup.»

Son expérience chaud-de-fon-

nière a également marqué l'actuel fer de lance yverdonnois: «La dernière équipe chaud-de-fonnière à avoir évolué en LNA était jeune, et particulièrement motivée. Mais il ne fallait pas se leurrer: la place du FCC de cette époque était en LNB.» Et l'expérience l'a prouvé...

UNE MINUTE AVEC LUCERNE

Alain Béguin a ensuite tenté sa chance du côté de Lucerne. C'était lors de la saison 88-89, qui a vu Lucerne décrocher le premier titre national de sa carrière. Sans qu'Alain Béguin y soit pour beaucoup: «J'ai joué une minute en tout et pour tout! Mais j'ai tout de même été sacré champion suisse des espoirs, avec dix-sept buts à la clé.»

Béguin regrette-t-il de ne pas être parvenu à s'imposer? «Pas vraiment. Il faut savoir que des gars comme Bernaschina ou Friberg étaient également remplaçants. Cela situe le niveau. Et puis, le fait de m'entraîner avec

des garçons comme Mohr ou Gretarsson m'a énormément apporté.»

«Béguin» a néanmoins cassé son contrat de deux ans après une saison seulement. «J'aurais pu rester. Mais les dirigeants lucernois ont transféré Knup, Eriksen et Tuce: mes chances de jouer en Ligue A s'en trouvaient donc amoindries. Comme Bernard Challandes cherchait un attaquant, et que j'avais envie de revenir en Suisse romande pour des raisons professionnelles (Béguin est actuellement technicien en informatique dans une entreprise de Lausanne), j'ai donné mon accord à Yverdon.»

EN DEMI-TEINTE

Le papa du petit Mathias (14 mois) a pourtant mis passablement de temps à éclater sous le maillot yverdonnois. «Mon démenagement m'a troublé en début de saison 89-90. Il m'a bien fallu deux mois pour être à 100%. C'est mieux allé ensuite.

En avant, toute!

Alain Béguin, aussi loin qu'il se souvienne, a toujours été porté vers les buts adverses. Dès ses débuts - «Je devais avoir sept ans...» - il a occupé une place à la pointe de l'attaque.

De fait, même s'il n'a rien de l'aillier-type façon Urošević ou Chassot, il n'a guère de préférence quant à un poste particulier... pourvu que ce soit devant!

«Sous le maillot d'Yverdon, j'ai déjà évolué au centre de l'attaque et sur le flanc. Quand Dajka joue, je suis plutôt sur les côtés. Dans le cas contraire, j'occupe une position beaucoup plus centrée. Ça m'est égal, en fin de compte. L'important est que je puisse marquer des buts!»

Dans ces conditions, Béguin a tout lieu de se montrer satisfait de sa saison. On le serait à moins, d'ailleurs...

R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

Leitmotiv: ne pas perdre!

FCC - Yverdon. L'affiche est alléchante. Mais en fonction de la situation, le match pourrait bien ne valoir que par sa tension. Car, entre deux équipes qui tiennent à terminer au-dessus de la barre, les débats risquent d'être animés...

Roger Läubli le confirme: «La défaite est interdite. Il nous reste quatre matches. Si nous récoltons quatre points jusqu'à la trêve, nous serons dans le bon wagon.» Inutile d'ajouter que plus vite ces points seront dans l'escarcelle chaud-de-fonnière, mieux ce sera...

Mais les «jaune et bleu» ne seront pas au complet: Haatrecht

est suspendu, Guede et Pétermann - qui s'est fait opérer de l'épaule jeudi - toujours out et Thévenaz très incertain. «Je n'ai guère le choix, commente Läubli. On assistera certainement à la rentrée de Maillard. Et l'essentiel, pour nous, sera de réussir à bloquer Béguin.» Oh oui!

RÉSULTAT À EFFACER

Du côté yverdonnois, Bernard Challandes est également en proie à certains problèmes: «Dajka, qui souffre d'une hernie discale, ne peut pas tenir longtemps. Castro était légèrement blessé cette semaine et Chatelan se marie, puis nous

n'aurions pas dû jouer ce week-end...»

Et à propos du match proprement dit? «Sur le terrain du FCC, qui est l'une des meilleures équipes de LNB, un point me satisferait amplement. Ce d'autant plus que les Chaux-de-Fonniers sont toujours très concentrés contre nous. Et puis, nous aimerions bien effacer le résultat de notre dernier match à La Charrière.» Ce qui ne devrait pas être difficile, puisque le FCC s'était alors imposé 7-2...

SRD: UNE CHANCE EN CONTRE

Les SR Delémont, enfin, vont devoir crocher sur la pelouse de

Fribourg, pour qui ce match est celui de la dernière chance, rapport - toujours... - à la fameuse barre.

«Nous en sommes conscients, note Jean-Marie Konz. Mais cela pourrait nous profiter: les Fribourgeois devront tout donner, et nous aurons alors une chance de les surprendre en contre-attaque. Un point nous mettrait en confiance avant le déplacement de Châtel-St-Denis. Car notre objectif est à présent de ne pas terminer dernier du groupe.»

Sans les traditionnels absents que sont Varga, Sallai, Sahli et Lovis, la tâche des SRD sera toutefois rude... R.T.

À L'AFFICHE

LNB, groupe ouest

Aujourd'hui

17.30 La Chx-de-Fds - Yverdon
Fribourg - Delémont
UGS - Bulle

Demain

14.30 Granges - Châtel St-Denis
Malley - Bâle
Old Boys - Etoile Carouge

1. Bâle	18	10	5	3	35-25	25
2. Bulle	18	8	6	4	40-25	22
3. Malley	18	9	4	5	32-26	22
4. Chx-de-Fds	18	7	4	28-19	21	
5. Yverdon	18	8	5	5	35-27	21
6. Granges	18	7	6	5	30-24	20

7. Old Boys	18	7	5	6	32-18	19
8. UGS	18	8	3	7	36-31	19
9. Fribourg	18	7	2	9	28-31	16
10. Et. Carouge	18	5	3	10	30-49	13
11. Ch.-St-Denis	18	4	3	11	18-38	11
12. Delémont	18	2	3	13	19-50	7

LNB, groupe est

Demain

14.30 Baden - Kriens
Chiasso - SC Zoug
Coire - Glaris
Emmenbrücke - Schaffhouse
Locarno - Brüttisellen
Winterthur - Bellinzone

1. Baden	18	11	3	4	33-20	25
2. Schaffhouse	18	8	7	3	45-18	23
3. Coire	18	9	5	4	23-13	23
4. Chiasso	18	8	6	4	38-16	22
5. Bellinzone	18	8	6	4	38-20	22
6. Locarno	18	6	7	5	23-18	19

7. Brüttisellen	18	6	6	6	19-26	18
8. Winterthur	18	6	5	7	22-25	17
9. SC Zoug	18	7	3	8	21-33	17
10. Kriens	18	5	4	9	19-29	14
11. Glaris	18	3	12	13-46	9	
12. Emmenbr.	18	3	14	12-42	7	

Première ligue, groupe 2

Aujourd'hui

14.30 Serrières - Berthoud
16.00 Bümpliz - Moutier
16.30 Colombier - Lyss

Demain

14.30 Echallens - Thoune
Lerchenfeld - Soleure
Münsingen - Berne
15.00 Doldidier - K. Balsthal

1. Bümpliz	11	8	2	1	24-10	18
2. Lyss	11	6	4	1	23-14	16

3. Moutier	11	6	4	1	19-14	16
4. Echallens	11	5	3	3	18-13	13
5. Soleure	11	4	4	3	14-12	12
6. Serrières	11	4	3	4	26-22	11
7. Colombier	11	3	5	3	14-17	11
8. Berne	11	3	4	4	19-17	10
9. Doldidier	11	4	2	5	17-18	10
10. Berthoud	11	4	0	7	18-18	8
11. Münsingen	11	3	2	6	11-14	8
12. Lerchenfeld	11	3	2	6	18-26	8
13. Thoune	11	2	3	6	8-23	7
14. Klus-Balsthal	11	2	2	7	15-25	6

À L'ETRANGER

Allemagne

Stéphane Chapuisat est en grande forme. Le Vaudois a en effet inscrit un nouveau but, le 10e de la saison, ce qui fait de lui le leader au classement des buteurs devant Eckstein (Nuremberg).

Malheureusement, Stéphane Chapuisat n'a pas fini le match de la meilleure des façons. Suite à un choc tête contre tête avec son cerbère. Fortement commotionné, il a dû quitter la pelouse détrempée sur une civière et passer la nuit en observation à l'hôpital.

Sa participation à Roumanie - Suisse semble bien compromise. Hélas... (si)

Dortmund - Wattensch. 1-1
Nuremberg - Duisbourg 1-1

CLASSEMENT

1. Francfort	16	9	4	3	40-20	22
2. Stuttgart	16	8	4	4	29-16	20
3. Kaiserslaut.	16	8	4	4	27-17	20
4. Dortmund	17	7	6	4	30-29	20
5. Leverkusen	16	6	7	3	17-12	19
6. Nuremberg	17	7	5	5	28-23	19
7. Duisbourg	17	5	9	3	23-21	19
8. Schalke 04	16	6	5	5	25-21	17
9. Hansa Rost.	16	6	4	6	26-24	16
10. Cologne	16	2	12	2	20-20	16
11. Hambourg	16	4	8	4	16-19	16
12. Karlsruhe	16	6	4	6	22-27	16
13. W. Brème	16	5	5	6	21-21	15
14. Bayern	16	5	6	5	20-23	15
15. Dyn. Dresde	16	5	3	8	12-22	13
16. Wattensch.	17	3	7	7	18-26	13
17. Kickers S.	16	4	4	8	21-26	12
18. Düsseldorf	16	4	4	8	21-27	12
19. Mönchengl.	16	4	4	8	14-24	12
20. Bochum	16	4	4	8	19-31	12



Jeunes gens, l'innovation est le moteur de la réussite!

Jeunes gens, filles et garçons, voulez-vous apprendre un métier moderne, évolutif, ouvert sur l'avenir? Pour août 1992, nous offrons des places d'

Apprentissages

avec contrats dans les métiers suivants:

- Décolleur**
- Mécanicien de précision**
- Outilleur**
- Horloger-microélectronicien**

- Nos prestations:
- Formation pratique adaptée aux techniques nouvelles
 - rémunération dès la 1ère année
 - horaire libre
 - participation aux frais de transport
 - logement et pension
- Pour tous renseignements, visites, stages et inscriptions, adressez-vous au

Centre Romand de Formation Professionnelle à Chézard, tél. 038/54 11 11 interne 3290

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



VIBREURS APPLICATIONS SA
Automatisation VIBREURS APPLICATIONS S.A.
Rue Girardet 29
2400 Le Locle
☎ 039/34 11 50

cherche

secrétaire-comptable

capable d'assumer les tâches suivantes: comptabilité, service du personnel, assurances, etc;

employé(e) de commerce

bilingue français-allemand, relations clients, assistance dans la vente.

Engagement tout de suite ou date à convenir.

Emploi à temps partiel possible.

Faire offres.

28-14041

Pour donner des cours de langues, nous cherchons des personnes de langue maternelle allemande et anglaise comme

enseignant(e)s

Conditions:

- bonne présentation;
- aptitudes pédagogiques;
- disponibilité matin/soirée.

Adresser offres de service sous chiffres 470-766 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.



Si vous aimez la musique, êtes de confiance, avez le sens des responsabilités, une expérience de la vente

nous cherchons:
vendeuse à temps complet
vendeuse à temps partiel

Faites vos offres de service uniquement par écrit à:
Arcades Music
Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12150

is méca
Automatisation Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 71 11

Notre société, qui est à la pointe de la technologie dans le domaine de l'automatisation, cherche

un technicien en électronique

pour son département Service après-vente (Europe).

Profil souhaité:

- bonnes connaissances en mécanique;
- bonnes connaissances d'anglais et/ou d'allemand;
- bon entente;
- sens des responsabilités;
- aimant voyager;
- aptitude à travailler de manière flexible et indépendante.

Nous offrons:

- un travail varié et autonome;
- une formation complète sur nos machines;
- des prestations à la hauteur des exigences du poste.

Préférence sera donnée à une personne justifiant de quelques années d'expérience dans un poste similaire;

un agent d'ordonnancement

avec de bonnes connaissances en mécanique (CFC) pour l'analyse de stock, le lancement et le suivi de fabrication, au moyen d'un système de GPAO.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, à l'attention de notre service du personnel.

132-12238

République et Canton de Neuchâtel
Commune de Marin-Epagnier
MISE AU CONCOURS

Par suite de réorganisation au collège et de l'ouverture de l'espace Perrier, un poste de

CONCIERGE

est mis au concours à la Commune de Marin-Epagnier.

Nous demandons au candidat:

- d'être de nationalité suisse
- de posséder un permis de conduire pour voiture
- d'apprécier le travail en équipe
- et d'avoir un bon esprit de collaboration
- de s'adapter à des horaires irréguliers

Quelques années d'expérience seraient appréciables.

Traitement et prestations sociales: selon règlement communal.

Entrée en fonction: 1er janvier 1992 ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo et des copies de certificats doivent être adressées au Conseil communal, 2074 Marin-Epagnier, jusqu'au 21 novembre 1991. Pour tout renseignement et obtenir le cahier des charges: ☎ 038/33 17 87, interne 20.

Conseil communal

Marin-Epagnier, 5 novembre 1991.

28-505588

Intermedics S.A.
A company of **SULZERmedica**

Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des technologies médicales. Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde.

Distribués dans plus de 45 pays, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.

Nous cherchons pour notre département «Test Equipment»

ingénieur ETS

ou technicien (option informatique)

Nous demandons de notre futur collaborateur:

- connaissances des réseaux locaux (Novell ou autres);
- connaissances des protocoles de communication (X.25, TCP/IP, NFS, PC/TCP);
- connaissances Hardware, langages, programmation langage base de données;
- être apte à travailler de façon indépendante;
- connaissances de l'anglais technique indispensable.

Notre nouveau collaborateur se verra attribuer différents projets concernant la réalisation de programmes pour l'amélioration des tâches de production ou autres départements, ainsi que la maintenance et le développement de notre réseau informatique.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre munie des documents usuels à:

Intermedics S.A.
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle

470-575

Voulez-vous collaborer avec nous?

Nous sommes une PME bientôt centenaire, occupant plus de 350 collaborateurs. Nos produits mondialement connus sont exportés dans plus de 120 pays.

Voulez-vous collaborer avec nous? Nous cherchons le responsable de notre bureau d'études, un

INGÉNIEUR EPF/ETS

ou formation équivalente en mécanique avec plusieurs années d'expérience dans le secteur de la construction. Ce collaborateur travaillera avec le chef de nos services techniques à la construction d'outillages, à l'amélioration de nos moyens de production et au développement de nos produits.

Pour ce poste, nous souhaitons une personne apte à assumer des responsabilités, douée d'un esprit créatif, ayant de bonnes connaissances en DAO et une forte personnalité. Connaissance de l'allemand indispensable.

Age désiré: 30 à 40 ans. Entrée en service dès que possible ou pour date à convenir.

Nous offrons:

- ambiance de travail agréable;
- salaire en rapport avec les qualifications;
- prestations sociales d'une entreprise moderne (membre ASM);
- horaire mobile;
- intéressante perspective de promotion.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre de service accompagnée des documents usuels à notre service du personnel.

14-663/4x4

WENGER S.A.
Service du personnel
CH-2800 Delémont
☎ 066 - 22 61 81
Fax: 066 - 229 890



Fabrique de couteaux Messerfabrik Cutlery works



IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE

de 16 appartements

Faire offres à:
Régies SA, Puit-Godet 22
2005 Neuchâtel
☎ 038/25 46 40

28-1049

Nous vendons à Courtelary, en situation calme et ensoleillée (à côté de l'église catholique)

Maisons familiales mitoyennes

comprenant:

Sous-sol: local bricolage, buanderie, chauffage, cave, citerne.

Rez-de-chaussée: entrée, cuisine habitable, W.-C. séparés, garde-robe, salon avec cheminée.

1er étage: grande chambre des parents, 2 chambres d'enfants, salle de bains.

Combles: 1 grande pièce 50 m²

Prix: Fr. 542 000.-, financement avantageux, aide fédérale.

Loyer par mois: Fr. 1980.-

Journée portes ouvertes

Dimanche 10 novembre 1991:
10 h 00 à 12 h 30
14 h 00 à 17 h 00

6-1130

Fabio Boesiger

Agence immobilière et fiduciaire
Rue des Prés 84, Bienne. 032 22 82 15



IMMOBILIER

A louer dans petite maison
appartement
complètement rénové

Disposant d'une cuisine agencée, 2 chambres, salon-salle à manger avec cheminée, sortie sur grande terrasse, pelouse arborisée avec barbecue, puits, maisonnette de jardin, avec luminaire extérieur, chambre haute, buanderie avec machine à laver, étan-dage, atelier 40 m² et cave. Fr. 1400.- + charges.
☎ 039/35 14 19 - 077/37 17 91.

132-503133

VERBIER

A vendre

**aux ESSERTS
SUPERBE
APPARTEMENT
DE LUXE**

près des pistes et du golf.
Surface intérieure 235 m².

Renseignements:
AGENCE DOMUS
☎ 026/31 69 69, fax 026/31 42 75.

243-343819



Nous cherchons, pour le canton de Neuchâtel, pour notre département chauffage, sanitaire:

un représentant

dynamique, ambitieux, désireux de se créer une belle situation.

Bonnes conditions de rétribution et de travail au sein d'une équipe motivée.

Préférences: personne avec expérience de la vente ou de bonnes connaissances en chauffage ou sanitaire.

Offre écrite avec curriculum vitae, à:

28-1342



multipompes

2053 cernier
tel. 038-53 35 46
fax 038-53 35 57

Gymnastique - Les championnats suisses artistiques féminins ce week-end au Landeron

«Patti» attendue au tournant

L'Union sportive La Neuveville (USN) a tenu à marquer le coup pour son 20e anniversaire. Les responsables de cette société ont ainsi assumé la lourde tâche d'organiser un championnat national. Pour le plus grand bonheur des amateurs de gymnastique de la région, qui pourront applaudir ce week-end les exploits des meilleures gymnastes suisses à l'artistique dans la salle des Deux-Thielles du Landeron avec le secret espoir de voire triompher la Chaux-de-Fonnière Patricia Giacomini en élite et d'autres représentantes régionales aux niveaux inférieurs.

Après la Fête fédérale de Lucerne du mois de juin et les

championnats du monde d'Indianapolis du mois de septembre, le rendez-vous du Landeron est un des points forts de la saison. Pour les gymnastes de l'élite, ce sera une nouvelle occasion de se mesurer et ce sans une trop grande pression puisque aucune d'entre elles ne se rendra aux Jeux olympiques de Barcelone. «Après Indianapolis, les têtes pensantes de la Fédération en ont décidé ainsi, même si une d'entre nous aurait pu y aller» indique Patricia Giacomini.

Par
Julian CERVINO

Conséquence immédiate pour la compétition de ce week-end: il n'y aura pas d'imposés étant donné que les Suissesses n'auront plus besoin d'exécuter ses exercices lors des rendez-vous internationaux. Une décision réjouissante pour le spectateur, mais pas forcément pour Patricia Giacomini qui excelle dans ce genre d'exercice.

De plus, la Chaux-de-Fonnière, parfaitement rétablie depuis, a été quelque peu handica-

pée par une bronco-pneumonie ces derniers temps. Une maladie qui l'a empêché de participer à la dernière rencontre internationale le week-end passé. A cette occasion, la Zurichoise Tanja Pechstein a, elle, affiché une forme étincelante et part ainsi grand favorite de ces championnats suisses.

AU MOINS UN PODIUM

Mais, le Fête fédérale l'avait démontré, au sein de l'équipe nationale, les gymnastes se tiennent de très près. «C'est vrai, confirme Patricia Giacomini, nous ne sommes pas loin les unes des autres. C'est donc souvent la forme du jour et la chance qui font la différence.»

La motivation sera également un élément important et à ce niveau la Chaux-de-Fonnière devrait parvenir à se transcender non loin de ses terres devant un public qui devrait être tout acquis à sa cause. «C'est en effet stimulant d'évoluer près de chez soi, affirme celle que ses proches surnomment «Patti». Je fais donc tout pour confirmer mon exploit de Lucerne en obtenant une place sur le podium et en me qualifiant pour quelques finales aux engins avec l'espoir de triompher au sol, ma discipline préférée.»

TITRES EN VUE

Si Patricia Giacomini sera la «vedette» régionale, il ne faut pas oublier que derrière elle d'autres filles sont capables de s'illustrer au Landeron. On pense d'abord à la Neuvevilloise de 13 ans, Pascale Grossenbacher, reine de la catégorie juniors à la Fête fédérale et cham-



Patricia Giacomini

Le titre national après le fédéral?

(ASL)

pionne suisse au niveau 4 l'année passée, devrait défendre ses chances devant son public malgré la fracture à la main dont elle a souffert pendant deux mois, quant à la Boudryenne Miria Di Romualdo elle brigue également les places d'honneur.

En niveau 5 (aucune régionale n'est en lice en niveau 6), on retrouvera le duo boudryen

formé par Cindy Mischet et Janique Plancherel qui est capable de réaliser un doublé. La première part en tout cas favorite pour le titre puisqu'elle a terminé première de l'éliminatoire d'il y a quinze jours à Genève. Dans cette même catégorie, Loïse Boillat, de L'Abécille de La Chaux-de-Fonds, aura elle des ambitions plus limitées.

J.C.

«Magic» Johnson se retire - Earvin «Magic» Johnson (32 ans), la star des Los Angeles Lakers, a annoncé qu'il mettait fin avec effet immédiat à sa carrière, parce qu'il était séropositif. «A cause d'un test qui a prouvé que je suis séropositif, je me vois dans l'obligation d'arrêter le basketball. Je veux juste dire clairement que je suis séropositif, mais que je ne suis pas infecté par le sida», a annoncé «Magic». (si)

BRÈVES

Football

Galler à l'œuvre

Le Suisse Bruno Galler a été désigné pour arbitrer le match de la poule finale B de la Coupe d'Europe des clubs champions entre Benfica Lisbonne et le FC Barcelone (2e journée/11 décembre). Le huitième de finale aller en Coupe de l'UEFA, le 27 novembre à La Maladière, entre NE Xamax et le Real de Madrid sera arbitré par le Hollandais Mario Van der Ende, alors que le match retour au Santiago-Bernabeu, le 11 décembre, sera dirigé par le Français Joël Quiniou.

Autriche:

retour à dix clubs

Le championnat d'Autriche reviendra à une formule à dix clubs en première division dès la saison prochaine. Depuis 1982, le nombre de club avait été poussé à 12.

Stewart forfait

Paul Stewart, le milieu de terrain de Tottenham, a déclaré forfait pour le match Pologne-Angleterre, du 13 novembre à Poznan, en éliminatoires (groupe 7) de l'Euro 92, après s'être blessé jeudi soir à Porto lors de la rencontre de son club en Coupe des Coupes.

Celtic se renforce

A peine remis de son élimination en seizièmes de finale par NE Xamax, Celtic Glasgow s'est renforcé en engageant Tony Mowbray, défenseur de Middlesbrough (actuel leader de la deuxième division anglaise). La somme du transfert porte sur un million de livres, soit 2,6 millions de francs.

Servette - NE Xamax avancé

En raison de la participation de NE Xamax aux huitièmes de finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA, le mercredi 27 novembre, à La Maladière contre le Real de Madrid, le match de championnat prévu contre Servette, aux Charmilles, le dimanche 24 novembre à 14 h 30, a été avancé au samedi 23 novembre à 17 h 30.

Michel de retour

Le milieu de terrain du Real Madrid, Miguel Gonzalez «Michel», fera son retour dans la sélection espagnole qui affrontera la Tchécoslovaquie dans un match comptant pour le groupe 1 des éliminatoires de l'Euro 92, mercredi 13 novembre à Séville.

Basketball - Les équipes neuchâteloises à l'extérieur

Virages importants

C'est le début des grands voyages pour les équipes chaux-de-fonnières, qui ne retrouveront pas le Pavillon des sports avant un bon moment. Mais le calendrier, c'est le calendrier...

En LNA féminine, les Chaux-de-Fonnières n'auront pas la partie facile dans la salle de City FR. D'autant plus qu'elles n'ont pas encore trouvé d'étrangère.

«Nous sommes sur une piste en Yougoslavie, explique Isabelle Antal. Mais rien n'est encore véritablement concret. Nous allons donc au-devant d'une rencontre difficile. Les Fribourgeoises vont certainement nous prendre en press, pour profiter des balles perdues éventuelles. A nous de réussir à

poser notre jeu, et de tenter notre chance jusqu'au bout.»

Une mission délicate. «C'est vrai. Raison pour laquelle Catia Leonardi viendra nous donner un coup de main à la distribution.» Ce qui ne sera effectivement pas de trop.

CONTINUER SUR LA LANCÉE

Les gars du BBCC, à Reussbühl (7 m - 2 pts), ont une belle carte à jouer. «Si nous poursuivons sur notre lancée, nous reviendrons deux points en poche, précise Pierre-Alain Benoit. Car notre partie contre Monthey, au niveau collectif surtout, m'a rassuré en tous points.»

UNION NE CONFIAIT

En LNA masculine enfin.

Volleyball - Troisième journée en LNB

Destins divers

Placé sous le signe des Coupes d'Europe pour diverses équipes de LNA masculine, ce week-end sera synonyme de repos pour TGV 87, mais pas pour les sociétaires de LNB qui seront eux sur la brèche et qui connaissent des destins divers en ce début de saison.

Parmi les équipes neuchâteloises de la catégorie sus-mentionnée, deux ont remporté, tant bien

que mal, leurs deux premiers matches, il s'agit des hommes de Colombier et des dames du NUC. Pour leur part, les Colombines sont toujours sans le point, malgré un bon match face à Guin.

La journée d'aujourd'hui confirmera-t-elle ces premières tendances? On le souhaite pour les Colombins et les Universitaires de Neuchâtel, mais pas pour les filles de Colombier. (jc)

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

LNB masculine

15.00 Uni Berne - Colombier

Première ligue masculine

17.30 Savigny - La Chx-de-Fds

LNB féminine

17.00 Uni Berne - Colombier
Genève-Elite - NUC

Première ligue féminine

16.00 Fr.-Mont. - Volleyb. Bienne

Hockey sur glace - Programme restreint ce week-end

Fleurier veut confirmer

Petit week-end pour les amateurs de hockey sur glace, puisque la LNA est au repos, la LNB pres- que aussi (match de rattrapage entre Herisau et Sierre) alors qu'il n'y aura qu'un match en première ligue, un certain Champéry - Fleurier.

Les Valaisans, néo-promus, constituent la bonne surprise de ce début de saison puisqu'ils

sont encore invaincus, bien qu'ils aient joué quatre de leurs cinq matches à l'extérieur!

Avec huit points à son actif, Champéry se place désormais comme un candidat éventuel aux finales. Pour sa part, Fleurier reste sur un convaincant succès à Moutier, qu'il s'agira de confirmer ce soir. Cela ne sera certainement pas facile!

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir

20.00 Herisau - Sierre.

CLASSEMENT

1. Lausanne	11	7	1	3	56-47	15
2. Ajoie	11	6	2	3	60-49	14
3. Martigny	11	6	1	4	47-43	13
4. Lyss	11	5	2	4	54-39	12
5. Sierre	10	4	3	3	46-50	11
6. Davos	11	3	5	3	38-34	11
7. Büsach	11	3	4	4	46-46	10
8. Rapperswil	11	3	3	5	41-49	9
9. Herisau	10	3	1	6	41-57	7
10. Neuch. YS	11	2	2	7	42-57	6

Première ligue

Ce soir

20.15 Champéry - Fleurier.

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	5	5	0	0	37-13	10
2. Champéry	5	3	2	0	19-13	8
3. GE Servette	4	3	0	1	21-13	6
4. Viège	4	2	2	0	14-11	6
5. Star Laus.	5	3	0	2	19-15	6
6. Le Locle	5	3	0	2	19-17	6
7. Moutier	5	2	1	2	11-13	5
8. Fleurier	5	2	0	3	22-26	4
9. Yverdon	5	1	1	3	23-24	3
10. Villars	5	0	2	3	15-21	2
11. Saas-Grund	5	1	0	4	17-33	2
12. Monthey	5	0	0	5	11-29	0

Deuxième ligue

Ce soir

16.45 Uni NE - Fr.-Montagnes.
17.00 Allaine - Tramelan.

17.45 Court - Etat de Fribourg.
18.30 St-Imier - Serrières-Pesoux.

Demain soir

19.45 Unterstadt - Star Cdf.

CLASSEMENT

1. Fr.-Montag.	2	2	0	0	10-6	4
2. Court	2	1	1	0	14-6	3
3. Uni NE	2	1	1	0	8-6	3
4. Allaine	2	1	0	1	19-9	2
5. Tramelan	2	1	0	1	15-9	2
6. Etat FR	2	1	0	1	13-9	2
7. Unterstadt	2	1	0	1	11-16	2
8. Star Cdf	2	0	1	1	7-8	1
9. Saint-Imier	2	0	1	1	4-7	1
10. Ser.-Pesoux	2	0	0	2	4-29	0

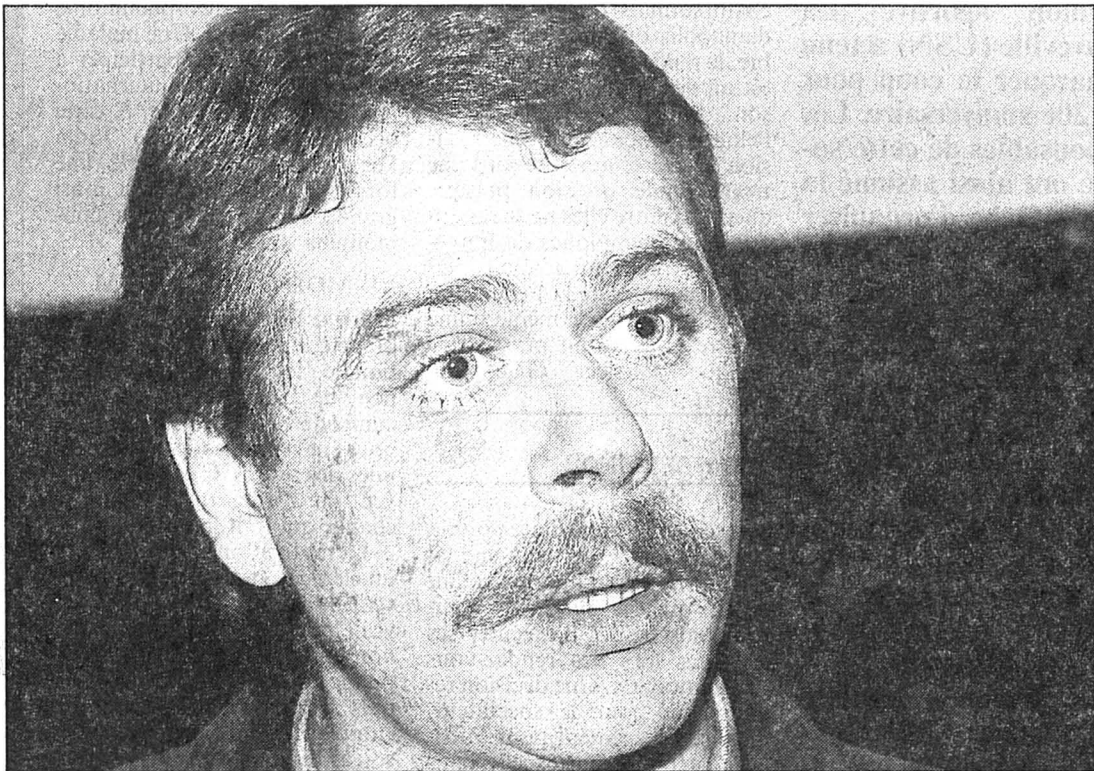
COUPE D'EUROPE

Après quatre minutes du dernier tiers temps, le CP Berne semblait avoir abandonné toute chance d'entamer victorieusement sa poule demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Les Yougoslaves d'Olimpija Ljubljana menaient, alors, en effet, par 2-0. Mais, Montandon, Vrabc et, à 29 secondes de la fin de la partie, Sven Leuenberger, allaient encore permettre aux champions suisses de renverser le score in extremis...

Résultats: Berne - Olimpija Ljubljana 3-2 (0-0 0-1 3-1). Dinamo Moscou - Polonia Bytom 6-0 (2-0 3-0 1-0). (si)

Haltérophilie - Le Challenge 210 aujourd'hui à Tramelan

Participation relevée



Daniel Tschan
Que va faire le néo-Chaux-de-Fonnier «sur ses terres»? (Impar-Galley)

Il y aura du beau monde aujourd'hui à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus. Pour la 21e édition du Challenge 210, les organisateurs tramelots ont réuni les meilleurs haltérophiles du pays, en plus d'une forte participation internationale. Pas moins de sept plateaux figurent au programme de ce concours, inédit de par sa formule originale, qui offre des chances pratiquement égales aux athlètes de chaque catégorie.

de Daniel Tschan, ex-membre de l'Haltéro-Club Tramelan et qui évolue désormais sous les couleurs de La Chaux-de-Fonds.

Sur le plan individuel, Tschan est l'athlète qui a remporté le plus de victoires: trois fois en classe cadets et cinq fois en classe internationaux. Quant à son ancien club, il s'est attribué définitivement le Challenge 210, puisque Tramelan s'était imposé à quatre reprises (78,82,83 et 86).

A relever qu'une équipe féminine est inscrite pour cette importante manifestation qui est dotée d'une planche de prix de 2500 francs. Elle concourt dans le cinquième plateau. La Chaux-de-Fonnière Sylvie Moulinier pourra-t-elle sortir du lot face aux redoutables haltérophiles de Luxeuil? Réponse aujourd'hui à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus. (sp/g)

Avec le soutien de «L'Impartial»

L'horaire

- 1er plateau: 09.30
2e plateau: 11.00
3e plateau: 12.40
4e plateau: 14.30
5e plateau: 16.10
6e plateau: 17.10
7e plateau: 19.45
Dès 22 heures, soirée dansante.

Pas trop tôt! - Ce samedi à Berne, une assemblée générale ordinaire de la Ligue nationale de hockey sur glace sera à nouveau réunie afin de fixer définitivement le mode de championnat de LNA pour la saison en cours. (si)

Badminton

Déplacements périlleux

Basilisk-Gom (Bâle), leader du championnat de LNA, et Olympic Lausanne, à égalité au deuxième rang avec la première du Badminton-Club local, tenteront de barrer la route à des Chaux-de-Fonniers invaincus depuis quatre tours. Des affrontements en forme de quitta ou double pour trois équipes réunies dans un mouchoir de poche et qui n'aspirent qu'à une seule chose, le titre... En LNB, la seconde garniture livrera le combat de la dernière chance.

Pour le BCCI, le déplacement de samedi en terre rhénane sera marqué du sceau de la rencontre au sommet. En effet, Basilisk, vainqueur d'une petite longueur au match aller, aura en face d'elle une équipe chaux-de-fonnière en pleine confiance et qui n'a égaré que deux petits points (sur douze) lors des quatre dernières sorties. Le fait d'évoluer à domicile pèsera sans doute de tout son poids sur l'issue de la rencontre.

Tout aussi périlleux, le match de dimanche à Lausanne face à l'Olympic devrait néanmoins permettre de récolter deux points. Ashis sen Gupta, le mentor chaux-de-fonnier, est confiant: «Les matches seront durs et les choix tactiques déterminants. Mais Bettina Gfeller et Nicolas Déhon, récents vainqueurs du tournoi de Neuchâtel, sont en super-forme et nous devons passer l'épave!».

La deuxième équipe jouit d'une situation plus que délicate. Lanterne rouge à deux longueurs du sixième rang synonyme de maintien, elle sera opposée à ses deux prédécesseurs immédiats, Uni Bâle et Berne. Deux matches dits «de la peur» et qu'il faudra négocier avec un soin tout particulier si le BCC II entend rester parmi l'élite nationale l'an prochain. (jpr)

BRÈVE

Hippisme
Gijon préféré à Saint-Gall

Les championnats d'Europe de saut 1993 se dérouleront à Gijon (Esp). Ainsi en a décidé la fédération internationale d'hippisme, réunie à Istanbul qui a ainsi écarté la candidature de Saint-Gall.

Née de l'imagination de Michel Froidevaux, la première édition du Challenge 210 a eu lieu en 1971 à Tramelan.

Le système de classement inédit part de la base de 210 kilos représentant le poids de corps «idéale» de chaque équipe formée de trois haltérophiles, d'où le nom même de la manifestation.

QUATRE NATIONS

Quatre nations seront représentées aujourd'hui à Tramelan à travers dix-sept clubs. Ce sont l'Allemagne (Lauenburg), la France (Besançon, Lure, Luxeuil, Obernai, Savigny, Orge et Thonon), la Hollande (La

Haye) et bien évidemment la Suisse (La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Fribourg, Le Locle, Soleure, Zurich, Granges et Tramelan).

Le Challenge 210 avait pour première ambition de réunir dans la cité jurassienne les meilleures équipes et athlètes du pays. L'expérience a prouvé

qu'un tel match pouvait avoir un succès international, puisqu'en 1974 déjà, Montbéliard prenait part à la compétition et remportait du même coup le trophée. Deux ans plus tard, c'était au tour de l'Autriche de pointer son nez. En 1980, les clubs allemands faisaient leur apparition à Tramelan, suivis par les équi-

pes italiennes. En 1989, Israël participait pour la première fois au Challenge 210. Cette année, nouvelle innovation avec la présence des Hollandais de La Haye.

TSCHAN SUR TERRES

Au niveau régional, on attend avec impatience la performance

PMUR - Tiercé, Quarté +, Quinté +

«Cervino» grand favori

Une fois encore, les turfistes auront le choix ce week-end, puisque trois épreuves figurent au programme, soit le Prix d'OUILLY (samedi à Maisons-Laffitte), le Prix Ketch (dimanche à Auteuil) et la course suisse (dimanche à Yverdon). A vos paris!

Dans le Prix d'Ouille, «Cervino», nourri à la paella, fera figure de grand favori, pour autant qu'il parvienne à galoper sans roulis! Une victoire permettrait à son propriétaire de se bâtir un château en Espagne...

«Mot-De-France» aura certainement aussi son mot à dire devant son public. Et si le temps se met au beau, «Rayon-Bleu» sera sans doute dans le coup. Les turfistes expérimentés retiendront «Spaulding», selon la vieille règle qui dit qu'il ne faut jamais négliger l'As. Comme outsiders, «Look-And-Like» et «Arctic-Swell» se détachent.

Prix d'Ouille, Samedi à Maisons-Laffitte, plat 1200 m.
LES PARTANTS
1. Spaulding. 2. Rayon-Bleu. 3.

Artking. 4. Ginger-Candy. 5. Sieyev. 6. Nothing-Ventured. 7. Cervino. 8. Look-And-Like. 9. Mot-De-France. 10. Positano. 11. Ultra-Seven. 12. Avilana. 13. Pampa-Nicklé. 14. Lareda. 15. Rechetnikov. 16. Allez-Gringo. 17. Arctic-Swell.

NOTRE SÉLECTION

7 - 9 - 2 - 1 - 8 - 17.

Prix Ketch, Dimanche à Auteuil, haies 3500 m.

LES PARTANTS

1. Kenavo. 2. Scabetti. 3. Bou-

ba. 4. Old River. 5. Cindy Cad. 6. La Cadence. 7. Abzac. 8. Regal Dancer. 9. Seismos. 10. Cullinan. 11. Dronara. 12. Le Glaive. 13. Altis de Chalamont. 14. Argentier. 15. Melocoton. 16. Azarix. 17. La Montera. 18. Menthouhotep. 19. Nectabeno. 20. Silverann.

NOTRE

SÉLECTION

4 - 8 - 1 - 12 - 5 - 19.

Challenge Intercuisines Leicht

SA, Dimanche à Yverdon, trot attelé, 2150 m.

LES PARTANTS

1. Sarki du Niel. 2. Quisito. 3. Quartz de Crassy. 4. Remora. 5. Requin. 6. Niky d'Aspe. 7. Quemener Vihan. 8. Stolian. 9. Poupouille. 10. Quercy la Montagne. 11. Ring. 12. Quibus de Chenu. 13. Satin du Pont. 14. Quiral de Vaiges. 15. Yardley Cup. 16. Qasir.

NOTRE SÉLECTION

15 - 7 - 12 - 5 - 1 - 13. (Imp)

TV-SPORTS

SAMEDI

DRS (chaîne sportive)
15.10 Hockey sur glace, Coupe d'Europe: Berne - Dynamo Moscou.

TSR

22.10 Fans de sport.

TF1

11.15 Auto-Moto.
23.25 Formule sport.

A2

15.10 Sports passion.

FR3

24.00 L'heure du golf.

La 5

10.25 Chevaux et casaques.
15.10 En direct des courses.
20.40 Le journal des courses.

TSI

22.35 Sabato sport.

DRS

22.00 Sportpanorama.

RAI

14.30 Sabato sport.

EUROSPORT

09.00 Sports motorisés.
10.00 Athlétisme.
10.30 Hippisme.
12.00 Catch.
13.00 Samedi live.
20.00 Patinage artistique.
24.00 Boxe.

DIMANCHE

TSR
18.30 Fans de sport.

TF1

18.20 Téléfoot.

A2

18.35 Stade 2.

FR3

07.30 L'heure du golf.
14.55 Sports 3 dimanche.

La 5

15.10 En direct des courses.
20.40 Le journal des courses.

TSI

19.00 Domenica sportiva.

DRS

17.00 Sport.
18.45 Sport am Wochenende.

RAI

18.10 90o minuto.
22.30 La domenica sportiva.

EUROSPORT

10.30 Golf.
11.30 Sports motorisés.
12.00 Boxe.
13.00 Motocross.
13.30 Dimanche live.
20.00 Escalade.
21.30 Badminton.
22.00 Patinage artistique.
23.00 Cyclisme.
24.00 Boxe.

LA PREUVE PAR SEPT

La vraie leçon

Le cuisant échec de l'Olympique de Marseille a ceci de réconfortant qu'il rappelle qu'il ne suffit pas de jongler avec les millions et d'aligner des internationaux pour bâtir une équipe gagnante. Et une porte d'enfoncée, une... Pauvre Bernard Tapie, qui avait pesé de tout son poids - celui de ses millions en fait - dans le changement de formule de la Coupe d'Europe, l'en voilà exclu. Rageant, monstrueux...

Il en faudrait cependant plus, beaucoup plus pour abattre le président marseillais. Qui, dans un premier temps, s'est tout de même montré beau joueur. «Le sport a rendu son verdict...» Implacable serait-on tenté d'ajouter.

On le sait, Bernard Tapie n'est pas homme à rester sur un affront, quel qu'il soit. Dès lors, il va s'activer à reconstruire un OM plus fort encore. Un OM amputé toutefois de la moitié des éléments qui se sont inclinés en Bohême. Au hasard, parmi d'autres: Olmeta, Baills, Mozer, Casoni, Papin, Deschamps, soit tous ceux qui portaient un numéro impair, seront donc remerciés en fin d'exercice. D'ici là cependant, ils auront à conquérir un nouveau titre de champion de France, histoire d'assurer la participation du club à la prochaine Coupe d'Europe. Tout un programme auquel ces braves gens vont s'astreindre de gaieté de cœur imagine-t-on, sachant qu'ils pourront toujours aller se faire voir ailleurs une fois le devoir accompli.

Le tout-puissant Bernard Tapie a, sitôt l'élimination consommée, crié sur tous les toits

qu'il retiendrait la leçon. Et pourtant, à sa première démarche, il fournit la preuve tangible qu'il n'en est rien. Il va en effet recruter une fois de plus pour que son OM reste ce qu'il est à ses humbles yeux, à savoir le meilleur club d'Europe depuis cinq ans. Merci, au passage, pour Milan et tous les autres... On peut donc prédire un OM version 92/93 plus beau encore que tous ceux qui ont précédé. N'empêche...

N'empêche qu'il se trouvera toujours une Etoile ou un Sparta pour lui barrer la route des sommets européens. Et ce sera tant mieux. Car les footballeurs de Belgrade, de Prague ou d'ailleurs auront toujours comme dénominateur commun qu'ils forment un groupe, unis tels les doigts de la main. Et ils sauront se surpasser le moment venu, qui lutteront jusqu'au bout de leurs forces pour la victoire du maillot qui leur a tout offert, tout donné. Un groupe dont les éléments sont tous ou presque issus d'un seul moule, celui du club, «leur» club. La vraie leçon de l'échec de l'OM est peut-être bien celle-là. D'autres dirigeants l'ont compris et, après être passés par là, agissent désormais en conséquence. Le «boss» de l'OM, lui, n'en fera toujours qu'à sa tête, à coup de transferts dont la rentabilité est à chaque fois ou presque inversement proportionnelle aux débours...

Mais on sait depuis belle lurette que Bernard Tapie n'est pas un homme comme les autres. Tant pis pour l'OM...

Jean-François BERDAT

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Uni de Neuchâtel

«Honneur et gloire»

C'est par centaines, hier en fin d'après-midi, qu'ils occupaient les gradins d'une aula des Jeunes Rives littéralement bondée pour la cérémonie de remise des diplômes de l'Université de Neuchâtel. «Honneur et gloire» aux 351 lauréats et lauréates qui célébraient là le dernier rite de leur cursus universitaire.

Pages 24 et 25

Chômage dans le canton de Neuchâtel

La situation s'aggrave

Durant le mois d'octobre et par rapport à fin septembre, le nombre de chômeurs dans le canton de Neuchâtel s'est accru de 167 unités. A fin octobre, ce sont ainsi 2245 chômeurs complets qui ont été dénombrés.

Page 25

Raccordement CJ Glovelier-Delémont

Un pas de plus

Dans un message au Parlement, le Gouvernement jurassien a demandé hier l'approbation d'un crédit de 14,43 millions de francs, à titre de participation au financement du raccordement de la ligne des Chemins de fer du Jura (CJ) entre Glovelier et Delémont.

Page 27



Météo:
Ciel finissant de se couvrir cette nuit. Précipitations. Limite des chutes de neige vers 800 m.

Demain:
Ciel variable. Encore quelques chutes de neige. Mardi, à nouveau un peu plus chaud.

Lac des Brenets
751,36 mLac de Neuchâtel
429,21 m

Fête à souhaiter samedi 9 novembre: THÉODORE

6
Lever: 7 h 26
Coucher: 17 h 050
Lever: 10 h 36
Coucher: 18 h 54Neige
800 m

L'Impartial

Modération de la circulation: réunion à Neuchâtel

Un plan en six volets

Aménagements sur les axes principaux, politique globale des transports, pollution, zones 30: différents aspects de la modération du trafic ont été abordés hier par le Groupe-Conseil romand pour la modération de la circulation (GCR). Le plan des déplacements à Neuchâtel a notamment été présenté par l'architecte communal Olivier Neuhaus.



Neuchâtel

Un avant-projet d'aménagement de l'avenue du 1er-Mars a été présenté. (Impar-Galley)

«Il est temps de cesser de confondre circulation des automobiles avec mobilité», a dit l'architecte-urbaniste de la ville de Neuchâtel lors de son exposé. Une réflexion plus globale a donc été entreprise pour organiser la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public, non plus uniquement en terme de fluidité du trafic mais également en terme de qualité de la vie.

Le plan des déplacements de Neuchâtel contient six volets: un plan directeur des transports individuels dont l'un des objectifs sera de canaliser le plus de trafic possible sur la N5 (en fonction

fin 1992); un plan directeur de la modération du trafic dont plusieurs mesures ont déjà été réalisées; un plan directeur des transports publics qui doit être présenté par les TN; un plan directeur des cheminements pour piétons (selon les directives cantonales); un plan directeur des

aménagement cyclables, actuellement en consultation auprès des services cantonaux; enfin, un plan directeur du stationnement, dont l'étude n'est pas encore réalisée, mais qui devra permettre de planifier le stationnement aussi bien sur territoire public que privé.

Un avant-projet d'aménagement de l'avenue du 1er-Mars a été présenté par M. Neuhaus pour illustrer les applications du nouveau plan des déplacements. Il comprend la création de couloirs pour les transports publics, des bandes cyclables, l'élargissement des trottoirs devant la

poste, la suppression d'une (voire deux) voies de circulation et une éventuelle plantation d'arbres.

Le plan directeur des déplacements doit encore être soumis à l'approbation de plusieurs instances (groupes de travail, autorités communales et cantonales) avant de terminer son parcours par une mise à l'enquête publique.

Le cas de Neuchâtel a fait l'objet d'autres exposés dans la matinée de samedi. Le conseiller communal Blaise Duport a développé les aspects politiques de la modération de la circulation et l'architecte Lydia Bonanomi a présenté le projet d'ensemble et les premières réalisations de modération de la circulation en ville de Neuchâtel. Par ailleurs, le directeur de l'Office des transports et de la circulation de l'Etat de Genève a exposé la nouvelle politique des déplacements de son canton.

Le GCR rassemble des ingénieurs, des urbanistes, des architectes, des aménagistes, des responsables politiques et administratifs de communes et cantons, ainsi que des représentants d'associations de parents, d'habitants et d'usagers. Hier après-midi, il a visité (en bus et à pied...) les quartiers à circulation modérée, les zones 30 et les aménagements des routes principales réalisés à Neuchâtel.

A.T.

REGARD

Discours incohérents

Les automobilistes tiennent généralement deux langages. Ils adhèrent avec enthousiasme à tous les projets de modération de trafic touchant la zone de leur habitation, mais pestent avec virulence contre tous les obstacles qui se dressent sur leurs parcours.

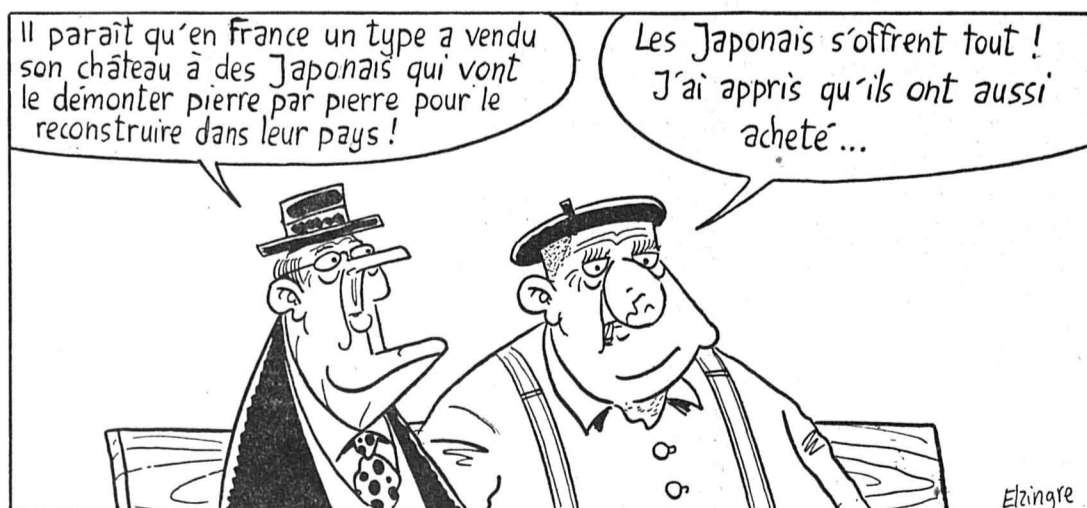
Le conseiller communal Blaise Duport n'a pas manqué d'évoquer cette incohérence lors de son exposé devant le Groupe-Conseil romand pour la modération de la circulation: «J'ai reçu le même jour les représentants de pétitionnaires qui demandaient la suppression immédiate des mesures prises dans leur quartier, alors que les représentants d'autres pétitionnaires exigeaient, à quelques heures d'intervalle, la réalisation immédiate de ces mêmes mesures dans leur

quartier»... Lors d'une enquête sur les réactions de la population face à la modération de trafic, le professeur Hainard a pareillement relevé la dimension contradictoire des discours: «Les individus n'hésitent pas à accepter et à vouloir autoroutes et parkings, tout en s'insurgeant sur les conséquences qui en découlent. S'ils veulent pouvoir utiliser leur véhicule facilement, ils acceptent difficilement celui du voisin».

Un décalage est également perceptible dans le domaine général des transports. Le parc des véhicules ne cesse de s'accroître, malgré les restrictions de circulation. L'âge d'or de l'automobiliste est à son déclin, mais celui de l'automobile n'a pas encore atteint son apogée...

Annette THORENS

DUO DU BANC



● Suite en page 25

Histoire du Pays de Neuchâtel

Le tome 2 est sorti de presse

L'histoire ne passe-t-elle jamais par la même porte? On a marqué, hier au Château, la sortie de presse, du deuxième tome de «L'Histoire du Pays de Neuchâtel, de la Réforme à 1815». L'intérêt de cette tranche d'histoire, présentant par ailleurs des similitudes avec les temps modernes, dépasse les frontières régionales.

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie cantonale s'est lancé dans l'élaboration d'une nouvelle histoire du Pays de Neuchâtel, afin de compléter les rares vues d'ensembles disponibles. La démarche est soutenue financièrement par l'Etat, les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Le tome 1, de la préhistoire au Moyen Age, est sorti des Editions Gilles Attinger, en 1989. Le tome 2 vient d'arriver à bon port. Il traite de trois siècles qui, dès la Réforme, précèdent l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération au rang de canton. La sortie du troisième ouvrage, de 1815 à nos jours, est prévue en 1993.

La conférence de presse a été ouverte, hier au Château, par M. Jean Cavadini. Il a relevé les qualités de trois femmes qui ont tenu les rênes du gouvernement à cette époque, la très calviniste Jacqueline de Rohan d'abord, jusque vers 1560, puis Marie de Bourbon et Marie de Nemours.

10 écrivains, 311 ans d'histoire, 368 pages, 8 tonnes de papier, 250.000 francs: voici lancés schématiquement quelques chiffres. Les orateurs, dont M. Gilles Attinger, ont relevé la qualité des manuscrits. Plus de 600 documents ont été inventoriés, nombre d'entre eux sont reproduits en couleurs.

Rémy Scheurer traite de l'évolution politique de la Réforme à 1707; Jean-Pierre Jelmini, Philippe Henry, Sylvia Robert poursuivent sur cette voie jusqu'à 1815. «Population et économie» des sujets abordés par Philippe Henry, Maurice Evard, Remy Scheurer, Denise de Rougemont. Jean-Pierre Jelmini et Marc E. Albert Emery développent les aspects de la vie quotidienne, les approches des institutions traditionnelles. «L'Eglise dans la société d'Ancien Régime» une matière étudiée par Michèle Robert et Gottfried Hammann. Le dernier chapitre, vie intellectuelle, est exposé par Michel Schlup. Patrice Allanfranchini, historien, a collaboré à la recherche iconographique.

L'approche de l'histoire n'est pas nostalgie mais une façon de comprendre, de mieux se faire comprendre.

D. de C.

● Editions Gilles Attinger, Hauterive.

LA CHAUX-DE-FONDS

- MUSIQUE
Concert Los Mambos (salsa)
Le P'tit Paris, sa 22 h.
Concert commun des chœurs espagnol, italien et portugais et d'un chœur local
Sacré-Cœur, di 17 h.
- THÉÂTRE
«La véritable histoire de G. Tell, de M. Bühler, par le Théâtre d'Ailleurs Beau-Site, sa 20 h 30.
«Les gorges du loup», par la Compagnie Françoise Pillet (spectacle pour enfants)
Théâtre, di 17 h.

● FOOTBALL
La Chaux-de-Fonds - Yverdon
Parc des sports, sa 17 h 30.

LA SAGNE

● MUSIQUE
Veillée de la fanfare l'Espérance
Salle de spectacles, sa 20 h 15.

LE LOCLE

● MUSIQUE
Concert du duo brésilien A. de Bahia et M. Errant
Brasserie Lux, sa 21 h.

Concert C. Eisenhoffer (harpe), A. Luy (orgue) (Haendel, Mozart, Soler, Reichel, Rogg)
Temple, di 17 h.

AU PROGRAMME

- FÊTE
Fête du POP
Maison de paroisse, sa dès 10 h.
- VENTE
Vente-Kermesse
Paroiscentre, sa dès 15 h, di dès 10 h.
- CARAMBOLE
Tournoi
La Bourdonnière, sa 9 h.
- LA CHAUX-DU-MILIEU
- MUSIQUE
Concert du Chœur mixte de la Vallée et de la fanfare de La Chaux-du-Milieu
Temple, sa 20 h 15.

LES PONTS-DE-MARTEL

- FÊTE
Fête du home «Le Martagon»
sa 9-19 h, di dès 11 h.
- MUSIQUE
Concert de La Croix-Bleue et film «Tessin des vallées secrètes»
Maison de paroisse, sa 20 h.

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE
Groupes bernois
Plateau libre, sa 22 h.
Concert du groupe Swell
Case à chocs (Serrières), sa 22 h.

● THÉÂTRE
«Bravo Lapp», de Patrick Lapp
Théâtre du Pommier, sa 20 h 30.
«Soundjata», par le Théâtre de la Spirale (spectacle pour enfants)
Aula du Mail, sa 15 h.

PESEUX

● MUSIQUE
Concert «The Sensational Nightingales»
Eglise catholique, di 17 h.

ROCHEFORT

● SPECTACLE
Nouveau spectacle de Bouillon
sa 20 h 30.

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC
sa 17 h 30, Accatone; sa 20 h 30, di 17 h 30, Uccellacci ucellini; di 20 h 30, Edipo Re (de P.-P. Pasolini), 16 ans.
- CORSO
16 h 15, 21 h, Les amants du Pont-Neuf (de L. Carax, avec J. Binoche et D. Lavant), 16 ans; 14 h 30, 18 h 45, Toto le héros (de J. van Dormael, avec Mireille Perrier), 12 ans.
- EDEN
15 h, 18 h 30, 21 h, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec G. Depardieu), 12 ans.
- PLAZA
15 h, 18 h, 21 h, Terminator 2 (avec A. Schwarzenegger), 16 ans.

● SCALA
16 h 15, 18 h 45, 21 h, Crock Blanc (de R. Kleiser, avec Klaus Maria Brandauer), pour tous; 14 h 30, La bande à Picsou, le trésor de la lampe perdue (W. Disney), pour tous.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, sa aussi 23 h, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec G. Depardieu), 12 ans.
- APOLLO 2
15 h, 20 h 15 (en V.O.), Urga (de N. Mikhalkov), 12 ans; 17 h 45, sa aussi 23 h, La vieille qui marchait dans la mer (de L. Heynemann, avec J. Moreau, M. Serrault), 16 ans.

CINÉMAS

- APOLLO 3
15 h, 20 h 45, sa aussi 23 h, L'homme qui a perdu son ombre (de Alain Tanner, avec Angela Molina, Francisco Rabal, Dominic Gould), 16 ans; 18 h, Medea (de P.-P. Pasolini), 16 ans.
- ARCADES
14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, sa aussi 23 h 15, Terminator 2 (de J. Cameron), 16 ans.
- BIO
15 h, 20 h (toutes les séances en V.O.), Jusqu'au bout du monde (de Wim Wenders, avec W. Hurt, S. Dommartin, J. Moreau, M. von Sydow), 12 ans.
- PALACE
15 h, 17 h 45, 20 h 15, sa aussi 23 h, Les amants du Pont-Neuf (de L. Carax, avec D. Lavant et J. Binoche), 16 ans.

- REX
15 h, 18 h (en V.O.), 20 h 30, sa aussi 23 h, A propos d'Henry (de Mike Nichols, avec H. Ford), 12 ans.
- STUDIO
15 h, 17 h 30, 20 h 30, Crock Blanc (avec Klaus Maria Brandauer), pour tous.
- COUVET
- COLISÉE
sa-di 20 h 30, di 15 h, Thelma et Louise (de R. Scott), 16 ans; di 17 h 30, Double impact, 16 ans.
- TRAMELAN
- CINÉMATOGRAphe
sa 21 h 30, di 17 h, Y a-t-il un flic pour sauver le président? (de D. Zucker), 12 ans; sa 19 h, di 20 h, Rimbaud, une biographie (de R. Dindo), 14 ans.

SAINT-IMIER

● ESPACE NOIR
sa 21 h, di 17 h 30, 20 h 30, Immer und ewig (de Samir).

LE NOIRMONT

● CINÉLUCARNE
sa 16 h, 20 h 45, di 20 h 30, Atlantis (de L. Besson).

LES BREULEUX

● LUX
sa-di 20 h 30, di 15 h 45, Robin des Bois, prince des voleurs (avec K. Costner), 10 ans.

BÉVILARD

● PALACE
sa-di 20 h 30, di 16 h, Y a-t-il un flic pour sauver le président? (de D. Zucker), 12 ans.

MÉDITATION

LE COUPABLE

Je reviens d'un week-end de catéchisme où nous avons mis en scène le procès de Dieu.

En partant d'affirmations souvent entendues telles «Si Dieu existait alors il n'y aurait pas tous ces malheurs, je n'aurais pas perdu mon fils, je ne me trouverais pas au chômage réduit à la mendicité, etc.»

Le procès prit une tournure tout à fait inattendue. Les avocats de la défense se mirent à attaquer l'homme en essayant de disculper Dieu.

Ce n'est pas Dieu qui est responsable de la faim dans le monde, mais l'homme et ses systèmes politiques qui exploitent les plus pauvres.

Ce n'est pas Dieu qui est responsable de la mort de cet homme mais lui-même et ses cigarettes!

Ce n'est pas Dieu qui est responsable de cet accident, mais l'homme avec ses motos et ses voitures qui vont de plus en plus vite!

Ce n'est pas Dieu qui est responsable du chômage, mais l'homme et l'économie ou encore le nombre d'étrangers et j'en passe!

Mais d'ailleurs, pourquoi au juste faut-il toujours trouver des coupables!

Pourquoi même de mauvaises réponses au problème du mal valent-elles mieux que des points d'interrogation?

Pourquoi faudrait-il disculper Dieu en inculpant l'homme?

Certes nous pouvons faire des constatations générales. La fumée est un facteur important lors de cancers des poumons! Les gens qui roulent trop vite ou qui boivent de l'alcool avant de prendre le volant prennent de grands risques et mettent en même temps en danger la vie d'autrui!

Mais faut-il vraiment s'adresser à un malade du cancer des poumons sur son lit de mort en lui disant: «Si tu avais moins fumé, tu n'en serais pas là!», ou encore à une mère pleurant son fils tué dans un accident de voiture: «Votre fils allait trop vite, ça devait lui arriver un jour!»?

S'il faut un coupable, il a déjà payé en mourant sur une croix, prenant sur Lui notre agressivité et notre rancœur. Adressons-nous à Lui; peut-être nous fera-t-il le cadeau de rencontrer les autres comme des amis et non comme des ennemis chargés de tous les maux du monde.

Werner Habegger

LA CHAUX-DE-FONDS

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

- GRAND-TEMPLE
Di, 9 h 45, culte, M. Berthoud. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance; ve, 17 h 45, culte de jeunesse.
- FAREL
Di, 9 h 45, culte, Mme Guillaumont, sainte cène, garderie d'enfants. Me, 18 h 45, culte de jeunesse. Me, 19 h 30, office au C.S.P. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.
- ABEILLE
Di, 9 h 45, culte, MM. Carrasco et Morier, sainte cène, participation du Chœur mixte, garderie d'enfants. Me, 19 h 15, office de prière au Temple. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 18 h, culte de jeunesse, une fois par mois, (renseignements auprès du diacre).
- LES FORGES
Di, 10 h, culte, Mme Cochand, sainte cène, garderie d'enfants. Ve, 16 h, culte de l'enfance.
- SAINT-JEAN
Di, 9 h 45, culte, Mme Jakubec. Ve, 17 h 15, culte de l'enfance et de jeunesse.
- LES ÉPLATURES
Di, 9 h 45, culte, M. Guinand, sainte cène, garderie d'enfants. Di, 9 h 45, culte de l'enfance au collège du Crêt-du-Loche et à la Cure. Di, 20 h 15, moment de prière œcuménique pour les prisonniers.
- HÔPITAL
Di, 9 h 50, culte, Mme Malcotti, sainte cène, participation du Chœur de l'Hôpital.
- LES BULLES
Di, 20 h 15, culte, Mme Perret.
- LA SAGNE
Di, 20 h, culte, M. Monin. Di, 9 h 30, école du dimanche au collège.
- DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70) Sonntag, 10.15 Uhr, Gottesdienst mit Pfarrer F. Brechbühl.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

- NOTRE DAME DE LA PAIX
Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe (chorale); 18 h, messe.
- MISSION ITALIENNE
Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.
- SACRÉ-CŒUR
Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.
- HÔPITAL
Di, 8 h 55, célébration.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

● ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Di, 9 h 45, grand-messe.

AUTRES COMMUNAUTÉS

- COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: ve, 18 h, sa, 9 h 15.
- ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Sa, 19 h 30, Club des jeunes. Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte présidé par le Lt Volet; 9 h 45, Jeune Armée; 20 h, réunion. Me, 9 h 15, prière. Je, 20 h, réunion d'évangélisation maj. Braun. Ve, 20 h, réunion d'évangélisation maj. Braun.
- PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crêtets 91). Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 19 h 30, réunion de témoignages.
- ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.
- ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.
- TÉMOINS DE JÉHOVAH (Jacob-Brandt 61). Me, 14 h 15, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Di, 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.
- ÉGLISE MENNONITE Di, 10 h, culte.
- ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Di, 9 h 45, culte.
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Di, 9 h 45, culte des familles, par J.-F. Kohler; garderie d'enfants. Ma, 16 h 30, catéchisme. Je, 20 h, étude biblique. Ve, 20 h, veillée de la Réformation, par Jean-Pierre Graber, Dr es science pol., sous les auspices de l'Alliance évangélique. Thème: Réforme, démocratie, intégration européenne.
- ÉGLISE DE DIEU (Paix 87). Etude biblique: chaque ve à 19 h 45; service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45 (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Di, 9 h 30, culte avec sainte cène, prédication par le pasteur Nicolas Cochand; garderie et école du dimanche. Je, 20 h, réunion de prière. Ve, 20 h, soirée de la Réformation, de l'Alliance évangélique, à l'Eglise libre, Paix 126, avec J.-P. Graber sur le thème: «Réforme, démocratie, intégration européenne».
- ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Di, 9 h 45, culte.

SERVICES RELIGIEUX

Me, 14 h, club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h, étude biblique. Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe de jeunes.

● ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (Collège 11). Di, 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50, sainte cène.

● LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Di, 10 h, culte avec sainte cène et garderie d'enfants. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique avec sujet: Préparatifs pour la bataille d'Harmaguédon et pour le règne de mille ans et festin des noces de l'Agneau. Apoc. XIX: 1-10.

● DOJO ZEN (Mission Maître Deshimaru, Parc 17, 23 54 53). Horaire des Zazen, ma-me-je, 6 h et 19 h 15; ve, 6 h; sa, 17 h 30 (initiation 17 h); di, 10 h.

● STADTMSSION (Musées 37). Samstag, 14.00 Uhr, Jungschar «Flambeaux». Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Sonntagschule. Dienstag, 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Freitag, 20.00 Uhr, Allianzabend.

LE LOCLE

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

- TEMPLE
Di, 9 h 45, culte avec sainte cène, M. M. de Montmollin; garderie d'enfants à la cure.
- CHAPELLE DU CORBUSIER Di, 8 h 45, culte, M. P. Favre.
- SERVICE DE JEUNESSE Les Monts
Di, 9 h 30, culte de l'enfance. Maison de paroisse
Ve, 16 h, culte de l'enfance de 6 à 12 ans; 18 h, culte de jeunesse dès 12 ans.
- LES BRENETS Di, 10 h 15, culte, M. P. Bezençon.
- HÔPITAL DU LOCLE Di, 9 h 45, célébration animée par le Centre charismatique de la Chapelle.
- LA BRÉVINE Di, 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche; 14 h 30, culte à Bémont.
- LA CHAUX-DU-MILIEU Di, 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h, école du dimanche.
- LES PONTS-DE-MARTEL Temple: Di, 9 h 45, culte, W. Roth, garderie; 10 h, école du dimanche à Brot-Dessus.
- DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A.-Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

- LE LOCLE
Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe italienne.
- LES BRENETS
Sa, 19 h, messe.
- LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
Di, 11 h, messe.
- LES PONTS-DE-MARTEL
Di, pas de messe.

AUTRES COMMUNAUTÉS

- ARMÉE DU SALUT LE LOCLE (Marais 36). Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 20 h, réunion d'évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Me, 20 h, réunion de prière.
- ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE INDÉPENDANTE (Envers 63). Di, 9 h 30, culte. Ma, 15 h, réunion de partage et prière. Je, 20 h, étude biblique. La librairie biblique est ouverte ma de 16 h 30 à 18 h 30 et me de 14 h à 17 h.
- TÉMOINS DE JÉHOVAH (France 14). Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.
- ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Di, 9 h 30 (français) et 20 h, (français, italien), services divins.
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec sainte cène; école du dimanche. Lu, 20 h, groupes de quartier «Est» et «Plateau». Ma, 14 h 30, réunion de prière des dames. Je, 20 h, réunion spéciale sur le Maroc - M. Christian Fonck.
- ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Di, 9 h 45, culte. Ma, 20 h, réunion de prière. Me, 13 h 30, club Toujours Joyeux pour les enfants. Ve, groupe Jabespérance à la maison du Raya: cadets à 17 h 30; aînés à 20 h 15.
- CENTRE CHARISMATIQUE DE LA CHAPELLE (Eglise Apostolique Evangélique, rue de la Chapelle 5). Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. En semaine, étude dans les foyers: renseignements auprès de Cl.-E. Robert, 26 98 55.
- COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Di, 10 h, culte et école du dimanche.

JURA BERNOIS

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

- SAINT-IMIER
Di, 9 h 45, culte, pasteur Ph. Nussbaum.

- COURTELARY/CORMORET
Di, 19 h 15, culte à Courtelary.
- LA FERRIÈRE
Di, 9 h 45, culte au temple de La Ferrière.
- RENAN
Di, 9 h 45, culte au temple.
- SONVILIER
Di, 9 h 45, culte, journée des droits de l'homme.
- TRAMELAN
Di 9 h 30, culte.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

- SAINT-IMIER
Sa, 18 h 15, messe de communauté en italien. Di, 9 h 30, messe patronale; 10 h 45, messe de communauté à Renan.
- COURTELARY/CORGÉMONT
Di, 9 h, messe dominicale à Courtelary; 10 h 15, messe dominicale à Corgémont.
- TRAMELAN
Sa, 18 h, messe dominicale; di, 9 h, messe de communauté.

JURA

DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES

- LES BOIS
Di, 9 h 30, messe.
- LE NOIRMONT
Di, messe à 10 h, fête de la confirmation. Pas de messe sa 18 h 30 et di 11 h.
- LES CÔTES
Di, 9 h, messe.
- LES BREULEUX
Di, 11 h, messes.
- MONTFAUCON
Di, 11 h, messe.
- SAINT-BRAIS
Sa, 19 h 30, messe.
- LAJOUX
Di, 11 h, messe.
- LES GENEVEZ
Sa, 16 h 45, messe.
- SAULCY
Di, 9 h 30, messe.
- LES POMMÉRATS
Di, 9 h 30, messe.
- SAIGNELÉGIER
Di, 9 h 30, messe.
- HÔPITAL DE DISTRICT
Sa, 16 h, messe.

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

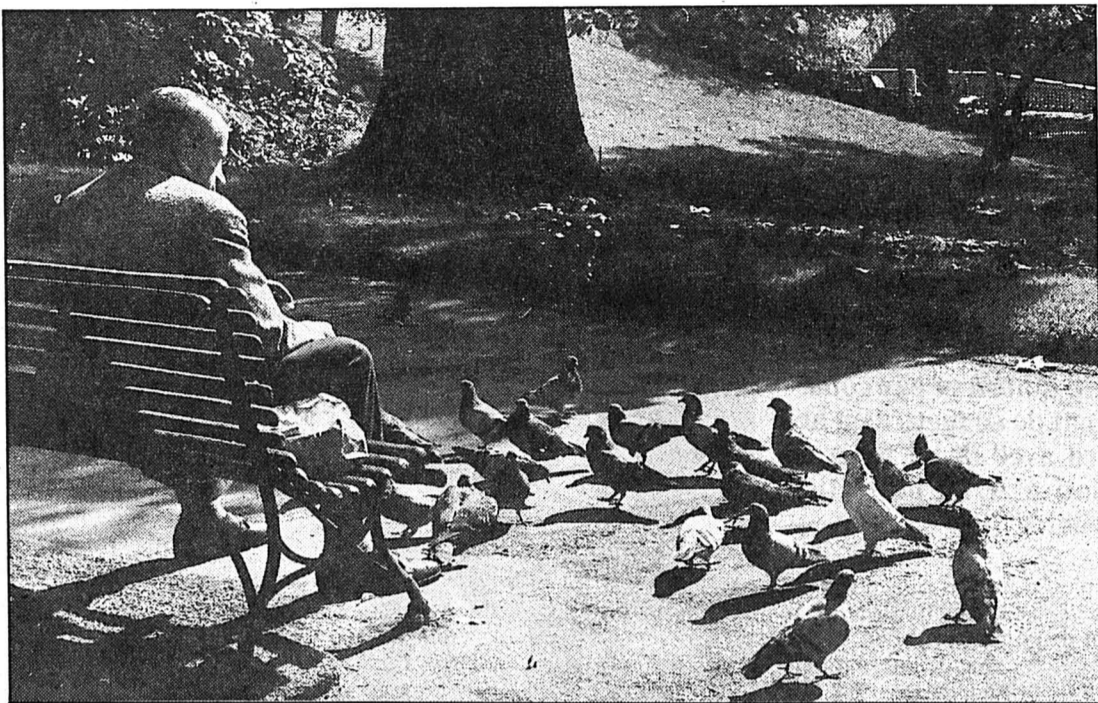
DES FRANCHES-MONTAGNES

- SAIGNELÉGIER
Di, 9 h 30, culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.

La salubrité par le Service d'hygiène et de protection de l'environnement

Tableau de chasse impressionnant

Pour un seul homme, présenter le travail effectué par le Service d'hygiène et de l'environnement demanderait des heures de conférence; pour une équipe de 15 personnes - 12,5 postes - remplir les tâches assignées à ce service est œuvre de titans. La première gageure a été tenue par M. Jean-Jacques Miserez s'exprimant jeudi dernier, au MHN, devant les membres du Club jurassien; et la deuxième est remplie dans toute sa diversité au jour le jour par des employés aux compétences multipliées. Flashs sur quelques-unes des activités.



Pigeons sous surveillance

A déconseiller. Les nourrir favorise une prolifération de volatiles non désirables. (Impar-Gerber-a)

S'ils aiment la diversité, les employés, inspecteurs et scientifiques de ce service particulier sont gâtés. Ils touchent à tout ce qui constitue la vie quotidienne d'une communauté, de la salubrité publique et police sanitaire à la lutte contre la pollution, en passant par les autorisations d'habiter, les contrôles des denrées alimentaires et des champignons, etc. A cet éventail qui

n'est pas exhaustif, ajoutons la lutte contre les animaux nuisibles, produisant un joli tableau de chasse.

INVENTAIRE À LA PRÉVENTION

Jamais bredouilles, ces chasseurs-là ont rassemblé l'année dernière un butin peu ordinaire; armada de campagnols, rangs serrés de rats et souris, volées de pigeons, quelques corneilles et

fouines et des multitudes de cafards et guêpes. Ames sensibles s'abstiennent mais la salubrité publique et l'état sanitaire sont à ce prix.

Les dératiseurs interviennent en moyenne 100 à 200 fois par an, prêts à faire un sort à la surpopulation des espèces de rongeurs; à chaque habitant son rat, dit-on communément, et dès lors que les rats pointent leur nez au grand jour, c'est que leur

population chaux-de-fonnière dépasse les 35 à 40.000 animaux. Pas de pitié pour les surplus exterminés chimiquement.

FUSIL À LUNETTES

Côté pigeons, leur nombre est estimé entre 5 à 8000 pour la ville. Partant au petit matin, fusil - à lunettes - en bandouillère, les tireurs du Service d'hygiène officient souvent sur plaintes. La reproduction allant bon

train, il faudrait éliminer chaque année le quart de ces volatiles; pour 1991, 700 pigeons ont été tués, d'une espèce même pas recommandable pour la casserole. Leur état de santé général est plutôt déplorable mais ils sont quasi nécessaires au paysage et aux sentiments de certains citoyens les nourrissant; chose interdite mais à quoi bon, dit-on dans ce service où on a du cœur aussi, et bien accroché selon les circonstances.

CHASSE EN TOUTE SAISON

La saison de chasse n'a pas de date limite pour les responsables de l'hygiène qui visent aussi les corneilles trop bruyantes - une vingtaine seulement en 1990 - et les fouines dont 5 gourmandes ont été prises en flagrant délit de grignotage de caoutchouc dans une usine de machines. Autre espèce fort traquée l'année dernière, les guêpes qui ont proliféré comme on le sait.

Dératiseur des villes et des champs, le Service d'hygiène court aussi les campagnes des agriculteurs; tout comme il paie toujours 50 centimes la queue de souris rapportée et la somme versée en 1990 représente 34.000 campagnols tués. Consolation aux attristés, ils sont encore 2 millions à trotter dans les sols du territoire communal.

Dans son exposé passionnant, complété de diapositives, M. Jean-Jacques Miserez a évoqué nombre d'autres facettes d'activités de son service. (ib)

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/21 11 35
Fax: 039/28 58 52

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

La Chaux-de-Fonds Collision

Un automobiliste de la ville, M. P. P. circulait, hier à 14 h, sur la rue du Commerce en direction ouest. A la hauteur de l'intersection avec la rue de la Ruche, il entra en collision avec l'auto de Mme Y. L., de la ville également. Dégâts.

La Vue-des-Alpes Avis de recherche

Le conducteur du camion semi-remorque qui, hier vendredi, entre 12 h et 12 h 45, sur le parc du relais de La Vue-des-Alpes a endommagé un camion de marque Scania rouge immatriculé en Argovie, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. 038 53 21 33.

Frey Nouveau gérant

Depuis le 1er novembre, le magasin Frey de l'avenue Léopold-Robert a un nouveau gérant en la personne de M. A. Fernandez. Cet habitant de La Chaux-de-Fonds est commerçant diplômé de la vente au détail et a acquis ses qualifications chez des spécialistes de la branche. (comm-imp)

AGENDA

Club 44

Henri Amoureux
Historien spécialiste des années de guerre, Henri Amoureux sera au Club 44, lundi 11 novembre, 20 h 30, pour parler de «1941 - Le grand tournant de la guerre». (Imp)

Démo de bras de fer

Le Bras de fer-Club La Chaux-de-Fonds démontrera sa force, ce matin, au kiosque des Forges, rue Numa-Droz 208. De 9 h 30 à midi, les amateurs de gros bras pourront ainsi voir des filles et des garçons jouter pacifiquement. Quant aux plus courageux ou inconséquents, ils auront peut-être la possibilité de se mesurer avec l'un ou l'autre de ces champions. (alp)

BRAVO À

M. Giovanni Vidoni...
... qui vient d'être fêté et félicité pour ses trente ans d'activité au sein de l'entreprise Griesser S.A. (comm)

Bagarre au Britannia Pub

Un client agresse le patron

Peu après onze heures, hier soir, des véhicules de la police cantonale et une ambulance s'arrêtèrent devant le Britannia Pub. Le patron de cet établissement, M. Marc Morandi, est transporté à l'hôpital. Son visage est couvert de sang, il a été victime d'une agression.

D'après plusieurs témoins, tout a commencé par une petite altercation qui a eu lieu à l'arrière de la salle, à proximité du jeu de fléchettes. Pour calmer les esprits échauffés, M. Morandi est intervenu... A-t-il tenté alors de

jouer au conciliateur ou de vider purement et simplement les pugilistes, les avis divergent.

Cependant, tous les témoins s'accordent pour dire que l'incursion du patron dans ce différend a dérangé l'un des protagonistes. Ce dernier, un gros bras de La Chaux-de-Fonds, l'a empoigné, l'a sorti du Pub et lui a administré une solide correction.

«Appelez une ambulance!», ont crié les clients. Celle-ci est arrivée quelques minutes plus tard en compagnie d'une voiture et d'un fourgon de la police can-

tonale. Les gendarmes ont interrogé les personnes présentes, ont fait fermer le bistrot, mais, selon la plupart des témoins entendus hier soir, ils n'ont pas arrêté l'agresseur. «On l'a pourtant désigné à la police, mais il a quitté les lieux sans être inquiété», explique un groupe de jeunes gens énervés par cette passivité. «Ils en ont peur», ajoute un de leurs copains.

Contactée, la police cantonale s'est refusée à tout commentaire, nous renvoyant, pour d'autres informations, au lendemain, soit à aujourd'hui! (alp)

Témoignages d'enfant et d'adultes

Les rescapés de l'alcool!

Jean, Jacques, Marie-Antoinette, Louise et le jeune Sylvain sont des naufragés de l'alcool qui ont tous trouvé une bouée de sauvetage. Ces planches de salut ont pour nom: Alcooli-ques Anonymes (A.A.) pour les buveurs, Al-Anon pour les proches de ces malades et Alateen pour leurs enfants. Et, hier soir à la salle St-Louis, ces cinq rescapés ont apporté chacun leur témoignage.

Jean vit depuis 7 ans une «sobriété heureuse», mais il explique qu'il est toujours «Jean alcoolique, car c'est une maladie qui ne guérit pas!». Il lui a fallu trouver «une étincelle de spiritualité» pour s'en sortir.

Jacques est abstinent depuis 3 ans. Son père était alcoolique. Enfant, Jacques s'est refermé sur lui-même. Ensuite, il a découvert l'alcool: ça le libérait. Mais plus tard, c'est devenu un «problème crucial! Il pouvait passer plusieurs jours sans manger, se contentant de boire... Il a réussi à être de nouveau lui-même le jour où il a admis son alcoolisme.

«Moi, explique Marie-Antoinette, ce n'est pas un hasard si

j'ai épousé un alcoolique, car je suis née avec un costume de St-Bernard». Elle et son mari ont passé par de nombreuses crises: «Je bois parce que tu gueules et moi je gueule parce que tu bois», résume-t-elle. Elle et son époux ont fini par changer leur comportement.

«Nous étions une famille sans histoire jusqu'au jour où mon mari a commencé à boire». Au début, Louise excuse son mari... elle se sent fautive. Ensuite, c'est «l'enfer!». Heureusement, son mari s'en sort et Louise, quelques années plus tard, trouve de l'assurance et du réconfort auprès de personnes qui ont vécu la même expérience qu'elle.

Fils d'alcoolique, Sylvain a trouvé aujourd'hui une certaine sérénité, en regardant d'un autre œil ses problèmes. Il faut dire que cet adolescent se réfugiait dans le travail scolaire pour ne pas voir ce qui se passait dans sa famille. (alp)

● Al-Anon: 41 41 49 ou 32 07 56. Alateen: 032/41 00 60. A.A.: 23 24 06.

Cafetiers et autorités

Terrain d'entente

Sachant que la concertation est un assaisonnement précieux, les cafetiers-restaurateurs et les autorités chaux-de-fonnières ont des rencontres annuelles régulières. Celle de mercredi dernier s'inscrivait dans la controverse sur la taxe d'élimination des déchets. Ce point ne fut que l'un des derniers de l'ordre du jour qui portait plus sur une information mutuelle générale.

La rencontre s'est déroulée dans une entente parfaite, souligne-t-on de part et d'autre, chacun étant conscient d'être partenaire dans l'image de la ville et la qualité de son accueil.

Sur la question de la taxe des déchets, après avoir reçu quelques renseignements complémentaires, les cafetiers attendent une nouvelle circulaire pour prendre position. Déjà, ils activent une réflexion salutaire, ne voulant plus pâtir d'être en fin de course de la vie des emballages et autres conteneurs. «Pourquoi nos fournisseurs ne reprendraient-ils pas leurs cartons? remarque M. Fontebasso, président des cafetiers-restaurateurs; et pourquoi ne reviendrions-nous pas plus souvent à des bouteilles réutilisables, par exemple?» Affaire à suivre. (ib)

Dernière séance du Tribunal de police

Séquestration amoureuse!

En juillet 1990, S. T. a séquestré, dans son appartement, son amie Madame V. Jugeant les faits graves, la lésée a menacé de porter plainte, mais, par la suite, elle y a renoncé.

De son côté, le prévenu dit l'avoir enfermée pour son bien... «Elle était mal dans sa tête!», a-t-il argumenté. Mais, ce Tunisien n'aurait-il pas tout simplement usé d'une coutume propre à sa culture? Toujours est-il

qu'après cet épisode, la victime, d'humeur versatile, envisageait encore d'épouser son geôlier.

«La privation de liberté à des fins d'assistance ne peut pas être appliquée par un privé». Tenant compte des circonstances et de l'état mental de Madame V., le président du Tribunal de police, M. Alain Ribaux, a condamné, par défaut, ce délinquant primaire à 15 jours d'emprisonnement avec sursis. (alp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
Prêt, discothèque, salle de lecture, sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
Président-Wilson 32. Ronde 9, 10-12 h, 13 h 30-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30, di 10-12 h 30, 17-19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17.

- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AVIS URGENTS

Nous engageons:

AIDE-FERBLANTIER
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04 470-584

PUBLICITÉ

Agence de voyages
croisitoir
Les artisans de l'évasion

Rue de la Serre 63
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 95 55

L'OFFRE DU MOIS
MAROC vol. hôtel
Fr. 798.-
132-12452

AVIS URGENT

CESAR'S
LA CHAUX-DE-FONDS
Discothèque
132-12566

Thé dansant
avec l'orchestre

MARK LEADER'S
dimanche 10 novembre
de 17h00 à 21h00
entrée 5.- frs
sur présentation de cette annonce

RESTAURANT
LE PROVENCAL

Pour cause d'incendie l'établissement est
fermé
Réouverture de la Brasserie le lundi 11 novembre

La salle à manger est fermée jusqu'à nouvel ordre
470-745

Les Ponts-de-Martel: inauguration à la protection civile

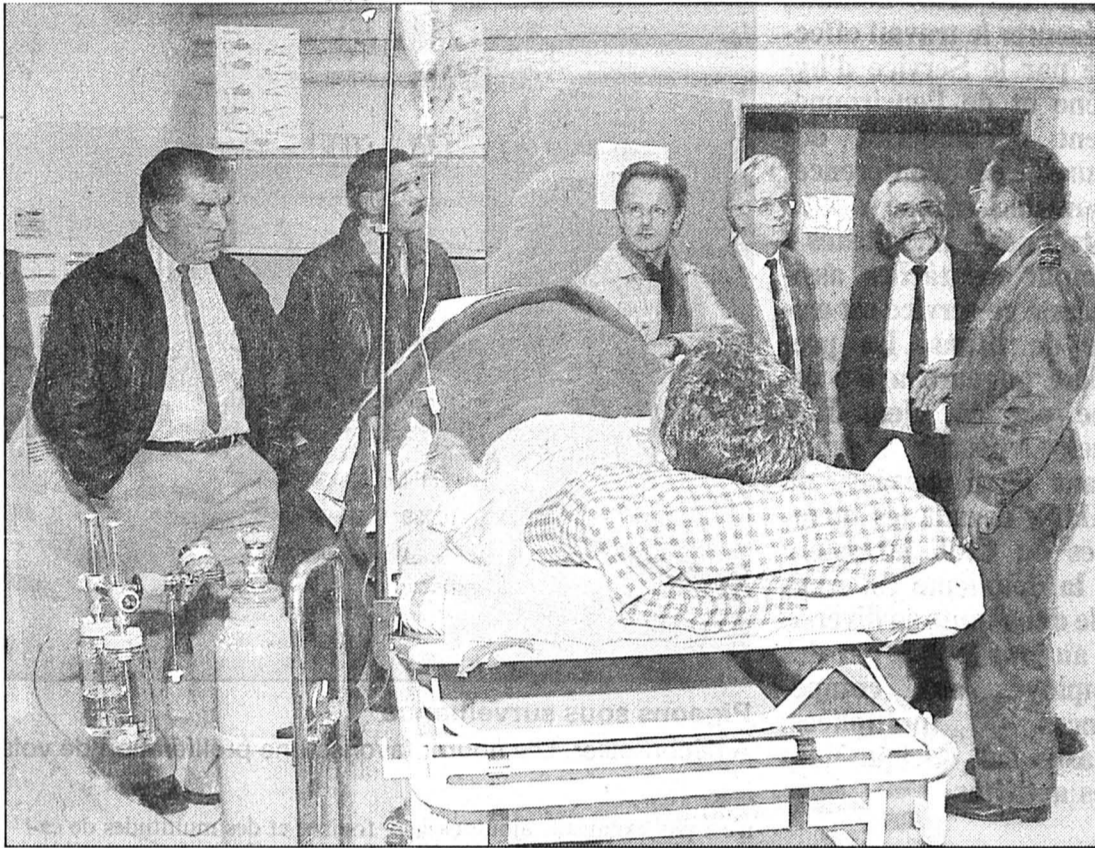
Le Bugnon totalement opérationnel

Inauguration, hier soir aux Ponts-de-Martel, du nouveau complexe de protection civile installé sous la halle polyvalente du Bugnon. Un complexe d'une capacité de 800 places, ayant permis à cette commune de couvrir ses besoins en matière d'abri, et par conséquent de se mettre en accord avec la loi fédérale relative à la protection civile.

Ce n'est donc pas sans une légitime satisfaction que le président de commune, Michel Monard - en tenue de PC puisqu'il est adjoint au chef local - a fait découvrir ces nouveaux locaux aux invités, au nombre desquels figuraient notamment le conseiller d'Etat Francis Matthey, le chef cantonal de la PC, Pierre Blandinier, ainsi que les chefs locaux des localités environnantes.

Auparavant, Michel Monard a expliqué que tous les niveaux du centre du Bugnon sont maintenant parfaitement fonctionnels, après l'inauguration de la patinoire en octobre 1988, le centre lui-même en automne 1989 et maintenant les vastes locaux de la Protection civile.

Il a dit son soulagement d'être parvenu au bout de ce grand chantier et d'avoir du même



Nouvel abri de 800 places

Découverte des lieux pour les invités parmi lesquels figurait le conseiller d'Etat Francis Matthey.

coup résolu le problème de manque de locaux de la PC.

TROIS BLOCS PRINCIPAUX

Pour sa part, Francis Matthey a apporté l'amitié du gouvernement et dit son plaisir de se trou-

ver aux Ponts-de-Martel en de pareilles circonstances. Il a dit sa reconnaissance à cette localité, certes aidée substantiellement par l'Etat et la Confédération dans ses démarches, d'avoir eu le courage de se lancer dans la réalisation d'une construction

telle que le centre du Bugnon, dans des circonstances économiques incertaines.

Plusieurs invités ont ensuite suivi MM. Monard et Ulrich Nater, chef local de la PC, pour une visite des lieux de cet abri qui comprend essentiellement

trois blocs principaux - tous peints différemment - formés chacun d'un couloir central pouvant servir de réfectoire, alors que de part et d'autre de cette «colonne vertébrale» sont implantés les dortoirs.

UTILISATION JUDICIEUSE

Ce complexe abrite aussi divers locaux avec notamment ceux réservés aux transmissions, au poste de commandement, aux cuisines, au poste d'attente (placé sous abri renforcé) ainsi que l'impressionnante cellule sanitaire.

Diverses salles, vides et pouvant être rapidement dégagées, ont été mises à la disposition de plusieurs sociétés locales qui en ont fait des lieux de rangement de matériel.

Par ailleurs, il n'aura fort heureusement pas fallu attendre un conflit ou une catastrophe pour que cet abri, somme toute agréable dans son agencement, certes strict et réglementaire, soit utilisé.

Outre l'armée, il a déjà accueilli de nombreuses associations ou groupes sportifs qui profitent des installations sportives du Bugnon, pour venir passer un week-end ou quelques jours en guise de camp d'entraînement. Des randonneurs à pied ou à ski de fond, ainsi que des amateurs de vélo tout terrain ont aussi déjà logé dans cet abri. Autant d'éléments intéressants mettant en valeur ces coûteuses installations qui, de cette manière, ne servent pas à rien en temps de paix. JCP

BRÈVE

Centre d'instruction PC Appel de F. Matthey

Lors de l'inauguration des locaux de la PC des Ponts-de-Martel, le conseiller d'Etat Francis Matthey a évoqué le projet du Centre cantonal d'instruction de la PC qui devrait voir le jour au Val-de-Travers. «Nous avons déjà beaucoup investi dans les infrastructures et le matériel, il nous faut maintenant penser aux hommes et aux femmes qui œuvrent dans cette organisation pour améliorer leur formation» a-t-il dit. Il a expliqué qu'à la suite de la récente décision du législatif cantonal (accord d'une étude) cette question pourrait être débattue l'année prochaine. (jcp)

AGENDA

Carambole

Tournoi annulé

Contrairement à ce que nous laissons entendre dans notre édition d'hier, le tournoi de carambole organisé par la Ludothèque Casse Noisette et prévu ce samedi à la Bourdonnière a dû être annulé en raison d'une trop faible participation. Mais ce n'est sans doute là que partie remise, les ludothécaires espérant mettre sur pied une nouvelle formule pour relancer cette sympathique compétition. (Imp)

Paroisse

Super disco

Ce soir, dès 20 h 30 à Paroisse, super disco avec le groupe des jeunes ainsi que «Les Gyb's Brothers» en concert. (Imp)

Les Ponts-de-Martel

Portes ouvertes

Ce samedi matin les portes du nouveau complexe de la Protection civile seront ouvertes au public de 8 à 12 h. Les visiteurs auront l'avantage de découvrir ces vastes locaux dans lesquels ont été montées diverses expositions de démonstration du matériel à disposition de la PC et plus particulièrement des pionniers, alors que des panneaux rappellent les buts de cette organisation. D'autres salles présentent les plans de l'ensemble du centre du Bugnon et une intéressante rétrospective photographique relate l'histoire de ce qui constitue «le chantier du siècle» des Ponts-de-Martel.



Jean-Marie Vivier

à Morteau, Théâtre le 22.11.91

à La Grange, Le Locle les 29-30.11 et 1.12

2 x 10 places à gagner

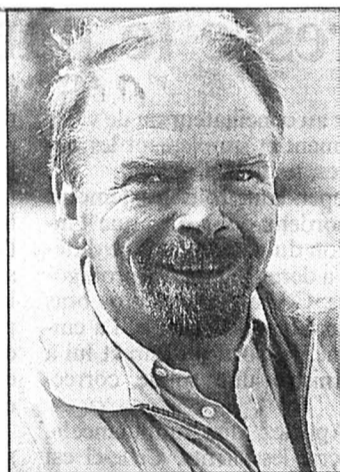
Il fait partie de ceux qui refusent de se soumettre au show business, de ceux qui n'abdiquent pas devant l'envahisseur anglo-saxon, de ceux qui résistent avec leurs mots, leur poésie, leur volonté de faire savoir que la chanson française est toujours vivante.

Ils sont peu nombreux, mais d'autant plus forts dans leur conviction. Et seuls les plus talentueux parviennent à faire entendre leur voix.

Celle de Jean-Marie Vivier, on l'entend depuis 1968, mais surtout depuis que Félix Leclerc l'emmène avec lui en tournée, en 1970. La Suisse romande l'invite souvent car il y a un public fidèle qui aime tant ce qu'il chante que sa chaleureuse personnalité, sa voix.

Nourri de la poésie de ceux qu'il interprète, les Leclerc, Ferland, Debronckart, Jehan Jonas, il était dans l'ordre des choses qu'il se mette à écrire lui-même ses chansons. En Yannick Mathias, il a trouvé son parfait complément et des œuvres comme «Toi frangin de la nuit», «Melina», «La nuit au Louvre», «Chanter», sont nées. Avec d'autres, ou seul, Vivier a écrit «Vieillir», «Mon île», «Sur les traces d'un prince».

Ainsi le répertoire de Vivier s'est étoffé en se personnalisant et il offre un des plus larges éventails de chansons françaises de qualité qui se puisse imaginer, où l'humour côtoie la tendresse et la causticité.



C'est ce merveilleux récital que Comœdia a voulu faire entendre au public de la région, grâce à une collaboration avec La Grange qui l'accueillera dans son cadre tout neuf, pour trois représentations, Morteau le recevant au Théâtre municipal. Vivier mérite un triomphe que les amateurs de belle chanson française ne manqueront pas de lui réserver. (dn)

Dix places sont offertes à nos lecteurs pour le spectacle de Morteau, dix autres pour ceux du Locle. Elles seront tirées au sort parmi les bons de participation reçus dans les délais.

• Morteau, Théâtre municipal vendredi 22 novembre, à 20 h 30

• Le Locle, La Grange vendredi 29, samedi 30 novembre, à 20 h 30 dimanche 1er décembre, à 17 h 30

Bon de participation

au tirage au sort pour l'attribution de:

- 10 places pour le récital J.-M. Vivier au Locle
 - 10 places pour le récital J.-M. Vivier à Morteau
- cochez le lieu désiré

Nom

Prénom Age

Adresse

NP/Localité

A retourner avant mercredi 13 novembre à minuit à L'Impartial, Service promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les gagnants seront avertis personnellement

Exposition de charme au Cellier de Marianne

Brocante Belle Epoque

Du plus minuscule objet au plus imposant, tous sont mis en valeur, et par thème. La troisième brocante organisée actuellement par le Groupe d'animation du Cellier de Marianne n'a aucune commune mesure avec les traditionnelles foires ou marchés habituels. Pas besoin de fouiller pour dénicher «le» petit truc que l'on cherche depuis longtemps. Il est là, à portée de vue et de main, prêt à trouver un amateur.

Il n'y a pas à dire, le Cellier de Marianne se prête merveilleuse-

ment à une foule d'activités aussi diverses qu'originales. Son cadre très intime est en effet propice à des manifestations variées et fort hétéroclites. Cette brocante en est un exemple. D'emblée, le visiteur est frappé par la jolie présentation.

LES PIN'S AUSSI

Cartes postales, disques d'anciens tubes des années 60, bouquins, vaisselle «grand-mère», étoffes brodées, rideaux, gravures, photographies 1900.

meubles de style... Tout cela respire la Belle Epoque, celle des folles années ou frou-frou et tenues aguichantes étaient en vogue. Clin d'œil toutefois au presque XXIe siècle avec la mode des pin's qu'il est également possible de se procurer au Cellier.

Un sacré monde à elle toute seule, cette exposition! Et l'occasion de faire d'excellentes affaires à des prix défiant toute concurrence. Même les «puces» ne sont pas laissées de côté. Il faudrait des heures pour en faire le tour. Cependant, un court

passage permet déjà de découvrir un univers où le rêve est roi. (paf)

• La brocante du Cellier de Marianne. Crêt-Vaillant 28 au Locle, c'est encore aujourd'hui de 9 à 16 h.

SERVICES

- PERMANENCE MÉDICALE 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, 34 11 44.
- PHARMACIE D'OFFICE sa jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h, Casino. Ensuite 31 10 17

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Alain et Cecilia ont le plaisir d'annoncer la naissance de

CLAUDIA

Le 5 novembre 1991

Bellevue 44
2400 Le Locle

28-14122



COMPUTER SERVICE

MAINTENANCE, RÉPARATION
INSTALLATION, FORMATION, VENTE

RUE DE FRANCE 21, LE LOCLE
☎ 039/31 54 64 Fax 039/31 33 14

AT NO NAME

AT 386 SX-20 MHz

1 Mb RAM
VGA 512 Kb
2 séries, 1 //
Floppy 1.44 Mb
Clavier suisse
Contr. FDD + HDD

Fr. 1475.-

AT 386-25 MHz

1 Mb RAM
VGA 512 Kb
2 séries, 1 //
Floppy 1.44 Mb
Clavier suisse
Contr. FDD + HDD

Fr. 1700.-

T 386-33 MHz

4 Mb RAM
VGA 512 Kb
2 séries, 1 //
Floppy 1.44 Mb
Clavier suisse
Contr. FDD + HDD

Fr. 2255.-

AT 486-33 MHz Cache

4 Mb RAM, VGA 512 Kb, floppy 1.44 Mb, FDD + HDD
2 séries 1 //, clavier suisse **Fr. 3450.-**

OPTIONS

Hard disk 40 Mb 28 ms Fr. 350.-
Hard disk 80 Mb 18 ms Fr. 590.-
Hard disk 120 Mb 20 ms Fr. 690.-
Supplément 1 Mb RAM Fr. 150.-
Ecran VGA 14" pitch 0.28 multisync 1024*768 Fr. 750.-

ACCESSOIRES

Carte VGA 512 Kb 1024*768	Fr. 185.-	Disquettes no name	10 p/100 p./500 p.
Carte VGA 1 Mb 1024*768	Fr. 295.-	3.5" 2 DD	1.50 1.15 1.-
Floppy drive 5"25 1.2 Mb	Fr. 175.-	3.5" 2 HD	2.30 1.95 1.70
Floppy drive 3"5 1.44 Mb	Fr. 165.-	5.25" 2 DD	-75 -50 -47
Souris Génius GM	Fr. 95.-	5.25" 2 HD	1.35 1.10 1.-

CONDITIONS

Délai de livraison: de stock ou maximum 5 jours
Installation, formatage non inclus **Forfait Fr. 100.-**
Port en sus **● Garantie d'une année**
Sous réserve de modification des prix

Le prix revendeur
à votre portée!
**Cash
and
carry**

L'ACOUSTIQUE
EST NOTRE MÉTIER
CONSULTEZ NOS SPÉCIALISTES !

● MARDI 12 NOVEMBRE

de 9h à 12h et de 14h à 17h
PHARMACIE MARIOTTI
LE LOCLE, Grand'Rue 38, tél. 039/31 24 85

SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

2302 La Chaux-de-Fonds - c/o OPTIQUE VON GUTEN
Av. L.-Robert 23 - Tél. : 039/23 34 07



IMMOBILIER

A vendre en France, à Belverne / Haute-Saône, à 60 km de la frontière suisse, une

maison F5

tout confort, construite en 1975, sur 32 ares de terrain arboré.

Prix: FF 580 000.-

Tél. 0033 84 23 91 17.

165-900733/4x4

A louer aux Brenets

3 pièces

avec cheminée
Fr. 950.-
☎ 061/302 22 25

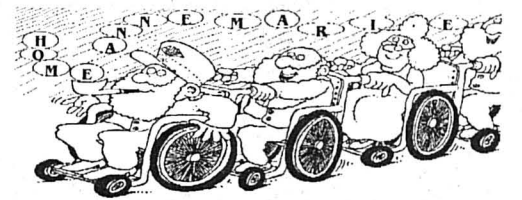
3-33883

3 PIÈCES

A louer à Dombresson
avec cheminée
Fr. 780.-
☎ 061/302 22 25

3-33883

HOME ANNE-MARIE



Mme Anne-Marie Baboulin
Chemin des Sorbiers 15, Le Locle
Pour pensionnaires: ☎ 039/31 29 98
Privé: ☎ 039/31 32 30

Pour vous accueillir, le home Anne-Marie s'est agrandi et tient à votre disposition 3 chambres supplémentaires, soit pour couple ou personne seule. Avec ou sans mobilier. Vie familiale, accueil chaleureux, sans aucune contrainte ou discipline, dans un cadre de verdure (station de bus à proximité: le Communal). Court séjour et convalescence acceptés, surveillance médicale assurée.

28-800335

IMMOBILIER

Résidence La Citadelle

aux Ponts-de-Martel (derrière l'église)



2 1/2, 3 1/2 PIÈCES et 5 1/2 DUPLEX

dès Fr. 620.-/mois

Fonds propres: consultez-nous!

PORTES OUVERTES: samedi et dimanche de 13 h 30 à 17 h 30

BERCI

CONSTRUCTIONS
1445 VUITEBŒUF
024/59 20 21

22-14358

A louer, centre Le Locle (place du Marché)

bel appartement

3 chambres, cuisine, W.-C., salle de bains, chambre haute. Loyer: Fr. 550.- + Fr. 80.- charges.

Renseignements: ☎ 039/31 45 56 (Mme Isler).

132-503129

Saint-Imier, à louer dès 1.12.91, un

appartement 3 pièces

☎ 071/79 18 91

570-100924

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

La société SIRAD SA, implantée au Locle et spécialisée dans la fabrication de vêtements de protection pour salles de radiologie, recherche:

une secrétaire trilingue, à mi-temps

avec de bonnes connaissances d'anglais et de très bonnes connaissances d'allemand.

Les dossiers de candidature, qui seront traités avec la plus stricte confidentialité, sont à adresser à:

A. S. M. - Active Sales & Marketing
Jambe-Ducommun 6a, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 64 82

28-14235

A vendre en France, Solemont (Doubs)

VILLA

située dans un petit village à 700 m d'altitude, sur terrain de 1200 m². Construite en 1987, avec vue imprenable sur la vallée de la Barbèche. Rez-de-chaussée: cuisine, salon, séjour, salle de bains, toilette. A l'étage: 4 chambres, dont une avec balcon. Garage pour deux voitures. Chauffage électrique. Le dallage du sol et les extérieurs ainsi que les tapisseries sont à terminer.

Prix ferme et définitif: FF 580 000.-

France:

appeler de 10 h à 13 h,
☎ 0033 8195 31 84,
tous les jours y compris samedi et dimanche.



Suisse:

☎ 039 28 77 14 (répondeur)
Fax 039 28 00 38.

Adressez-nous vos désirs concernant l'habitat, nous mettrons tout en œuvre pour vous donner entière satisfaction!

132-12711/4x4

Paroisse - Le Locle les 9 et 10 novembre 1991

Grande vente-kermesse

- SAMEDI**
- Dès 15 heures: Animation avec les scouts «Les 3 Sapins»
 - En soirée: Chœur mixte de la Paroisse catholique
Les Niki's Dance, direction Nicole Lambrigger
Matches au loto
Soupe à l'oignon
- DIMANCHE**
- A minuit: Soupe à l'oignon
 - Dès 10 heures: Apéritif
 - Après-midi: Modern Jazz Gym Dance «SUN STAR»
Matches au loto
Fanfare de La Ferrière

Durant les deux jours: restauration chaude et froide, pâtisserie, jeux, etc.

BAR dans les locaux du Cercle catholique

PAROISSE CATHOLIQUE - LE LOCLE

Un grand merci à nos annonceurs

28-800322

Comment?

Vous ne connaissez pas encore la photocopie en couleur?
A découvrir chez:

Grandjean

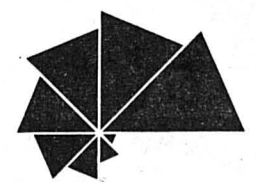
Papeterie - Le Locle
Temple 3

laiterie agricole

Claude Perrotet
Fromager spécialisé
☎ 039/31 19 85



Passage du Centre, rue Bournot, Le Locle



Giuliano Uccelli
Plâtrerie-peinture

2400 Le Locle
Rue J.-J.-Huguenin 10
☎ 039/31 64 72

**Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie**

Achini

Spécialiste des pains spéciaux
Membre de la Confrérie des chevaliers du bon pain
☎ 039/31 12 00 Temple 1, Le Locle

ALDO NEMBRINI
DOREUR SUR BOIS

SPÉCIALISTE EN PENDULES ANCIENNES
TOUTES RESTAURATIONS

2024 SAINT-AUBIN
AV. DE NEUCHÂTEL 24 TÉL 038 / 55 22 88

Rembourrage de meubles de style à l'ancienne

VERCO VERMOT

Jean-Pascal Vermot
Tapissier-Décorateur
Maîtrise fédérale
Côte 18 - Le Locle
☎ 039/31 75 74

Restaurant Le Perroquet

R. et B. Piémontési
France 16, Le Locle
Tél. 039/31 67 77
Ouvert dès 6 heures

- Fondues à discrétion:
- chinoise
- bourguignonne

EN NOVEMBRE:
Tous les vendredis soir:
ambiance champêtre avec nos fidèles accordéonistes

Imprimerie **Jean-Pierre Chapuis**

Rue Le-Corbusier 12, 2400 Le Locle
☎ 039/31 40 50

SBS. Une idée d'avance

Bicentenaire de la gendarmerie nationale à Morteau

Agrandissement de la caserne

Comme un peu partout en France, les hommes de la brigade de gendarmerie de Morteau ont fêté jeudi soir, le bicentenaire de leur institution. La plantation d'un tilleul, au-delà de l'amicale réunion qu'elle occasionnait avait valeur de symbole.

Le chef de la brigade de Morteau, l'adjudant-chef Hieber devait déclarer: «Comme cet arbre il nous faut puiser aux racines du riche passé que nous ont légué nos anciens et comme lui,

nous devons aller de l'avant, nous adapter à la société qui nous entoure... à l'écoute et à la disposition du public... en vivant en parfaite symbiose avec la population.»

Ce message a semble-t-il été parfaitement compris par les autorités locales, puisque M. Cheval, maire et président du district, dans la réponse au chef Hieber, après avoir rendu un hommage appuyé à la brigade de Morteau, lui annonçait la décision prise la veille, à savoir la désignation d'un maître d'œuvre pour l'agrandissement de la caserne avec quatre appartements supplémentaires et l'extension des bureaux avec pour conséquence un renforcement des effectifs de la brigade.



Morteau

Les nombreuses personnalités présentes ont tenu à souligner l'efficacité de la gendarmerie. (rv)

GENDARMERIE ET MODERNITÉ

Si ce bicentenaire fut l'occasion d'un regard vers le passé, il fut aussi un moment de réflexion sur la modernisation de la gendarmerie. Que de chemin parcouru depuis l'épée, et le cheval, la gendarmerie s'est dotée de moyens modernes comme l'informatique et la télématique. Des moyens de plus en plus sophistiqués sont mis en œuvre.

MULTITUDE DES TÂCHES

C'est en effet une multitude de tâches qui attendent les gendarmes. Face à l'évolution rapide de la société, la gendarmerie qui dépend du ministère de la Défense, apporte son concours à de nombreux autres domaines de la vie nationale qu'il s'agisse de l'Intérieur, des Finances ou de la Justice. Au-delà de son rôle coercitif, les nombreuses per-

sonnalités présentes ont tenu à souligner l'efficacité et le courage des gendarmes qui honorent la collectivité dans laquelle ils servent. En présence du colonel Fouetty, du capitaine Jouot, de tous les maires des communes du Val de Morteau, les gendarmes ont donc reçu à l'occasion de ce bicentenaire l'hommage de toute la population. (r.v.)

Petite histoire de la gendarmerie nationale

L'institution existe depuis 800 ans, héritière des unités de prévôtés, créées en 1191 sous le nom de «Connétable et Maréchaussée de France». Elle est installée dans le Doubs en 1678 lors du rattachement de la Franche-Comté à la France (Traité de Nimègue) par Louis XIV. Une ordonnance du 9 avril 1720 de Louis XV en augmente les effectifs.

Sous la Révolution, l'Assemblée nationale constituante, issue des Etats généraux refuse de considérer la maréchaussée comme une émanation de l'ancien régime et fait sien l'appréciation de «Corps le plus utile de la nation». Le nom de gendarmerie nationale est officialisé par la loi du 16 février 1791 dont on fête le bicentenaire. (r.v.)

BRÈVES

Gendarmerie de Morteau

Deux siècles d'Histoire

La gendarmerie de Morteau constituait, pendant la Révolution, avec Pontarlier, Levier, Mouthe et Le Russey, l'une des cinq brigades du Haut-Doubs. Elle était déjà à l'époque une unité importante, puisque dans l'organigramme de 1812, la gendarmerie du Doubs ne comptait que cinq maréchaux des Logis dont un en résidence à Morteau. La brigade de l'époque avait quartier à l'arrière de l'Hôtel de Ville, dans les locaux actuels de la Sécurité sociale. En 1940, elle emménage au Château Pertusier. Elle y restera jusqu'en 1976 avec une annexe au lieu-dit «L'éboulement» avant de rejoindre ses quartiers actuels rue Fontaine-l'Epine. (r.v.)

Morteau

Jean-Marie Vivier; 10 places à gagner!

Jean-Marie Vivier sera en récital au Théâtre municipal de Morteau vendredi 22 novembre, sous l'égide de la MJC. Dix places sont offertes pour ce spectacle aux lecteurs de «L'Impartial». Comment les gagner? Lisez-le en page «Le Locle». (dn)

Besançon: Affaire Cattin

Demande de mise en liberté rejetée

L'industriel suisse Niklaus Haenggi, patron de l'entreprise horlogère mortuacienne Cattin, restera pour l'instant en détention préventive à la maison d'arrêts de Besançon. Le juge Ardiet, chargé de ce dossier d'abus de biens sociaux, l'a décidé hier soir en rejetant la demande de mise en liberté déposée en début de semaine par Me Grillier, l'avocat bisontin du PDG.

L'industriel suisse, reprenneur de l'ancienne manufacture horlogère Cattin, avait été écroué le 21 septembre dernier en compagnie de deux autres responsables de l'entreprise, Nicki Sevim et Bernard Mathez. La justice leur reproche d'avoir détourné certains biens de la Société Cattin à leur profit ou à destination d'autres entreprises du groupe de Niklaus Haenggi. L'enquête menée

par l'antenne bisontine de la police judiciaire se poursuit actuellement sous commission rogatoire du juge Ardiet, afin de déterminer l'ampleur et la nature exacte des malversations, évaluées au départ à 8 millions de francs.

Le 15 octobre, Me Carré obtenait la libération de son client Bernard Mathez, qui a eu selon lui «un rôle mineur dans l'affaire». Cet ingénieur suisse de 58 ans, était par ailleurs réclamé par le personnel de l'entreprise. Placé sous contrôle judiciaire, il a repris normalement son activité à Morteau au sein de la société. Les deux autres membres de l'équipe dirigeante impliquée ont préféré attendre quelques semaines avant de solliciter à leur tour cette libération. Lundi, le conseil de Niklaus Haenggi, Me Grillier a déposé une demande

sur le bureau du juge Ardiet qui a rendu vendredi soir une décision négative. Consulté au préalable, le procureur de la République avait d'ailleurs requis contre cette libération.

Le Parquet reste discret sur les raisons précises de ce refus. En général le maintien en détention est motivé dans ce type d'affaire par les risques de troubles de l'ordre public, les nécessités de l'enquête ou encore l'absence de garanties de représentation de l'inculpé devant l'autorité judiciaire. Sans doute y a-t-il un peu de tout cela dans la décision du juge. Niklaus Haenggi restera donc pour l'instant à la maison d'arrêt de Besançon. A moins que son conseil ne fasse appel dans les prochains jours de l'ordonnance du juge et que la Chambre d'accusation ne tranche en sa faveur. P. Sch.

Pontarlier

L'exhibitionniste n'a pas froid aux yeux

Il fait nuit noire et un froid de canard jeudi soir à Pontarlier. Cela n'empêche pas un homme de 40 ans de se livrer à un strip-tease intégral, à la grande stupéfaction d'une jeune femme qui téléphone.

Vers 20 h, cette Pontisaliennaise traverse la place Saint-Pierre et s'arrête dans une cabine téléphonique. Elle ignore qu'un homme la surveille depuis un moment dans la rue principale. En fait cette jolie blonde a complètement fait perdre ses esprits à G. D. Dès qu'elle est entrée dans la cabine, il s'engouffre dans les toilettes publiques, qui se trouvent en dessous et se déshabille entièrement. Nu comme Adam et bravant les intempéries, G. D. resurgit sur la place.

se poste devant la cabine pour se livrer à des gestes obscènes. La victime de cet outrage public à la pudeur ne panique pas pour autant. Elle fait semblant de continuer tranquillement de téléphoner. En réalité la jeune femme a raccroché et composé le numéro du commissariat de Pontarlier. Lorsque la patrouille arrive place Saint-Pierre, l'exhibitionniste se réfugie dans les toilettes publiques et tente en vain de s'habiller. Il passera le reste de la nuit au poste où les policiers découvrent qu'il a déjà été condamné à plusieurs reprises pour des agressions sexuelles. Compte tenu de ses antécédents, le juge Bruel a décidé de le placer en détention provisoire. P. Sch.

EXPOSITION - VENTE DE VÉHICULES 4x4 NEUFS ET D'OCCASION

Vendredi 8 novembre de 19 h à 22 h, samedi 9 novembre de 10 h à 22 h et dimanche 10 novembre de 10 h à 17 h 30

MANÈGE DES FRANCHES-MONTAGNES, SAIGNELÉGIÉ

GRAND CONCOURS OUVERT À TOUS LES VISITEURS

14-8241/4x4

Notre prêt personnel - un procrédit



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Domicile
Date de naissance Signature
A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
Av. L.-Robert 25 08.00 à 12.15 heures
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4325/4x4

MARCO POLO VOYAGES SA

vous propose deux voyages accompagnés

- **L'ÉGYPTE avec croisière**
du 27 décembre 1991 au 5 janvier 1992
 - **MOSCOU - LENINGRAD**
du 28 décembre 1991 au 5 janvier 1992
- Tél. 022 786 63 33.

18-5661/4x4

DEMANDES D'EMPLOI

Sommelier qualifié

Permis C, disponible tout de suite pour extras, remplacements. Connaissant les deux services. Ecrire sous chiffres 450-3294 à ASSA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Daniel SCHOUWEY

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

AGENDA

Valangin

Le tilleul du 700e

Aujourd'hui, samedi 9 novembre à 15 h, dans le cadre des festivités marquant le 700e anniversaire de la Confédération, un jeune tilleul sera planté... sur la place du Tilleul à Valangin. A cette occasion, Pierre-René Beljean, président de commune, prononcera quelques mots. Les écoliers déposeront un message contenu dans une bouteille à l'intention des générations futures. Faisant d'une pierre deux coups, le chemin des Jeunes sera également inauguré. Vin chaud et thé à l'issue de la cérémonie. (paf)

Valangin

Trio Zemlinsky au Château

Le trio Zemlinsky - composé de Thomas Friedli, clarinettiste, Annick Gauthier, violoncelliste et Patricia Thomas, pianiste - sera l'hôte du Château de Valangin dimanche 10 novembre à 17 h 15. Il présentera un programme original d'Alexandre Zemlinsky, Ermanno Maggini et Max Bruch. Ces œuvres denses, chargées de reminiscences romantiques auxquelles se joignent des éléments de musique populaire, mettront ainsi un superbe point d'orgue à la saison d'automne 1991. (paf)

Noiraigue

Les Portugais inaugurent

Aujourd'hui à 16 h, l'Association des travailleurs portugais du Val-de-Travers inaugure son cercle, situé à Noiraigue, dans un local de la rue du Pont. Les autorités de la commune, ainsi qu'un représentant du consulat du Portugal seront de la fête, emmenée aux sons d'un orchestre folklorique. (mdc)

Couvet

Tournoi de boccia

Dimanche, dès 9 h, aura lieu le traditionnel tournoi inter-cantonal organisé par le Boccia-club de Couvet. Quatre pistes sont à disposition des nombreuses équipes venues de toute la Suisse. Les finales commenceront à 16 h. (mdc)

Samedi 9 novembre 1991

L'Impartial

Val-de-Travers: bientôt une porcherie pour la Société de laiterie des Verrières

Les cochons carburent au petit-lait

La Société de laiterie des Verrières possède une fromagerie flambant neuve, mais ne sait que faire du million de litres annuel de petit-lait (voir encadré). Auparavant vendu, maintenant repris gratuitement, on devra, à l'avenir, payer pour l'éliminer. A la clé, une perte financière pour les dix-huit producteurs de lait affiliés, qui s'y refusent. Une solution: construire une porcherie. Les premiers coups de pioche pourraient être donnés cette année encore.

Jusque dans les années 70, les producteurs vendaient le lait à la fromagerie Hegi, laquelle possédait une porcherie. Après la disparition de cette entreprise, le petit-lait est destiné à la fabrica-

tion de lait en poudre. Un secteur actuellement en baisse. «Depuis le 1er janvier 1990, le petit-lait n'est plus payé», explique Michel Rey, président de la société. «Nous perdons 2 centimes par litre de lait.»

Une baisse de revenu inacceptable pour les paysans. Le comité de la société prend les choses en main et décide de construire une porcherie. Les premières démarches ont été entreprises il y a déjà deux ans. «Economiquement, la mise en œuvre du petit-lait sur le lieu de production est la meilleure solution. Transporter un volume si important et de si peu de valeur n'est pas du tout rentable», ajoute M. Rey.

ORDINATEUR POUR COCHON

La porcherie sortira de terre à proximité de la décharge, entre le Crêt et la Vy-Jeannet. Elle pourra accueillir 480 bêtes et sera équipée d'une infirmerie (pour les cochons malades) et d'une cuisine. «La machine pour préparer les repas sera

complètement commandée par ordinateur, un employé à mi-temps suffit», précise notre interlocuteur.

NORMES SÉVÈRES

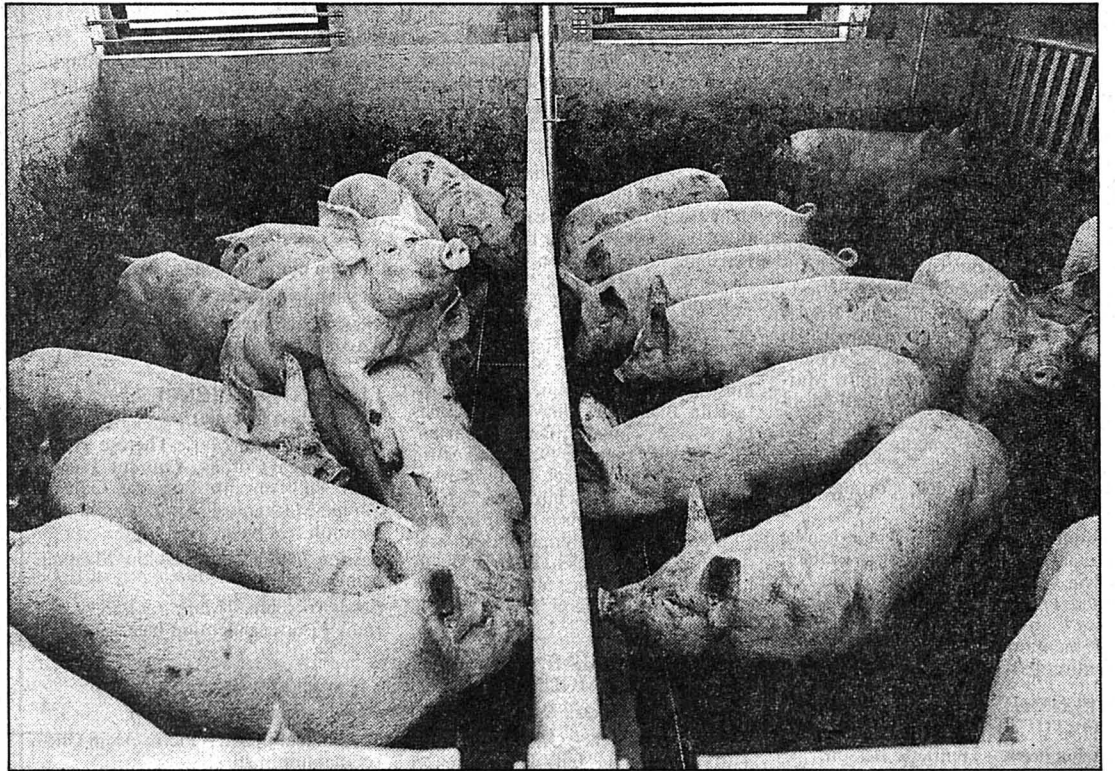
Devisée à 820.000 fr, la construction ne bénéficie pas de subventions, hormis sur les infrastructures annexes, telles les fosses à purin. En principe, le locataire de la fromagerie louera également la porcherie. De cette

manière, la société rentre dans ses frais.

«En Suisse, les normes sanitaires, de protection des animaux et de construction sont assez strictes. La porcherie doit se situer au moins à 200 mètres à vol d'oiseau des habitations et la ventilation ne doit pratiquement plus laisser passer d'odeurs. Il n'y aura rien de comparable avec ce que l'on a connu précédemment dans le village», ras-

sure Michel Rey. Quant au lisier, contenant beaucoup d'azote et d'ammoniac, son épandage requiert quelques précautions.

«Chaque paysan s'est engagé à reprendre le purin correspondant à sa production laitière. En outre, il ne faut pas surcharger les sols. Pas de risque, nous possédons trois fois la surface nécessaire au volume de purin qui sera produit.» MDC



Porcherie dans les Montagnes neuchâteloises

Les cochons se répartissent en chambrées, chacune composée de boîtes accueillant 10 à 12 bêtes. (Impar-Galley)

80% de petit-lait

Lors de la fabrication du gruyère, les restes sont importants. Sur la mise en œuvre de 100 litres de lait, il reste 80 litres de petit-lait. Pour la société verrisane cela représente plus de 1,3 millions de litres!

Aussi, il est fréquent de rencontrer le couple fromagerie-porcherie (Côte-aux-Fées, Pares, Jordans, Bémont...). Mélangé à des farines, le petit-lait convient parfaitement à l'engraissement des porcs. En 3-4 mois, le cochon atteint 90 kg et est prêt pour la boucherie. Avant de finir dans l'assiette du consommateur. (mdc)

Boveresse: budget 1992 devant le législatif

Le rouge est de mise

Pour la première fois de son histoire, le total du budget de la commune de Boveresse dépasse le million. Jeudi prochain, le législatif aura à se prononcer sur les prévisions de l'exercice 1992 qui laisseront apparaître un déficit présumé de 54.000 fr. Les charges se montent à 1.057.000 fr pour des recettes de 1.003.000 fr. Au budget 1991, le rouge était moins foncé avec 14.000 fr d'excédent de dépenses.

Cette augmentation du déficit provient, en majeure partie, de l'accroissement des coûts de la santé (+ 17%), avec la création des soins à domicile et la hausse de la part communale à l'aide hospitalière; la prévoyance so-

cial (+ 24%) en raison des rentes complémentaires AVS et des homes; et de la protection de l'environnement (+ 63%), notamment l'incinération des déchets. Il faut aussi tenir compte de l'inflation et des taux d'intérêts.

Les conseillers généraux devront également se déterminer sur deux crédits. Le premier, 12.000 fr, porte sur le goudronnage des places de parc situées au sud de l'immeuble de la laiterie. Le second, 25.000 fr, est destiné à l'informatisation de l'administration communale, Boveresse étant la dernière commune du canton à ne pas être équipée. (Imp-nt)

Randonnées au Ski-Club Vue-des-Alpes

Du fond pour tous les âges

La section ski de randonnées de La Vue-des-Alpes a préparé pour la saison 1991-92 un programme ouvert à tous les pratiquants de ce sport de glisse. Aucun but de compétition. On participe pour le plaisir de l'excursion.

Nul doute que randonneuses ou randonneurs, débutants ou confirmés, trouveront dans ce programme une ou plusieurs excursions d'une demi-journée à deux jours, selon leurs goûts et leurs convenances. Elles sont l'occasion de découvrir ou de revoir de magnifiques paysages, d'établir de nouvelles connaissances dans un esprit convivial. Elles sont ouvertes à tous, membres ou non, moyennant une participation aux déplacements.

● Samedi 9 novembre 1991: La Corbatière (rendez-vous 13 heures), le Communal de La Sagne, retour par la vallée; 11 km, dénivellation 210 m.

● Samedi 30 novembre: La Vue-des-Alpes (9 h), les Pontins (repas) et retour; 25 km, dén. 260 m.

● Samedi 14 décembre: Chaseral-Chaumont, 15 km, dén. 250 m; départ en train de Neuchâtel à 8 h 45; repas à la Métairie de l'He.

● Samedi 11 janvier 1992: Tour du Valanvron, 12,5 km, dén. 90 m; rendez-vous à 13 h au parc auto de La Chau-de-Fonds.

● Samedi 1er février: Le Couvent-sur-Couvet - Le Soliat et retour; rendez-vous au chalet du SC Couvet à 8 h 30.

● Samedi et dimanche 22 et 23 février: La Brévine (départ 9 h depuis le Temple) - Mont-Château, Petits-Cernets, Bémont, La Brévine; 35 km, dén. 275 m.

● Inscriptions auprès de Bruno Montandon, Fahys 143, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 23 40. (ha)

Info-compost au Val-de-Ruz

Une fiche pour en savoir plus

De curieux petits dessins ornent une fiche distribuée récemment dans le Val-de-Ruz. Ils représentent les sacs poubelle de la région ayant suivi un régime amaigrissant pour le moins efficace. Leur secret? L'introduction du compostage qui a permis, grâce aux efforts de tous, la diminution de quelque 200 tonnes de déchets.

Info-compost est un clin d'œil à un type de récupération des déchets de jardin. C'est une publication diffusée par la Commission régionale de la gestion des déchets, via le secrétariat LIM de Cernier.

Historiquement parlant, elle est née à la suite de l'introduction du compostage au Val-de-Ruz: «En la matière, il s'est avéré que les communes n'ont pas toutes les mêmes besoins. Raison qui a justifié une action diversifiée de cas en cas, et non pas

centralisée», explique Pierre-Alain Berlandi, président de la commission.

BAISSE SENSIBLE

Les techniques ont donc été adaptées à la typologie de chaque commune. Ici, c'est un thermo-compostier; là, c'est une benne «verte». A Cernier, c'est un centre. A son propos, M. Berlandi évoque des chiffres éloquentes: «En 1989, 342 kilos d'ordures par habitants ont été brûlés à l'usine d'incinération des déchets. En 1990, 262 kilos. Il n'y a pas cinquante moyens d'expliquer cette importante baisse.»

Sur un plan plus régional, le chiffre réalisé en 1990 est de 316 kilos par habitants. Cependant, le système de péréquation n'est pas fait pour avantager les communes fournissant des efforts dans le sens d'un compostage centralisé: «Il a d'une manière

générale un effet de déresponsabilisation», note encore M. Berlandi. «Il serait préférable que chacun paie ce qu'il produit; un des chevaux de bataille que nous menons pour modifier cette situation.»

SOUTIEN INFORMATIF

Quant à la fiche info-compost, elle est un soutien informatif, avec l'objectif que la population puisse concrétiser cette technique. A l'avenir, elle paraîtra deux fois par année, au printemps et en automne. La dernière publication évoque le ramassage des branches et feuilles mortes, la possibilité d'un regroupement entre voisins pour le broyage des matériaux et leur utilisation dans les jardins. Et pourquoi ne pas faire part de ses petits trucs ou suggestions? La dernière page est ouverte à qui a envie de parler de son expérience. Avis aux amateurs! PAF

AVIS URGENTS

Valangin Halle de gymnastique ce soir à 20 h 30

BAL D'AUTOMNE

Chœur des dames paysannes du Val-de-Ruz

Dès 22 h,

BAL avec BYE-BYE

Org. SEVE 28-50569

Samedi 9.11.1991 dès 20 heures

Halle de gymnastique FONTAINEMELON

GRAND MATCH AU LOTO

du FC Fontainemelon

Comme d'habitude magnifiques

quines, dont un Mountain Bike.

28-505121



AUJOURD'HUI

MÔTIERS

● THÉÂTRE «La leçon», d'E. Ionesco, par le TPR Les Mascaron, sa 20 h 30.

CERNIER

● MUSIQUE Concert de l'Ensemble «Kammerblaeser Elfena» (Raff, Gounod, Mendelssohn) Temple, di 17 h.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE 117.

● HÔPITAL DE COUVET maternité et urgences: 63 25 25.

● PHARMACIE D'OFFICE du sa 16 h, au lu 8 h, de l'Areuse, Travers, 63 13 39; ouverte di 11-12 h, 17-18 h.

● MÉDECIN DE SERVICE du sa 8 h au di 22 h, Dr Brugger, Travers, 63 13 05.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE Piergiovanni, Fontainemelon; en cas d'urgence 111 ou gendarmerie 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: 53 34 44.

● AMBULANCE 117.

● MÉDECIN DE SERVICE du sa 11 h au lu 8 h, Cabinet de groupe de Fontainemelon, 53 49 53.

Cérémonie de remise des diplômes à l'Université de Neuchâtel

«Honneur et gloire»

C'est dans une aula des Jeunes Rives bondée que la cérémonie de remise des diplômes et des prix académiques de l'Université de Neuchâtel a eu lieu hier, en fin d'après-midi. Parmi une foule de parents et d'amis, 351 lauréats pour un jour «d'honneur et de gloire».

351 diplômés, soit 4% de plus que l'an dernier, ont vécu hier le

dernier rite de passage de leur vie universitaire. «Certainement le moins pénible», relevait le recteur Denis Maillat. «Certes, l'obtention de ce titre n'a pas été une partie de plaisir. Vous avez été exigeants avec nous, comme nous l'avons été avec vous, mais chacun a donné le meilleur de lui-même».

Les diplômés auront mis en moyenne dix semestres pour obtenir leur titre, soit moins que la moyenne suisse (11,5 semestres). Et le recteur D. Maillat d'inviter les lauréats à revenir vite sur les bancs universitaires. Pour faire des doctorats, «surtout vous les

femmes» et occuper au moins 30% des 300 postes que les nouveaux programmes prévoient ou les 800 à 900 cent autres postes de professeurs qui se libéreront d'ici à l'an 2000. Enfin, l'orateur de rappeler aux ex-étudiants qu'ils étaient désormais «des dé-

positaires d'une part très précieuse de la beauté du monde».

Poursuivant la partie oratoire en adressant un «honneur et gloire» aux lauréats, Jean Cavadini, chef du Département de l'Instruction publique, s'est attaché à cerner le rôle de l'universi-

té et plus particulièrement celle de Neuchâtel. «Notre Université a sa personnalité et son identité, vous en êtes aujourd'hui les ambassadeurs», concluait le conseiller d'Etat, avant que diplômes et prix ne soient remis. (cp)

Rédaction de NEUCHÂTEL

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB

Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS

Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Prestations complémentaires AVS-AI

Nouvelles limites

En raison de l'adaptation des rentes AVS-AI, les conditions donnant droit aux prestations complémentaires seront également modifiées dès le 1er janvier 1991. Ainsi, les limites de revenus pour bénéficier de ces prestations sont fixées à 15.420 francs pour une personne seule et 23.130 francs pour un couple. Quant au produit de la fortune nette, il ne devra pas excéder 25.000 francs pour une personne seule et 40.000 francs pour un couple. Le canton a d'ores et déjà décidé de faire une information détaillée sur cette question. (ms)

Assurances

Perfectionnement professionnel

Dans le but de perfectionner le service externe des différentes sociétés, la Chambre cantonale des agents généraux a organisé ces jours sa conférence annuelle, qui s'est déroulée devant un auditoire comble. Les professionnels de l'assurance sont en effet venus nombreux à l'Aula des Jeunes Rives à Neuchâtel, pour suivre cette conférence basée sur le thème de l'imposition et des dispositions légales des prestations du 2e et 3e piliers. La première partie, animée par Marc Ducommun, chef de service juridique de la Patria-Vie, a traité de façon générale du problème de l'attribution des prestations, du cercle des bénéficiaires et de l'imposition des prestations. En deuxième partie, Marcel Matthey, responsable du service des Droits de succession de l'Etat de Neuchâtel, a présenté le principe des droits de succession, en mettant l'accent sur le plan cantonal. (sp)

AGENDA

Le Landeron Soirée cabaret

La société des accordéonistes «Le Rossignol» célèbre aujourd'hui son 25e anniversaire au Centre scolaire des Deux-Thielles. La formation, dirigée par Marlyse Kummli, a préparé une soirée cabaret à laquelle participeront l'Ecole de claquettes de Neuchâtel, un chanteur, un magicien et un duo de musiciens. Le spectacle, qui sera suivi d'un bal, débutera à 20 heures. (at)



Aula de l'Université
Les congratulations du recteur à l'un des 351 lauréats. (Impar-Galley)

Forte hausse du chômage dans le canton

La situation s'aggrave

Durant le mois d'octobre et par rapport à fin septembre, le nombre de chômeurs dans le canton s'est accru de 167 unités. Une des plus fortes hausses de l'année.

A fin octobre, ce sont 2245 chômeurs complets – 1102 femmes (49,1%) et 1143 hommes (50,9%) – soit 1297 personnes de plus qu'à fin octobre 90, qui étaient dénombrés. Sur le plan sectoriel, les professions administratives, de bureau et de commerce sont les plus touchées avec 21,6% des chômeurs. Suivent l'industrie des métaux et machines (14%), l'industrie horlogère (8,2%), l'hôtellerie et la restauration (7,8%) et le bâtiment (4,2%).

Le district qui subit la plus forte augmentation? Celui de

Neuchâtel qui, avec 117 chômeurs en plus durant le seul mois d'octobre, compte désormais 843 sans-emploi déclarés. «Beaucoup d'entre eux sont des anciens de Favag et Suchard qui s'étaient plus ou moins recasés et qui font les premiers les frais d'une détérioration du marché de l'emploi», commente Pierre Dubois, chef du Département de l'économie publique. Pour les autres districts, les sans-emploi de répartissent à raison de 375 (+26) à Boudry, 137 (+17) au Locle, 226 (+3) au Val-de-Travers, 101 (+3) au Val-de-Ruz et 563 (+1) à La Chaux-de-Fonds.

«D'une manière générale, on constate une détérioration rapide», relève P. Dubois. «Une détérioration due à des causes ob-

jectives – mais aussi «subjectives»: certains employeurs «paniquent» et licencient sans examiner les possibilités de chômage partiel existantes qui peuvent atteindre 100% du salaire». Et le conseiller d'Etat de fustiger aussi l'attitude de certaines autorités communales qui n'ont pas pris de précautions durant ces dernières années d'«euphorie» économique: «On se savait convalescent après les deux «secouées» de 74-76 et 81-85 et on a fait comme si tout allait bien alors que notre économie souffre d'un déséquilibre structurel». Et le taux de chômage n'est pas près de redescendre, estime le magistrat, à la fin de ce mois, avec la fin des Ecoles de recrues, les rangs des sans-emploi vont encore grossir. (cp)

Cinquième édition de Neuchâtel-Arts

La ruche artistique

Neuchâtel-Arts 91, c'est parti! De la peinture, des sculptures, des photos: depuis hier, la halle de la place du Port s'est bel et bien transformée en une ruche artistique. Cent artistes-exposants à voir jusqu'à dimanche soir.

Neuchâtel-Arts 91 en est à sa 5e édition et, une fois de plus, cette exposition joue la carte de l'éclectisme. Neuchâtel-Arts ne veut en rien faire une sélection de ce que certains nomment les «meilleurs» artistes. Il s'agit tout simplement d'une exposition intéressante par sa diversité due notamment à la provenance internationale des artistes.

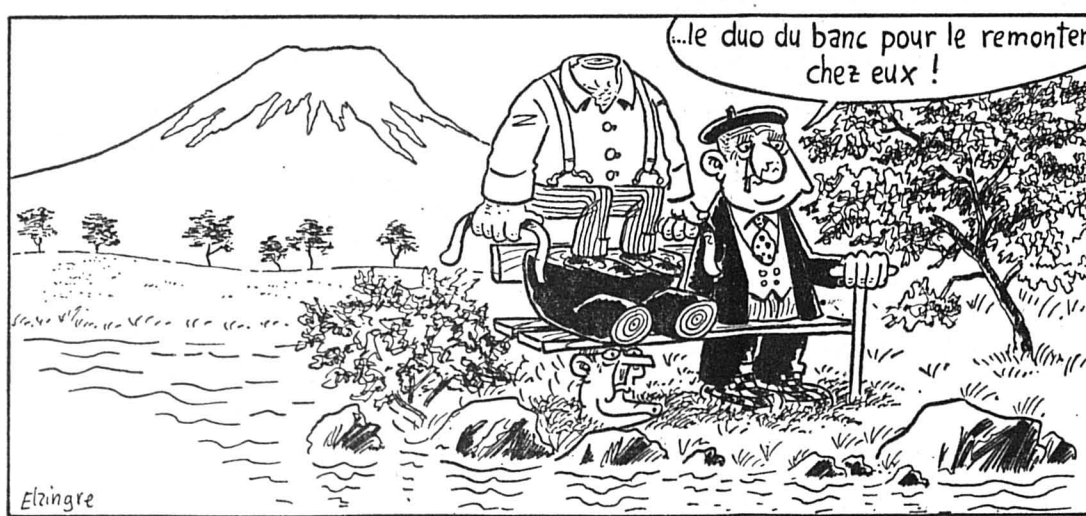
Hier, en fin de journée avait lieu le vernissage marquant le coup d'envoi de ce week-end culturel. Lors de son allocation, Mme Geneviève Mathieu Maurer, vice-présidente, a tenu à remercier M. Raphaël Ségura, ar-

tiste-peintre et invité d'honneur, de sa présence. Ce dernier a touché à toutes sortes de matériaux avant de se perfectionner dans le crayon de couleur, domaine où il excelle. La vice-présidente a également relevé l'importance du stand de la ville de Neuchâtel, où les meilleures photos d'«Objectif Neuchâtel» sont exposées, ainsi que celui de «L'Illustré» qui présente les 21 bandes dessinées gagnantes du «Concours international des meilleurs talents», organisé dans le cadre du Festival de la BD de Sierre.

Enfin, Mme Marie-Claire Hertig, présidente du Conseil général de Neuchâtel, a tenu à souligner l'admiration qu'elle portait à ces artistes. (rty)

● Heures d'ouverture: aujourd'hui de 10 à 22 h, demain dimanche de 10 à 18 h.

DUO DU BANC



AUJOURD'HUI

CORTAILLOD

● **MUSIQUE**
Heure musicale, par L. Pantillon (violon) et C. Chapuis (guitare)
Temple, di 17 h.

SAINT-AUBIN

● **DANSE**
Spectacle de danse tunisienne, par Leïla Haddad
La Tarentule, sa 20 h 30.



SERVICES

NEUCHÂTEL

● **PHARMACIE D'OFFICE**
sa jusqu'à 21 h, di 10-12 h 30, 17-21 h, Winkler, rue de l'Hôpital. En dehors de ces heures, ☎ 25 10 17.

AVIS URGENT

Ce soir à 20 h 30 VENEZ RIRE À ROCHEFORT avec BOUILLON
le célèbre humoriste vaudois.

Dès 22 h, **BAL**
avec les Vitamines.
Org. Groupement de Jeunesse

Celtor SA tire le bilan de son essai de compostage, auquel le Vallon s'intéresse

Tournée verte: ça roule

Celtor SA, qui exploite la décharge contrôlée de Ronde-Sagne, tire actuellement le bilan, éminemment positif, de l'essai de tournée verte mené cet été dans huit des 32 communes affiliées à ses services. Un essai qui demeurera «essai» l'an prochain, faute des autorisations nécessaires pour construire la halle de compostage prévue... Le Vallon observe et se renseigne.

Après un essai pilote à Malle-ray-Bévilard, en 87/88, Celtor avait donc choisi d'étendre l'expérimentation à 8 communes,

choisies en fonction de critères divers parmi ses clientes et représentant au total une population de quelque 20.000 âmes. Une entreprise de Reconvilier a été mandatée pour le ramassage, avec son camion-benne.

Derrière le véhicule, on a accroché le hacheur acquis par Celtor et qui permet d'une part de réduire avant chargement le volume de déchets, d'autre part de hacher les branchages des privés, pour leur rendre immédiatement leurs copeaux.

Entre la mi-avril et la fin octobre derniers, il a ainsi été ramassé 370 tonnes de produits compostables; ce qui permet de déduire qu'en 1992, avec 32 communes desservies, on devrait approcher les 800 tonnes sur 12 mois.

A relever que ces chiffres équivalent à peu près à 20 kg de matière verte récoltée par an et par habitant, soit environ la

moitié de ce qu'on enregistre ailleurs en Suisse.

Pourtant, les responsables de Celtor ne s'en inquiètent pas. Car d'une part ils sont conscients de n'en être encore qu'au début - il faut bien du temps pour faire entrer dans les mœurs des habitudes de tri par exemple - et d'autre part, voire surtout, ils ne tiennent nullement à attirer à leur service les personnes qui fabriquent leur propre compost. En effet, si le produit de compost individuel est moins riche, il est également et surtout nettement plus économique.

FAUX CALCUL

Le budget 92 du compostage, basé sur une tournée verte dans les 32 communes de Celtor - pour autant que toutes y prennent part effectivement, Moutier, par exemple, étudiant actuellement des solutions «individuelles» - évalue le coût de la collecte et des transports à 10 fr par habitant et par an.

En considérant le coût du compostage, cependant, et Celtor le souligne, il ne faut pas perdre de vue que ces prix ne peuvent être directement comparés à ceux de l'élimination des ordures en général. En effet, dans le compostage, on n'élimine pas le produit, qui demeure une matière première d'excellente qualité.

Le compost fabriqué à Ronde-Sagne - la décharge contrôlée de Celtor - atteint d'ailleurs une qualité remarquable et les 50 tonnes de produits redistribués le mois dernier ont subi une véritable ruée des intéressés. (de)



Ronde-Sagne

M. Haussener, surveillant de la décharge, procédant au hachage de branches destinées au compostage, avec l'engin utilisé lors des tournées vertes. (Impar-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVES

Camp de ski de La Lenk Les élus du Jura bernois

Le traditionnel camp de ski de la jeunesse suisse à La Lenk aura lieu du 2 au 9 janvier 1992. Dernièrement le tirage au sort a eu lieu à Sargans et plusieurs jeunes du Jura bernois ont été favorisés par le sort.

Chez les filles, Tramelan: Delphine Baumann, Pauline Burkharter, Céline Burri, Virginie Humair. Les Reussilles: Cindy Sommer, Michaela von Almen. Malleray: Mélanie Affolter, Tamara Panadero; Bévilard: Céline Simonin; Court: Florence Aimone, Cindy Liechti; Courtelary: Sylvie Tschan. La Neuveville: Nadia Boesch; Reconvilier: Mélanie Froidevaux, Vanessa Rota, Laurence Wittwer.

Chez les garçons, Tramelan: Thomas Bartomé, Pierrick Romang; Court: Philippe Allemann, Pierre-Yves Zwahlen; Malleray: Nicolas Renggli. (vu)

Grand Conseil Egalité de salaires

Dans une interpellation déposée cette semaine, le député prévôtois Hubert Fraignier (pdc) souligne que dans le canton de Soleure, les entreprises qui ne mettent pas en pratique l'égalité de salaires entre hommes et femmes ne recevront plus de commande de l'Etat. Et de demander au gouvernement bernois s'il est disposé à exiger des entreprises qu'elles joignent, à leurs offres faites à l'Etat, une déclaration garantissant qu'elles appliquent ce principe. (de)

Pierre-Pertuis

Confusion routière

Le député tramelot et radical Hubert Boillat estime que la signalisation routière du Pierre-Pertuis - au sommet et à la sortie nord de Sonceboz - prête à confusion. Il demande dès lors, dans une interpellation, si l'on a voulu créer là une voie lente ou une double voie, s'il y a ou non priorité de droite pour le véhicule qui rejoint la voie centrale et si l'on est «enfin prêt à mettre en place une signalisation routière adéquate qui évite tout doute au conducteur». Et de conclure en signalant que si des explications ont paru dans une feuille officielle de 89, chaque automobiliste n'a pas cette publication sur les genoux au moment de franchir le col... (de)

Bloqué

On l'a dit, Celtor est condamné à poursuivre son compostage sous forme d'essai, l'an prochain encore. C'est que si toutes les instances consultées se déclarent tout à fait favorables au compostage, les autorisations se font attendre...

Celtor n'a effectivement pas encore obtenu le permis de construire sa halle de compostage, ni même l'autorisation de défricher le terrain ad hoc. Patience et longueur de temps...

Par ailleurs, d'autres inconnues motivent également cette prolongation de la période d'essai. A commencer par la forme juridique que prendra la société exploitante; Celtor pourrait par exemple s'y retrouver entouré d'autres partenaires. Les communes participant au ramassage ne sont pas définies non plus, certaines des 32 localités affiliées à Celtor se tâtant encore, tandis que celles du vallon de Saint-Imier ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour ce ramassage. (de)

Tramelan: dernier échos de l'EX-TRA

Une affluence record

C'est avec une fierté bien légitime, au cours d'une brève cérémonie, que M. Raymond Geiser, président de l'EX-TRA, a dressé le bilan de ce comptoir d'automne qui a enregistré une affluence record de visiteurs.

Cette 25e édition du miroir du commerce local s'est déroulée dans une ambiance des plus agréables. Plus de 5000 personnes ont franchi les portes de La Marelle. Ce record absolu tient sans doute au fait que cette exposition s'améliore d'année en année. Les exposants ont fait passer l'accueil avant l'attrait commercial; ce que les visiteurs ont particulièrement apprécié.

Avec une avance considérable, le stand «Quincaillerie Cuenin SA» a obtenu les faveurs des visiteurs qui étaient appelés à désigner le plus beau stand de cette 25e EX-TRA.

LES LAURÉATS

La remise des prix de la loterie de l'EX-TRA s'est effectuée jeudi soir. Les lauréats suivants ont été récompensés:

Eric Voumard, Tramelan (3 jours dans une ville d'Europe); Pascal Chopard, Tramelan (1 week-end à Grimentz); Marguerite Gagnebin, Les Reussilles (1 séjour à Grimentz); Nicolas Schär, Loveresse (300 fr en bon d'achat); Martha Châtelain, Tramelan (1 séjour à Grimentz); Willy Pachère, Tramelan (200 fr en bon d'achat); Nicolas Riard, Tramelan (1 séjour à Grimentz); François Donzé, Tramelan (200 fr); Martine Montavon, Tavannes (1 séjour à Grimentz); Maria Châtelain, Mont-Tramelan (1 séjour à Grimentz); Monique Strahm, Tramelan (1 séjour à Grimentz); Fabrice Zavagnin, Tramelan (1 lingot d'or de 100 fr); Simone Linder, Le Fuet (100 fr en bon d'achat); Hanny Haerberli, Bienne (Carnet BCBE de 100 fr); Raymonde Wenger,

Bévilard (1 lingot d'or de 100 fr); Petites familles Les Reussilles (100 fr en bon d'achat); Esther Lehnerr, Tramelan (Carnet BCBE de 100 fr); Paul von Kaenel, Tramelan (100 fr en bon d'achat); Stéphane Nicolet, Tramelan (1 carnet d'épargne BCBE de 100 fr); Joëlle Droz, Hauterive (100 fr en bon d'achat); Jean-Noël Strahm, Tramelan (Carnet BCBE de 100 fr); Corinne Voirol, Tramelan (100 fr en bon d'achat).

Ont également été récompensés pour la loterie gratuite de Geiser Meubles: Conrad Viatte, Le Noirmont (bon d'achat de 500 fr); Yvette Aufranc, Orvin (bon d'achat de 300 fr); Lydia Opliger La Ferrière (bon d'achat de 200 fr); Michel Humair, Les Genevez (bon d'achat de 100 fr); Eric Vuille, Les Pommerats (bon d'achat de 100 fr).

Signalons enfin que la 26e EX-TRA se déroulera en 1992 le dernier jeudi du mois d'octobre et ce pour 4 jours. (comm-vu)

Canton de Berne: les poissons sont sains

Seuls les vieux barbeaux...

Il n'y a pas de danger, pour la santé, à se gaver de poissons bernois: c'est ce qui ressort des dernières analyses effectuées par le chimiste cantonal. Mais celui-ci conseille pourtant de ne pas abuser de la chair de barbeau...

Ces analyses, effectuées cette année et la précédente, ont porté essentiellement sur des poissons sortis de l'Aar et du lac de Bienne; les examinés de la Suze, ou des autres petites rivières, étaient rares, précisons-le. Pourtant, aucune raison ne milite en faveur de différences importantes entre les individus issus

d'un ou de l'autre de ces cours d'eau.

En fait, les seules différences constatées tiennent plutôt de l'espèce et de l'âge, les poissons analysés avaient entre 2 et 13 ans. C'est ainsi que le chimiste cantonal recommande de ne pas trop consommer de barbeaux pêchés dans l'Aar, les vieux individus de cette espèce ayant présenté une teneur excessive de mercure et de PCB (biphényle polychloré).

Une recommandation que l'Office fédéral de la santé publique ne fait pas, pour sa part, dont l'analyse toxicologique

conclut à l'absence de danger pour la santé des consommateurs. Quant à la comparaison avec les années précédentes, le chimiste cantonal n'a pas constaté de différences notables. Mais il précise que de telles analyses ne se font que depuis quelques années maintenant. Et quant à la qualité du poisson bernois par rapport à celui des autres cantons, des comparaisons valables ne sont pas possibles, le principe des analyses n'étant pas généralisé. Mais là encore, aucune raison ne milite en faveur de différences notables. (oid-de)

Cortébert: charmante initiative

Un arbre pour un enfant

A Cortébert, chaque naissance vaudra désormais la plantation d'un arbre: charmante initiative, qui créera pour commencer une allée d'érables le long de l'ancienne route de Courtelary.

Le Conseil municipal a décidé d'introduire cette «coutume», en souvenir du 700e anniversaire de la Confédération. Quatorze enfants étant venus au jour cette année, 14 arbres seront plantés. Et pour ne pas faire de jaloux, on fera de même chaque automne dorénavant, ce geste symbolique rappelant que le destin de l'homme est indissociable de celui de la nature.

BONNE SURPRISE

L'Assemblée communale de juin dernier avait accepté un crédit de 10.000 francs pour l'achat d'un système d'épuration pour les eaux de lavage des véhicules communaux. Or le conseiller municipal Boegli a trouvé un système efficace pour seulement 3665 francs! Belle économie!

A l'occasion des 50 ans du Hockey-Club, l'an prochain, le

Conseil a décidé d'honorer la persévérance et les bons résultats de cette société, par un don de 1000 francs. Une grande fête aura lieu le 7 mars 92.

TROP DE PAPIER...

Seules les 6 premières tonnes du papier qui sera ramassé le 14 de ce mois seront effectivement payées; pour la suite, il sera facturé 5 fr par 100 kg...

La commune recommande d'ailleurs à chacun d'avoir recours à du papier recyclé. Comme l'ont fait la Confédération et plusieurs cantons, dont Berne, l'administration municipale va d'ailleurs progressivement en utiliser.

Soulignons enfin que les travaux de reboisement de l'aire incendiée, au Droit, seront réalisés avec le concours de la protection civile, au printemps prochain.

Le Conseil municipal tient d'ores et déjà à remercier Michel Walther, à qui revient l'initiative de ce projet, ainsi que les personnes qui réaliseront ce travail. (comm)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
di 11-12 h, 19-19 h 30, Liechti,
☎ 41 21 94. En dehors de ces heures, ☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECIN
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

PHARMACIES

- H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

PATINOIRE

- sa 14 h 15-17 h (½ patinoire jusqu'à 15 h 15) (patinage); sa 14 h 15-15 h 15 (½ patinoire) (hockey).

Raccordement des CJ à Delémont

Crédit cantonal de 14,4 millions

Dans un message au Parlement présenté hier à Delémont, le Gouvernement sollicite un crédit de 14,43 millions de francs représentant la part du canton du Jura au raccordement des Chemins de fer du Jura (CJ) de Glovelier à Delémont, évalué à 97,5 millions. Les cantons de Neuchâtel et Berne assumeront chacun 3,8% des coûts et la Confédération 76,6%. La part du Jura aurait dû être de 28 millions, mais la contribution accrue de la Confédération a permis de la ramener à 15,8%, soit 14,43 millions.

voyageurs par an. Le raccordement devrait attirer 200 à 250.000 voyageurs supplémentaires et porter la couverture des charges des CJ de 36 à 45%, par une augmentation des recettes de 2,6 millions et un accroissement des dépenses de 1,3 million.

La part de déficit d'exploitation supportée par le canton du Jura ne devrait pas varier beaucoup, la répartition devant encore fait l'objet de négociations entre les cantons et la Confédération.

Le raccordement fait de Glovelier une étoile de correspondances. Toutes les demi-heures, un train en partira en direction de Delémont, toutes les heures via Porrentruy. L'attente de 40 minutes de ou vers l'Ajoie sera supprimée. Les temps de parcours seront considérablement réduits: Delémont - Saignelégier 35 minutes au lieu de 50; Saignelégier - Porrentruy 50 au lieu de 90; Delémont - La Chaux-de-Fonds 65 au lieu de 90 minutes.

Les bus en provenance de Saint-Brais et de La Courtine auront aussi la correspondance à Glovelier. De ce fait, les liaisons entre les Franches-Montagnes et les autres districts seront nettement améliorées. Le raccordement aura aussi un effet positif indéniable sur le flux des touristes sur le Haut-Plateau, en provenance de Bâle notamment.

Le tracé du raccordement épouse longuement celui de la N16. La construction du rail - traverses en bois fournies sans doute par l'industrie jurassienne - n'entravera pas le chantier de la N16. Cela permet une économie de 6 millions de francs à déduire du coût global de 97,5 millions.

L'idée de raccorder les CJ de Glovelier à Delémont a été lancée il y a dix ans par le délégué aux Transports, Alain Boillat. Elle affronte le dernier obstacle avant sa réalisation, le vote populaire du crédit. Auparavant, ce crédit fera l'objet d'un débat parlementaire, une commission spéciale d'étude du crédit devant être formée mercredi prochain au Parlement. Le vote populaire devrait avoir lieu en mars prochain.

ÉTOILE DE CORRESPONDANCES

Ce raccordement est une mesure devant écarter les menaces qui pèsent sur le maintien de la ligne Glovelier - La Chaux-de-Fonds qui transporte pourtant 500.000



Delémont

Le ministre de l'Équipement M. François Mertenat, entouré du délégué aux Transports M. Jean Bourquard et du directeur des CJ, M. Alain Boillat. (vg)

Les cantons de Berne et de Neuchâtel soutiennent le projet, par leur participation financière. La Confédération fait plus que son devoir en portant sa part normale de 52 à 76%, soit 19 millions de plus. Ainsi, la part jurassienne tombe de 28 à 14,43 millions. Comme pour la N16, la Confédération fait donc un effort financier important en faveur du Jura.

L'emprise sur les terrains sera de 18 hectares, soit 2,5 de moins que prévu et 15 fois moins que la Transjurane. Les milieux agricoles qui avaient marqué leur opposition en déposant une initiative demandant un vote populaire, pourront-ils encore la justifier? Le scrutin populaire répondra à cette question.

Il dira aussi et surtout si les Jurassiens veulent se doter de moyens de transports publics modernes et performants et s'ils

veulent assurer les liaisons du reste du canton avec les Franches-Montagnes. V. G.

PARTI PRIS

Un test important

Le scrutin populaire sur ce crédit de 14,4 millions constituera un test important de la volonté de solidarité des Jurassiens, de leur aptitude à comprendre la complémentarité indispensable entre les transports privés et les transports publics, de leur souci de préserver l'environnement et d'adapter leurs infrastructures de développement économique aux nécessités modernes.

Tout projet comporte des zones d'ombre, mais aussi et surtout, comme le raccordement des CJ à Delémont, une multitude d'atouts qui ne doivent pas être galvaudés, sous peine une fois encore de manquer... le train. Victor GIORDANO

Rédaction du JURA
Tél: 032/97 49 13
Fax: 032/97 41 69

Gladys BIGLER

BRÈVES

Bassecourt

«The Broom» sera tourné

La faillite du financier de Bassecourt André Schaad ne remet pas en cause le tournage, au printemps prochain, du film «The Broom», contrairement aux craintes émises. M. Schaad avait en effet cédé peu après les avoir souscrites toutes les parts qu'il avait prises dans ce projet, puis avait démissionné, de sorte qu'il n'a plus aucun lien avec AMDS Productions. Le film «The Broom» (Le Balai) sera réalisé par une co-production franco-belge avec l'appui d'un groupe financier européen. La mise de fonds a été portée de 6 à 8 millions de dollars. (vg)

Le Noirmont

Visite polonaise

Le nouvel ambassadeur de Pologne accrédité à Berne, son Excellence Marek Latynski, accompagné de son attaché commercial Andrzej Boguslawsky, ont rendu visite hier à la Maison Aubry Frères SA, au Noirmont. Cette société entretient depuis longtemps des liens commerciaux privilégiés avec la Pologne au travers de la distribution de la marque Doga solidement présente sur ce marché particuliers. (Imp)

Colloque de l'AJEAS

Le colloque de novembre de l'Association jurassienne des employés d'assurances sociales (AJEAS) sera consacré à la loi révisée de l'assurance-invalidité. Elle crée des offices cantonaux qui grouperont les fonctions de l'Office de réadaptation professionnelle, la commission et le secrétariat AI. L'objectif de la révision est l'application uniforme des prescriptions. (comm-vg)

La Chambre de commerce et l'Europe

Le Conseil de la Chambre de commerce (CCI) unanime souhaite une participation active de la Suisse au marché unique européen. Il considère l'EEE comme une étape menant à l'adhésion de la Suisse à la CE. La reprise du droit communautaire ne devrait pas poser de problèmes. L'EEE ne remet pas en cause notre politique commerciale. L'adhésion permettrait de participer aux prises de décisions de la CE, conclut la CCI. (comm-vg)

Menaces sur la ligne Delle-Belfort

Le Gouvernement intervient

L'intention de la SNCF de supprimer le trafic des voyageurs (deux paires de trains directs quotidiens) sur la ligne Delle - Belfort, qui prolonge en France la ligne CFF Delémont - Porrentruy - Boncourt, suscite de nouvelles réactions. Le Gouvernement jurassien est ainsi intervenu auprès de la direction des CFF afin d'obtenir son appui en vue du maintien du trafic des voyageurs et de l'électrification ultérieure de la ligne en cause.

La SNCF n'a pas confirmé aux CFF son intention de suppression des trains de voyageurs. Elle entend au préalable prendre l'avis des collectivités régionales concernées. C'est ici que subsistent certaines ambiguïtés.

On sait notamment que le maire de Delle, le député socialiste Raymond Forni, vice-président de l'Assemblée nationale,

assume aussi la présidence de la société qui exploite les bus qui, entre Delle et Belfort, font concurrence à la voie ferrée.

Dans cette optique, la rencontre prévue la semaine prochaine à Delémont entre les autorités françaises et jurassiennes (canton et communes) sera donc d'une grande utilité, après les protestations des cheminots français et des autorités de Franche-Comté et de Belfort.

RENTABILITÉ EN CAUSE

Il est évident que la ligne Delle - Belfort n'est actuellement pas rentable (moins de 15.000 voyageurs par an et un trafic de marchandises soumis à de nombreux aléas). Mais l'électrification jusqu'à la gare TGV-Belfort pourrait trouver sa pleine justification par l'accroissement consécutif de la rentabilité du TGV Rhin-Rhône déjà élevée selon les études actuelles.

Il est possible aussi que la menace de la SNCF ne soit qu'une manœuvre en vue d'engager les partenaires régionaux suisses et français à financer l'électrification, voire l'exploitation ultérieure. Tant la Région de Belfort que le canton du Jura, voire les CFF et la Confédération, n'excluent pas un tel engagement financier.

C'est pourquoi le canton du Jura soulèvera la question devant la Communauté de travail Jura (CTJ), lors de la réunion du 21 novembre à Cernier (NE). Le maintien et l'électrification de Delle - Belfort (15 millions de francs suisses) s'inscrivent parfaitement dans la politique jurassienne des transports, elle-même coordonnée avec les besoins des régions françaises voisines. Cela est tellement évident que ce serait bien le diable si la SNCF n'en convenait pas. V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIÉRIER

- HÔPITAL maternité: 51 13 01.
- AMBULANCE 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Boegli, 51 22 28.
Dr Bloudanis, 51 12 84.
Dr Meyrat, 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Baumeler, 53 11 65.
Dr Bosson, 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN
Dr Tettamanti, 54 17 54.

Hôpital de Saignelégier

Garde chirurgicale par rotation

Dans un communiqué, l'Hôpital et le Home St-Vincent, ainsi que le Foyer St-Vincent de Saignelégier informent que la garde chirurgicale instaurée par le Dr Serge Boegli prendra fin le 30 novembre. Le nombre des interventions chirurgicales d'urgence ne justifie pas un tel investissement personnel.

Dès décembre, la garde chi-

rurgicale sera assurée par rotation entre les médecins des Franches-Montagnes. Les prestations de ce type seront assurées comme par le passé. Le Comité de direction remercie le Dr Boegli de sa disponibilité durant la période d'essai. Il mettra tout en œuvre, avec le corps médical, afin que l'hôpital poursuive sa mission. (comm-vg)

Margot Geiger expose à Roc Montès

Eaux-fortes et poupées d'art

Les cimaises de la Villa Roc Montès, au Noirmont, ont le privilège d'accueillir jusqu'au 20 décembre, les œuvres originales d'une jeune femme autrichienne, Margot Geiger, dont l'activité créatrice respire en deux temps, soit pour l'art pictural, soit pour la confection de poupées merveilleuses. Le vernissage de son exposition a eu lieu hier soir en présence de nombreux invités.

Géantes, doublant le gabarit humain comme des princes de Carnaval, ou petites pour se blottir dans l'univers ludique d'un enfant, effrayantes ou rigolotes, sorcières aux longs nez ou Pierrots lunaires, les poupées de Margot possèdent chacune leur identité propre et sont des personnages rencontrés dans la littérature ou dans la réalité. Leurs prénoms imaginaires collent à leurs faciès aux grands yeux, leurs pommettes radieuses, leurs bajoues tombantes, leurs habits superbes et colorés, leurs dentelles extravagantes... Devenue célèbre dans son pays à cause de

ces curieux personnages de chiffon, l'artiste autrichienne tente de se faire reconnaître en tant que peintre. Elle a étudié à l'École d'art de Vienne de 1975 à 1980 et la technique des eaux-fortes y est devenue son expression privilégiée; son art s'est affiné au contact d'un maître-graveur, Canine. Les eaux-fortes qu'elle présente à Roc-Montès démontrent une parfaite maîtrise technique. Les stries du stylet noir s'inscrivent dans des couleurs profondes et chaleureuses, pâles ou lumineuses. Dans des petits formats riches de simplicité, de précision et de naïveté enfantine, Margot Geiger illustre les saisons, les mois, la montée au paradis, la terre, le feu, le ciel, des histoires avec... des poupées. Son propos de peintre est concis et universel. P. S.

● Exposition Margot Geiger: du 8 novembre jusqu'au 20 décembre. Heures d'ouverture: téléphoner au (039) 53 51 11.

Les Bois

Paysan grièvement blessé

Jeudi vers 11 h 30, trois agriculteurs des Bois étaient occupés à décharger un camion de paille lorsque l'un d'eux a lourdement chuté du haut du chargement stationné derrière l'Auberge de l'Ours. M. Gabriel Rebetez, dit Gaby, 53 ans, de Sous-les-Rangs, a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Saignelégier, puis à celui de La Chaux-de-Fonds.

Souffrant de diverses fractures, dont une à la tête, il a ensuite été acheminé par hélicoptère vers le CHUV à Lausanne. Actuellement, les médecins ne peuvent pas encore se prononcer sur l'évolution de ses graves blessures.

Ses deux collègues ne l'ayant pas vu tomber, les raisons exactes de ce malheureux accident ne sont pas connues. (bt)

COMMUNIQUÉS

Eclairage des véhicules

La police précise

La police cantonale communique:

L'hiver est à la porte et les jours se raccourcissent. Pour vous automobilistes, c'est le moment non seulement d'équiper votre véhicule de pneus d'hiver, mais aussi de contrôler l'état de l'éclairage.

A ce sujet, il n'est pas superflu de rappeler quelques règles. L'éclairage des véhicules en marche sera le suivant: les feux de route ou les feux de croisement; dans les localités les conducteurs éviteront autant que possible d'utiliser les feux de route. Les feux de brouillard ou les feux de croisement par brouillard, bourrasques de neige ou fortes averses, même de jour. A noter qu'il est interdit de cir-

culer avec les feux de position qui ne sont que des feux de stationnement. Attention, les feux arrière rouges de brouillard ne peuvent être utilisés que si, en raison du brouillard, de bourrasques de neige ou de fortes averses, la visibilité est inférieure à 50 mètres.

Lors de conditions de circulation normales, en laissant enclencher ces feux arrière de brouillard, vous éblouissez inutilement les autres usagers de la route. Une lampe témoin allumée au tableau de bord doit vous indiquer que le feu arrière de brouillard est allumé.

Les feux clignotants employés comme avertisseurs de panne ne doivent être utilisés qu'en cas de danger et cela uniquement dans les cas suivants: sur le véhicule à

l'arrêt en complément du signal de panne ou s'il s'agit d'un bus scolaire signalé comme tel pour laisser monter et descendre les écoliers; sur le véhicule en marche, lors d'un ralentissement subit du trafic dû notamment à un accident ou un embouteillage ou en cas de remorquage sur les autoroutes ou semi-autoroutes. En réalité en ville, la police constate souvent un emploi parfaitement abusif des avertisseurs de panne pour signaler un véhicule momentanément arrêté de façon antiréglementaire. Ce procédé est à bannir car il affaiblit la portée de ses avertisseurs.

La police cantonale remercie par avance les usagers de la route qui voudront bien se conformer à ces règles de circulation. (comm)

Echecs

Lucerne pour une première

Grâce à sa victoire acquise dimanche contre Zurich (5-3), Lucerne a remporté pour la première fois de son histoire le titre de champion de Suisse par équipes. La victoire lucernoise condamnée du même coup Zurich à disputer un match de barrage contre Martigny, pour éviter la relégation.

Disputée à Bienne, la dernière ronde n'a pas laissé longtemps planer le doute. Encore en course pour le titre, la société de Bienne a essuyé un surprenant revers contre Berne-Zytglogge. Grand favori sur le papier, Bienne doit donc se contenter du 3e rang, derrière les Bernois précisément. Le champion de Suisse en 1990, Genève termine au 4e rang, précédant de peu Allschwil.

LNA 7e RONDE

Bâle - Allschwil 3-5: Ekström - Wirthensohn remis, Trepp -

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Décès

Diaz Pacios Leontina, veuve de Fernandez Lopez Pedro. - Robert-Nicoud Pierre Marc, époux de Robert-Nicoud, née Guignot Jeanine Colette. - Berger Jean. - Marending, née Matthey-de-l'Endroit Madeleine Marie, épouse de Marending Hermann. - Renda Sigona Maria, épouse de Sigona Giorgio. - Augsburg Paul Alfred, époux de Augsburg, née Franel Méry Betty. - Perrelet, née Junod Berthe Elise, veuve de Perrelet Désiré André. - Fleischmann Reinhold Friedrich Hermann, veuf de Fleischmann, née Hartmann, Laure Lina.

Le Locle

Naissance

Grezet Kevin fils de Grezet Jacques André et de Grezet née Blondeau, Sandrine.

Promesses de mariage

Salodini Angelo et Beuret Corinne.

Décès

Leimgruber Raymond Laurent, veuf de Leimgruber née Herren Georgette Julienne Sophie. - Ehresmann Albert, époux de Ehresmann née Jeanneret Lucie Olga. - Gugelmann Otto, veuf de Gugelmann née Lanz Alice Hélène. - Amey Netty Marcelle. - Tappo Ernesta Albina. - Diaz Pacios Leontina, veuve de Fernandez Lopez Pedro. - Lehmann née Demiville Ginette Georgette. - Robert née von Almen Marguerite Edith, veuve de Robert Léon.

Weindl remis, Nemet - Milosevic remis, Goldstern - Maier remis, Giertz - Rüfenacht 0-1, Kiefer - Vulevic remis, Börner - Toth 0-1, Ammann - Bhand remis.

Lucerne - Zurich 5-3: Hübner - Hug 1-0, Züger - Brunner remis, Huss - Gauglitz remis, Krähenbühl - Georges remis, Wüest - Hug M. remis, Kaufmann - Kupper 1-0, Aschwanden-Le-matchko 0-1, Markovic-Drechsler 1-0.

Toyota - Genève 4-5 3-5: Klingler - Miralles remis, Mantovani - Levacic 0-1, Kamber - Fiorimonti remis, Danner - Domont

1-0, Hohler - Preissmann remis, Karl - Gerber 1-0, Walti - Faure 0-1, Keller - Horn 1-0.

Bienne - Berne-Zytglogge 4-5 3-5: Hort - Franzoni remis, Gallagher - Begovac remis, Costa - Summermatter 0-1, Landenbergue - Adler remis, Boog - Jakob 1-0, Partos - Neuenschwander 0-1, Leuba - Sutter remis, Hofmann - Flückiger remis.

Classement final: 1. Lucerne 12-32 (champion de Suisse 1991); 2. Berne-Zytglogge 9/33.5. 3. Bienne 9/31.5. 4. Genève 8/28.5. 5. Allschwil 8/28. 6. Toyota 5/23. 7. Bâle 3/24. 8. Zurich 2/23. (sp)

CHÉZARD

Si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Madame Jacqueline Storni-Stoll; Madame et Monsieur Pierre Lehmann-Storni, leurs enfants Stéphane et Cindy;

Mademoiselle Mady Stoll;

Monsieur André Calame,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Celestin STORNI

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection, dans sa 67e année, après quelques jours de maladie.

2054 CHÉZARD, le 7 novembre 1991. (Quartette 10)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-457-10



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 211 135. - Télex 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Fax: Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.183.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Jacques Mettraux, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin.

Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Portner, Denise de Ceuninck.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Gladys Bigler.
Jura bernois: Dominique Eggler.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
«Singularier»: Sonia Graf.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.

TRAMELAN

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Willy Guerne-Tissot;
Madame et Monsieur Michel Giovannini-Guerne
et leurs enfants Sylvie et Lionel;
Madame Jeanine Guerne et son ami:
Monsieur Pierre Laperrouza et leur fils Stéphane,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Daniel GUERNE

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 41e année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

TRAMELAN, le 8 novembre 1991.

L'office religieux sera célébré le jeudi 14 novembre 1991 à 15 heures au crématoire Sihlfeld à Zürich.

Domicile de la famille: M. et Mme Willy Guerne-Tissot
Rue du 26-Mars 36
2720 Tramelan

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser au Home des Lovières à Tramelan ccp 25-9189-2.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Là où je suis,
vous serez avec moi.
Jean 14/3

Madame Ruth Gränicher, à Mollis (GL);
Monsieur et Madame John Gränicher-Vieli, à Wettingen;
Monsieur Jean-Jacques Gränicher et
Madame Rose Herbetta, à Bienne;
Monsieur et Madame André Pichon-Cassol
et leurs enfants, à Ennenda (GL);
Monsieur René Pichon, à Stocken;
Madame Margareth Santschi et ses enfants, à Thoun;
Monsieur et Madame Bruno Lauber-Santschi
et leurs enfants, à Pieterlen,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

André GRÄNICHER

dit «Tarzan»

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et ami, dans sa 51e année.

MOLLIS (GL), le 7 novembre 1991.
Rue du Canal 35/Kanalstrasse 35.

La cérémonie funèbre et l'enterrement auront lieu MARDI 12 NOVEMBRE À 14 H. À L'ÉGLISE DE MOLLIS.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



La famille de

Monsieur

Francesco MIGLIORINI

à la tristesse de faire part de son décès survenu le 8 novembre 1991 après une courte maladie, dans sa 46e année.

Sa fille, Nadia Migliorini, son fils Kevin et son ami André, en France;
Sa maman et son papa, en Italie;
Sa sœur Maria Santomaso et famille, en Italie;
Sa sœur Anna Bolzoni et famille, en Italie;
Sa sœur Luisa Di Bucchianico et famille, au Locle;
Sa nièce Sabina Verduci et famille, à La Chaux-de-Fonds;
Son amie Anna Gasparotto, au Locle;

Une messe sera célébrée samedi 9 novembre 1991, à 20 heures à l'Eglise catholique du Locle.

L'enterrement aura lieu en Italie.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

28-800350

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE TISSOT S.A., LE LOCLE

se font un devoir d'annoncer le décès de leur fidèle et dévoué collaborateur et collègue

Monsieur

Francesco MIGLIORINI

dont ils garderont le meilleur souvenir.
Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

28-14173

FAITS DIVERS

Courchapoix

Importants dégâts

Hier à 13 h, suite à une vitesse excessive, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule alors qu'il circulait à l'entrée du village de Courchapoix, en direction de Corban. Dans un premier temps, sa voiture a heurté un mur, puis elle a traversé la route, endommageant au passage un bus et une motocyclette, parqués sur le bord gauche de la chaussée. Importants dégâts.

COMMUNIQUÉ

Le Noirmont

Calendrier des Sociétés réunies

Pour la saison prochaine, les Sociétés réunies présidées par M. Marcel Boillat ont arrêté le calendrier suivant:

Loto: 16 novembre, SFG; 23 novembre, Fanfare; 18 janvier 92, Echo des Sommètres; 1er février, FC.

2 novembre, soirée St-Hubert, FC; 29 et 30 novembre, Expo des commerçants. 7 décembre, 4e Rencontre folklorique. 12 décembre, concert spirituel Echo des Sommètres. 15 décembre, Noël des aînés. 11 janvier 92, Petit Nouvel An. 28 février, Carnaval. 28 mars, concert SFG. 25 avril, concert de la fanfare. 23 mai, inauguration des uniformes des Petits Amis. 12 et 13 juin, 10e anniversaire orchestre Antoine Flück. 5 juillet, Fête de l'été.

Assemblée générale 6 décembre, FC. 17 janvier, SFG. Fanfare, 25 janvier. Echo des Sommètres, 1er février. (z)

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur de la voiture VW Polo rouge qui, mercredi dernier, entre 21 h et 22 h, a touché une voiture régulièrement stationnée à la rue du Concert à Neuchâtel, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038 24 24 24.

TAPIS VERT

Tirage du vendredi 8 novembre

Dame de pique
Neuf de cœur
Roi de carreau
Valet de trèfle

Samedi 9 novembre 1991

L'Impartial

Suisse romande	France 1	Antenne 2	France 3	La Sept
<p>8.00 Jeunesse 9.30 Temps présent 10.20 Téléspect 11.10 Adrenaline Atlantide. 11.35 Madame est servie (série) 11.55 Les routes du paradis (série) 12.45 TJ-midi 13.05 Rick Hunter (série) 13.55 Zap hits 14.40 Les années coup de cœur (série) 15.00 Hôtel 15.10 Hockey sur glace (Chaîne alémanique). 15.50 Temps présent 16.45 Magellan 17.15 Le pays de l'aigle La grande rencontre. 18.10 Ballade 18.30 5 de der 19.00 Tirage de la loterie 19.05 Le fond de la corbeille 19.30 TJ-soir 20.00 Météo 20.10 Carnotzet (série) Une mode branchée.</p>	<p>7.00 TFI matin 7.20 Club Mini 7.50 Le club de l'enjeu 8.25 Téléshopping 8.55 Club Dorothée 10.05 Le Jacky show 10.50 Les enfants d'abord 11.15 Auto-moto 11.50 Tournez... manège 12.25 Le juste prix 12.50 Météo - Journal 13.15 Reportages Le Kokolo, ville flottante sur le fleuve Zaïre. 13.50 Millionnaire 14.10 La Une est à vous 17.20 Mondo dingo 17.50 Trente millions d'amis 18.20 Une famille en or 18.45 Marc et Sophie (série) 19.15 La roue de la fortune 19.45 Le bébé show 19.50 Loto: 1^{er} tirage rouge 20.00 Journal 20.25 Tiercé-quarté+ - quinté+ Tapis vert - Météo Loto: 2^e tirage rouge</p>	<p>7.00 Debout les petits bouts 7.50 Hanna Barbera dingue dong 8.50 Hit parade NRJ 9.25 Samedi bonheur 11.20 Motus 11.55 Pyramide 12.25 Le français tel qu'on le parle A Taomasina (Madagascar). 12.50 1, 2, 3, théâtre 13.00 Journal - Météo 13.40 Objectif économie 14.10 Animalia Des animaux mythiques - Le chien de la semaine. 15.10 Sports passion 17.00 Les cinq dernières minutes Le fantôme de la Villette. Dans le parc de la Villette, le jeune Loïc assiste au meurtre d'une jeune femme. 18.30 INC 18.35 Dessinez, c'est gagné 19.05 L'homme qui tombe à pic (série) 19.50 Trois minutes pour faire lire 20.00 Journal - Météo 20.45 La nuit des héros Divertissement.</p>	<p>8.00 Jef 10.30 Espace 3 entreprises 12.00 Les titres de l'actualité 14.00 Eurotop 15.00 Une leçon particulière de musique avec Yuri Bashmet De nationalité russe, l'artiste Yuri Bashmet interprète la <i>Sonata arpeggione</i>, de F. Schubert, et le <i>Lacrimae</i>, de B. Britten. 16.00 Cinémemo Soit, soit. 16.45 Portraits d'Alain Cavalier La fleuriste. 17.00 Avis de tempête 18.50 Le dessous des cartes 19.00 Le 19-20 de l'information 19.12 Editions régionales 20.00 Histoire parallèle</p>	<p>10.00 et 12.00 Espagnol Méthode Victor 3 et 4. 12.50 L'héritage de la chouette Série documentaire de Chris Marker (1989 - 13 x 26'). 10. Cosmogonie ou l'usage du monde. 13.20 Bonne chance Frenchie Téléfilm en trois épisodes d'Alain Bonnot (1991 3 x 1 h 25). Troisième épisode. 15.00 Une leçon particulière de musique avec Yuri Bashmet Réalisation: Jacques Deschamps (1991 - 57'). 16.00 Cinémemo Soit... soit. 16.45 Portraits d'Alain Cavalier 6. La fleuriste. 17.00 Avis de tempête Emission de Sylvie Jézéquel et Alain Charoy (1991 - 1 h 45). 18.50 Le dessous des cartes Série documentaire en deux parties (1987 - 52'). 2. Contagion. 20.00 Histoire parallèle 115 Actualités soviétiques et françaises (zone libre et zone occupée) de la semaine du 9 novembre 1941.</p>
<p>A 20 h 30 Suivez cet avion Film de Patrice Ambard (1989), avec Lambert Wilson, Isabelle Gelin, Claude Piéplu. Rémi Cerneaux, informaticien, jeune divorcé, retourne vivre chez sa mère. Femme abusive, elle, le harcèle sans cesse et partout.</p> <p>22.00 TJ-nuit 22.10 Fans de sport 22.55 Teminator I Film de J. Cameron (1984), avec A. Schwarzenegger, M. Bieh, L. Hamilton. 0.35 Bulletin du télétexte</p>	<p>A 20 h 45 Surprise sur prise Les artistes piégés: Vincent Perrot, Patrick Chesnais, Jean-Marc Thibault, Patrick Roy, Daniel Lavoie - Rediffusion demandée: Christophe Malavoy.</p> <p>22.25 Ushuaia 23.25 Formule sport 0.35 TFI dernière 0.55 Mémoires (série) 1.20 Le club de l'enjeu 1.50 Passions (série) 2.15 Enquêtes à l'italienne (série) 3.10 Kandinsky 4.05 Cogne et gagne (feuilleton) 4.50 Musique 5.10 Histoires naturelles</p>	<p>A 22 h 30 Double jeu Les séquences : costards de stars, le magazine du fo, Ze baffie show - Invité: Jean-Marie Bigard - Variétés avec Nima Hagen, Claude Nougaro, Texas.</p> <p>23.35 Un juge, un flic (série) 0.35 Journal - Météo 0.50 Trois minutes pour faire lire 0.55 Médecins de nuit (série) 1.55 24 heures 2.25 Animalia 3.15 Fort Boyard 4.35 24 heures d'info</p>	<p>A 21 h Le temps verrouillé Documentaire de Sybille Schöneman. Après la chute du mur de Berlin, Sybille Schöneman retourne à Berlin-Est et filme les policiers de la Stasi qui l'ont arrêtée, ainsi que son mari, les juges qui l'ont condamnée et ses gardiens.</p> <p>22.30 Le courrier des téléspectateurs 22.45 J'ai rendez-vous avec vous Georges Brassens. Dans ce portrait attachant du chanteur le plus populaire de la chanson française, Patachou, Paco Ibáñez, Raymond Devos et Pierre Œttonnent témoignent et évoquent le Brassens humaniste et bon vivant. 23.50 Images Film d'animation. 24.00 L'heure du golf Spécial femmes.</p>	<p>A 21 h Le temps verrouillé Documentaire allemand de Sybille Schöneman (1990 - 90').</p> <p>22.30 Le courrier des téléspectateurs 22.45 J'ai rendez-vous avec vous Georges Brassens. Un portrait attachant du chanteur le plus populaire de la chanson française. 23.50 Images 0.00 Casse-Noisette Ballet de Roland Petit, d'après Hofmann, Marius Petipa et Lev Ivanov. Réalisation: Dirk Sanders (1977 - 1 h 20).</p>
<p>TCR Téléciné</p> <p>12.05 Jeunesse Les Bébes. Kissifur. Moomins. 13.00 Panique dans la rue Film policier d'Elia Kazan, avec Richard Widmark, Paul Douglas et Jack Palance (1950 - 83'). V.O. sous-titrée en français. 14.35 L'oiseau bleu (USA-URSS). Film de George Cukor, avec Jane Fonda, Elisabeth Taylor et Ava Gardner (1975 - 99'). 16.15 Fenêtres sur New York Film américain de Gordon Willis, avec Elisabeth Ashley, Talia Shire et Joseph Cortese (1980 - 90'). 17.45 Ciné-journal suisse (en clair) 17.55 Cette semaine à Hollywood 18.00 M.A.S.H. Comédie de mœurs américaine de Robert Altman, avec Donald Sutherland, Robert Duvall, Jo Ann Pflug et René Auberjonois (1970 - 113'). 19.55 Ma sorcière bien-aimée Opéra: Le barbier de Séville, de G. Rossini. 20.20 Le shérif est en prison Comédie burlesque américaine de Mel Brooks, avec Gene Wilder, Slim Pickens et Cleavon Little (1974 - 88'). 21.45 Ciné-journal suisse (2e diffusion) (en clair). 22.00 La planète des singes Film d'aventures américain de Franklin Shaffner, avec Charlton Heston et Roddy McDowall (1968 - 107'). 23.50 Le cimetière de la terreur Film d'épouvante de Ruben Galindo Jr, avec Hugo Stiglitz, Usi Velasco et Eric Buenfil (1985 - 91'). 1.25 Film X In the Jeans (79').</p>	<p>5 La Cinq</p> <p>6.30 Le journal permanent 7.30 Youpi 9.20 Cap danger 9.55 Les animaux du soleil 10.25 Chevaux et casaque 11.00 Mille et une pattes 11.55 Que le meilleur gagne 12.45 Le journal 13.20 Sur les lieux du crime Chère Claudia 15.05 C'est pour rire 15.10 En direct des courses 15.50 Le retour de Mike Hammer 16.40 Riptide Une balle de trop 17.30 La loi de Los Angeles 18.25 Intégral Magazine des sports mécaniques 19.00 L'enfer du devoir Déchirements 20.00 Le journal</p> <p>A 20 h 50 Perry Mason Meurtre en circuit fermé Téléfilm américain réalisé par Christian I. Nyby (1989). Avec: Raymond Burr, Barbara Hale, Brain Keith, etc.</p> <p>22.30 Shogun (7) 23.25 Le journal de la nuit 23.35 Sangria 23.40 Freddy, le cauchemar de vos nuits 0.30 Intégral 1.00 Les aventures de Léon Dumas, chroniqueur mondain 1.15 Babylone 1.45 Tendresse et passion 2.40 Voisin, voisin 3.40 Tendresse et passion</p>	<p>6 La Six</p> <p>6.00 Boulevard des clips 8.30 Pour un clip avec toi 10.05 M6 boutique 10.30 Multitop 12.00 Culture rock 12.25 Météo 6 12.30 Cosby show 13.00 O'Hara 13.55 Supercopter 14.50 Laredo 15.45 Les espions 16.40 Hit hit hit houura 16.45 Vegas 17.35 Hong Kong Connection 18.25 Les têtes brûlées 19.20 Turbo Salon de Tokyo 19.54 6 minutes 20.00 Papa Schultz 20.30 Bonne nouvelle</p> <p>A 20 h 40 Plus fort la vie Téléfilm américain de Larry Pierce. Avec: Christine Lathi, Sam Watson, Mary Stuart Materon, Ricky Paul Goldin, etc. Marilyn et Bernie Wallace sont effondrés lorsqu'ils découvrent que leur fille Susan, une adolescente d'une quinzaine d'années, s'adonne à la drogue. Ils l'envoient aussitôt en cure de désintoxication dans un établissement spécialisé.</p> <p>22.20 Tu récolteras la tempête Téléfilm américain de David Greene 0.00 6 minutes 0.05 Rapline 2.20 Kromatik 2.50 Les rivages africains de l'Océan indien</p>	<p>Suisse alémanique</p> <p>10.00 Zwei schräge Vögel (film). 11.35 Tatsachen. 12.05 Schulfersuchen. 12.50 Telekurse. 13.55 Nachschau am Nachmittag. 14.40 Sehen statt hören. 15.10 Eishockey. 17.30 Telesguard. 18.00 SEISMO zeigt. 18.55 Samschtig-Jass. 19.30 Tagesschau. 20.10 Die Reise zum Regenbogen. 21.45 Tagesschau. 22.00 Sportpanorama. 22.55 Der Profi II (film). 0.35 The Electric Light Orchestra.</p> <p>ARD Allemagne 1</p> <p>13.05 Europamagazin. 13.30 Nachbarn. 14.15 Strassenbahnen der Welt. 14.30 Kinderquatsch mit Michael. 15.00 Gesundheit! 15.45 Erstens. 16.00 Disney Club. 18.00 Sportschau. 19.00 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Stoff. 22.05 Tagesschau. 22.20 Die unglaubliche Entführung der verrückten Mrs. Stone (film). 23.50 Box-Weltmeisterschaft im Schwergewicht.</p>	<p>Suisse italienne</p> <p>12.20 A come animazione. 12.25 Teletext-News. 12.30 Bravo Dick. 13.00 TG-Tredici. 13.15 Centro. 14.15 I vitelloni (film). 16.00 Cavalli e cavalleri. 16.30 Il Galilei. 17.15 Giro d'orizzonte. 17.50 A conti fatti. 18.00 Scacciaipensieri. 18.30 Il vangelo di domani. 18.40 Alfazeta. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Spie come noi (film). 22.15 TG-Sera. 22.35 Sabato sport. 23.50 Lugano Blues to Bop Festival 1990. 0.45 Teletext notte.</p> <p>RAI Italie 1</p> <p>12.00 TG I-Flash. 12.05 I figli del moschettieri (film). 13.25 Estrazioni del Lotto. 13.30 Telegiornale. 14.00 Prisma. 14.30 Sabato sport. 16.15 Sette giorni al Parlamento. 16.45 Disney club. 18.00 TG I-Flash. 18.05 Estrazioni del Lotto. 18.10 Notte rock hit parade. 18.40 Atlante. 19.25 Parola e vita. 20.00 Telegiornale. 20.25 TG 1-Sport. 20.40 Fantastico. 22.45 Telegiornale.</p>
<p>Espace 2</p> <p>6.10 Musique passion. 8.15 Terre et ciel. 9.10 L'art chorale. 10.05 Musique passion. 12.05 Correspondances. 13.00 Concerts d'ici - 700e: R. Kelterborn; Julia. 14.30 Provinces. 16.05 Musique populaire. 17.05 JazzZ. 18.05 Dis-moi demain. 19.00 Correo espanol. 19.30 Rotocalco Italiano. 20.05 Opéra: Le barbier de Séville, de G. Rossini. 22.50 Musiques de scène. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.</p> <p>Suisse alémanique</p> <p>6.00 Mattinata. 6.10 W.-A. Mozart. J.-S. Bach. 7.05 E. Chabrier. 8.30 Das Duo Primoz Novsak/Suzanne Basler. 9.00 Wetterrosch. 10.00 Klassik Sounds. 11.00 Passage 2. 12.00 F. von Suppé. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Musikalische Rätselraten. 14.00 Diskothek in Zwi. 16.00 Treffpunkt Schweiz. 18.30 Abendjournal. 19.30 Theodor Fröhlich: Verspäteter Sturm und Drang. 21.00 Hörspiel. 22.00 Musik aus Usbekistan I.</p>	<p>Fréquence Jura</p> <p>8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Lettre ouverte. 9.00 Infos. 9.15 Le zappeur fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 10.00 Infos. 10.05 Le joker. 11.00 Infos. 11.05 Le joker (suite). 11.45 Jeu. 12.15 Info JU. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine des sports. 19.30 Les clés du succès. 21.00 Animation. 23.00 Flash sportif. 23.05 Bal du samedi soir. 1.00 Couleur 3.</p>	<p>Radio Jura bernois</p> <p>9.05 Déviation. 9.35 Bonjour l'homme. 10.30 Les dédicaces et agenda. 11.30 Memento sportif. 12.00 Commentaire boursier. 12.30 Midi première. 12.45 Activités villageoises. 13.00 La bonne occasion. 13.30 Tour de Suisse en musique populaire. 14.30 Gag à gogo. 15.30 Disco box. 17.00 Hockey: Allaine-Tramelan; Court-Etat Fribourg; Saint-Imier - Pesoux.</p>	<p>Allemagne 2</p> <p>13.05 Just for fun. 13.30 Klassentreffen. 14.15 FM. 15.00 Genau. 15.25 Die Jäger des Sarazenschatzes (film). 17.05 Die fliegenden Ärzte. 18.10 Länderspiegel. 19.00 Heute. 19.30 Insel der Träume. 20.15 Musik liegt in der Luft. 22.00 Heute. 22.10 Das aktuelle Sport-Studio. 23.30 Incident... und sie kannten kein Erbarmen (film). 1.10 M' Moto und der Schumglerring (film).</p>	<p>tve Internacional</p> <p>11.00 Concierto. 13.00 Arte y artistas flamencos. 13.30 Mediterraneo. 14.00 Linea 900. 14.30 Espacio 17. 15.00 Telediaro-1. 15.30 Entornos naturales. 16.00 Prisma. 16.30 Ni en vivo ni en directo. 17.00 Aera deportiva. 19.00 El duende magico. 19.30 Juego de niños. 20.00 Espacio 17. 20.30 Telediaro-2. 21.00 Informe semanal. 22.00 Se armó el Belén 1970 (film). 23.30 Noticias en la 2.</p>
<p>f.m. France musique</p> <p>7.02 Magazine international. 8.30 Feuilleton Mozart. La dernière année de Mozart. 9.07 Il était une fois... 11.00 Concert: R. Strauss. R. Wagner. P. Tchaïkovski. A. Schoenberg. 13.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 13.30 Jazz. 14.30 Désaccord parfait. 16.30 Concert. 18.00 Les clés du succès. 19.00 Avis de recherche. 20.05 Opéra: Le barbier de Séville, de G. Rossini. 23.05 Poussières d'étoiles.</p>	<p>Fréquence Jura</p> <p>8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Lettre ouverte. 9.00 Infos. 9.15 Le zappeur fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 10.00 Infos. 10.05 Le joker. 11.00 Infos. 11.05 Le joker (suite). 11.45 Jeu. 12.15 Info JU. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine des sports. 19.30 Les clés du succès. 21.00 Animation. 23.00 Flash sportif. 23.05 Bal du samedi soir. 1.00 Couleur 3.</p>	<p>Allemagne 3</p> <p>14.30 Individuum und Gesellschaft. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Nimm's Dritte. 17.30 Geschichte der Oper. 18.00 Miteinander. 18.30 Nachrichten. 18.33 Ebbes. 19.00 Lindenstrasse. 19.30 Planet Erde. 20.15 Deutschland. Deutschland (film). 21.45 Nachrichten. 21.50 Grenzlos. 23.20 S'Brettl. 23.50 Schmidt - Die Miternachtsshow. 1.50 Schlagzeilen.</p>	<p>tv5 europe</p> <p>7.20 Journal canadien. 8.00 Le club de l'enjeu. 9.05 F comme français. 9.30 Spécial Afrique. D'un soleil à l'autre. 10.00 Grands documents. 12.00 Flash. 13.00 Journal français. 13.15 Horizon 93. 14.30 L'ange foudroyé. 16.05 Journal. 16.15 Séquence jeunes. 18.50 Clin d'œil. 19.00 Objectif Europe. 19.30 Journal belge. 20.00 Thalassa. 21.00 Journal et météo. 21.30 Mozart. la vie tragique du compositeur. 23.00 Journal français. 23.20 Actualité littéraire.</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>9.00 International Motorsport. 10.00 Athletics: from Albertville. 10.30 Equestrian: Volvo Tournament, from Amsterdam. 11.30 Magazin Sport. 12.00 Catch: diverent matches. 13.00 Saturday Alive: Athletics: New York Marathon; Figure Skating, from Albertville; Equestrian. 19.00 International Motorsport. 20.00 Figure Skating: the Laliue Trophée, from Albertville; Cycling: the 3 days Racing from Paris. 0.00 Boxing.</p>

Le cinéaste au service de grandes causes

Trois fois Godard sur petit écran

La rigidité des grilles de programmes a remis en honneur la notion de série, sur un thème, une idée, un auteur. Et les séries de fleurir, même en dehors du petit écran.

AMNESTY INTERNATIONAL

Pour fêter les trente ans d'Amnesty International, sa section française a commandé trente films de trois minutes chacun, à trente cinéastes chargés d'illustrer trente lettres de comédiens et personnalités pour trente cas d'appels d'Amnesty. La majorité des réalisateurs est française, mais on y rencontre quelques francophones, Chantal Ackerman, Robert Kramer, Jean-Luc Godard.

On suivra avec intérêts leur diffusion du 10 novembre au 10 décembre sur toutes les chaînes françaises, sauf TF1, TV5 Europe assurant leur passage dans toute l'Europe et même plus loin.

ALLEMAGNE ANNÉE 90, NEUF ZÉRO

Godard a accepté de participer à une série d'A2 sur la solitude. Bien entendu, il en détourne partiellement le sens – encore que... – en reprenant la marche de ses préoccupations. Par son titre, il rend hommage à un film que le jeune critique admirait,

Allemagne, année zéro de Roberto Rossellini. Pour incarner un inutile espion, il attire dans ses filets Lemmy Caution, agent fédéral américain, Eddie Constantine qu'il prit déjà dans son Alphaville.

Et comme il tourne pour la télévision, il fait une image, des sons, beaucoup de sons et de mots mêlés tels que seule une grande salle à l'acoustique parfaite, à la projection impeccable permet d'espérer le suivre. Par exemple, à des images magnifiques de netteté en 35 mm, le présent, il en ajoute d'autres, anciennes, transférées souvent de vidéo sur film, en noir-blanc, le souvenir. Sur grand écran, la différence est manifeste. Sur le petit, la vidéo transposée reste de la vidéo.

Lemmy Caution s'approche d'une lointaine usine dominée par des grues géantes. Passe d'abord une vieille «Traban». Puis arrive un cavalier, Don Quichotte qui s'en va vers les ailes de moulin à vent formées par les grues. C'est fascinant, c'est en l'exemple de cette séquence, tout Godard dans sa richesse... (TSR, 30 octobre - A2, hier soir).

ET LES GOSSES DANS TOUT ÇA?

Pour marquer le vote unanime de l'ONU sur la Convention des droits de l'enfance en novembre 1989, une société belge a pris le risque de faire faire par de grands réalisateurs des films



Allemagne année 90, neuf zéro

Jean-Luc Godard au chevet de l'Allemagne réunifiée: avec Eddie Constantine et Claudia Michelsen. (RTSR)

d'une dizaine de minutes pour illustrer des droits bafoués. A2 vient de les présenter, avec quelques conversations d'accompagnement (mercredi 7 novembre).

Lino Brocka (Philippines) dénonce le travail des enfants, un gosse de sept ans devant remplacer son frère mort. Ciro Duran (Colombie) montre Carmela, 15 ans, victime de la violence sociale, engagé comme tueur à gages. Rolan Bykov (URSS) raconte l'histoire d'une fillette chassée par sa mère alcoolique qui revit avec ses poupées le drame de sa vie avant de se suicider. Jerry Lewis (Etats-Unis)

inverse les relations traditionnelles en montrant un petit blanc victime de persécutions raciales de la part d'enfants noirs, pour proclamer le droit à la différence. Euzhan Paley (Nigeria) montre une femme courageuse qui fait tout ce qu'il faut pour sauver sa gosse malade, refuser entre autres le poids des traditions et oser dire non, même comme femme.

Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville (France/Suisse) font de *L'enfance de l'art* un film très différent des autres, mais finalement simple. Une institutrice lit à un enfant différents textes (de Victor Hugo), lecture

perturbée par des bruits d'avions, des coups de feu... et même leur absence. Une action terroriste se termine dans le sang alors que les gosses jouent au ballon. Godard proclame un autre droit de l'enfance, celui de ne pas faire la guerre. Il utilise toutes les possibilités de la bande sonore pour faire sentir la présence constante de la guerre. Cela pourrait se passer à Beyrouth... et c'est très fort.

L'Allemagne, Amnesty International, les droits de l'enfance: un grand cinéaste, inventeur de formes, peut aussi mettre son art au service de causes qui le méritent. Freddy LANDRY

BRÈVES

RICHARD DINDO ET RIMBAUD

Trois cinéastes suisses avec leurs films, fort peu «suisses», entrent en force ces jours sur deux petits écrans, la TSR et La Sept.

Il est difficile de décrire ici minutieusement la démarche de Dindo. Mais toujours est-il qu'une fois encore il fait vivre un disparu – Rimbaud – en mettant en scène des textes et témoignages, sans pouvoir recourir à de «vrais» témoins comme dans quelques-uns de ses autres films. Son *Arthur Rimbaud, une biographie*, a été présenté hier soir d'un seul tenant par la TSR, dès le premier rideau à 20 h 40.

L'aurait-on manqué d'une triple occasion de rattrapage existe, sur La Sept qui le propose le 13 novembre à 21 h, samedi 16 novembre 21 h (mais largement puisqu'il s'agit du programme de «La Sept sur FR3», enfin mardi 19 à 16 h 45 sur la seule Sept.

Et «Le Cercle», une association formée par La Sept propose du 12 au 16 novembre une rétrospective presque intégrale de l'œuvre de Dindo, à Lyon; une partielle du 18 au 20 novembre, à Toulouse; reprise à Paris, du 26 au 28 novembre.

YVAN DALAIN ET «MONSIEUR MOLIÈRE AUX CHAMPS»

Yvan Dalain a souvent aimé les entreprises un peu folles. Il a suivi la préparation d'un spectacle – *Le bourgeois gentilhomme* – monté par des amateurs pour une société villageoise, à Orzens, dans le Gros de Vaud. La tournée vaudoise du film fut un véritable triomphe. La télévision romande en tient compte en projetant ce film de Dalain en premier rideau, soit mercredi 20 novembre dès 20 h 25.

JEAN-BLAISE JUNOD ET «DUENDE»

Dans ce film qui date de 1988, Jean-Blaise Junod raconte les journées qui séparent Carmela, jeune toréador qui veut devenir matador, de sa première corrida où il affrontera des taureaux de combat.

L'attention à la tauromachie, la description du milieu de Carmela, la beauté des images n'ont pas suffi pour donner à *Duende* un large public dans les salles de notre pays. Mais il compte de fervents supporters et la TSR lui donne peut-être une deuxième chance (mercredi 20 novembre à «Nocturne», 22 h 55). FyLy

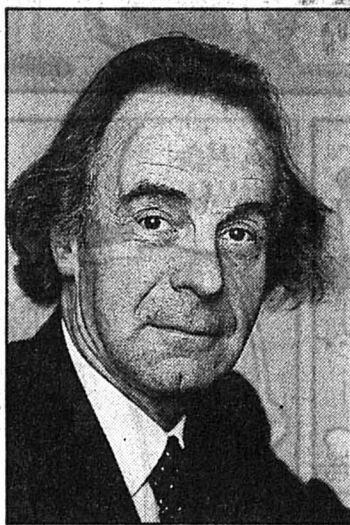
A l'affiche

Orgue et harpe au Temple du Locle

Associer l'orgue et la harpe, voilà qui est original. Des compositeurs, au XVIIIe, au XXe siècles, ont écrit pour ces instruments rassemblés. Les Amis des concerts d'orgue du Locle, en ouverture de saison, les font découvrir.

Padre Antonio Soler a composé six concertos pour les deux orgues du couvent de l'Escurial. Dans le programme proposé dimanche, la harpe assumera le rôle d'un des deux instruments. Le concerto en si bémol de Hændel a été publié en 1738, il est destiné tant à la harpe qu'à l'orgue ou encore au clavecin. Les livres nous apprennent qu'il était joué pendant l'entracte des «Fêtes d'Alexandre». Quant à la sonate pour harpe et orgue de Lionel Rogg, elle est dédiée à Catherine Eisenhoffer.

Aux partitions à deux s'ajouteront des pages solistes pour orgue, de Mozart, de Bernard Reïchel. De Gabriel Pierné, on entendra l'«Impromptu» pour harpe seule.



André Luy et Catherine Eisenhoffer

Un ensemble peu commun.



André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne et Catherine Eisenhoffer seront les interprètes des œuvres citées. S'il n'est plus besoin, dans nos régions, de présenter André Luy, rappelons que Catherine Eisenhoffer a fait ses études au Conservatoire national supérieur de Paris, elle poursuit une carrière internationale de soliste et enseigne au Conservatoire de Genève.

● Temple du Locle
Dimanche 10 novembre 17 h.
Entrée libre.

BILLET

Perroquet et gorille

Auprès de son arbre, il vivait heureux: il n'aurait jamais dû s'éloigner de son arbre... C'est ce qu'il disait de lui, dans un de ses meilleurs poèmes chantés, ce Georges Brassens décédé il y a dix ans et dont on célèbre beaucoup la mémoire. Avec raison d'ailleurs, car il fut un grand parmi les grands.

En ces jours d'évocations de toutes sortes à son propos, tant par les télévisions que par les radios, des souvenirs remontent à ma mémoire et je revis certains instants d'il y a longtemps com-

me s'ils dataient d'hier seulement.

Le Montreux touristique de fin de guerre ou d'un après-guerre tout récent. Place de la Paix, une boîte de nuit connue loin à la ronde, au premier étage d'un immeuble abritant au rez-de-chaussée fleuriste et librairie. Le Perroquet était fort apprécié par la diversité et la qualité de ses attractions. On y vit Mistinguette, Joséphine Baker, d'autres grands de l'époque où l'on ne parlait pas encore de show biz, mais où l'on avait à cœur de choyer son public, sans le martyrer de lumières, de fumées et de décibels...

Patachou, la coupeuse de cravates, y apparut un beau soir avec l'orchestre Léo Clarence.

Elle interpréta quelques chansons coquines, puis demanda un instant de silence aux spectateurs qui l'applaudissaient à s'en casser les phalanges. Elle tenait à présenter à ce public si réceptif un tout débutant: le guitariste de l'orchestre, à qui il arrivait de trrouser le couplet. Epaules carrées, petite moustache noire, teint pâle, Georges Brassens s'avança au bord du podium, timide et embarrassé, s'assit sur une chaise, gratta sa guitare. Et pour la première fois on entendit chanter «Gare au gorille!» qui, par la suite, effraya tant de chastes oreilles. Avec d'autres privilégiés j'assistai aux débuts d'un tout grand monsieur du music-hall. C'est un souvenir doux à mon cœur... JEc

CONSOMMATION

Ethique de la vente par correspondance

Certaines maisons de vente par correspondance pratiquent toujours des jeux avec gain immédiat présentés de manière extrêmement attrayante, visant principalement à inciter les destinataires de ces envois à passer des commandes. Dans leur Code déontologique, les membres de l'Association suisse de vente par correspondance (ASVPC) prennent très clairement leurs distances par rapport à de telles tentatives de prise d'influence peu sérieuses.

Dans la vente par correspondance, les sirènes chantent de leur plus belle voix. Souvent, trop souvent, de nombreux consommateurs suisses reçoivent des offres très alléchantes leur annonçant qu'ils ont gagné le gros lot. Avec des cadeaux publicitaires vantés comme étant des gains de chance et avec des formules trop bien choisies présentant des gains en argent, le consommateur est induit en erreur.

DEUX TIERS DU MARCHÉ

Les 25 entreprises groupées au sein de l'Association suisse de vente par correspondance (ASVPC) et représentant près des deux tiers du marché condamnent de telles pratiques sans restriction.

Il est bien entendu que le blâme du manque de loyauté ne frappe pas les jeux et concours en tant que tels, mais seulement les jeux à gain immédiat non sérieux qui font miroiter au consommateur des cadeaux publicitaires de peu de valeur ou d'éventuels gains en argent comme s'il s'agissait de véritables prix.

Les membres de l'ASVPC ne cherchent pas à obtenir des effets aussi miroitants et éphémères que des bulles de savon, mais au contraire à établir avec leurs clients des relations commerciales solides et durables.

Le Code déontologique de l'ASVPC, créé en 1983 et récemment renouvelé et sensiblement étendu, précise très clairement: Les entreprises s'engagent à renoncer aux jeux-concours du type «tout le monde gagne». Sont considérés sous cette dénomination tous les jeux-concours gratuits, respectivement, tirages au sort, faisant croire au consommateur qu'un prix lui a été attribué par le jeu du hasard.



Une commission de surveillance assure le respect strict de cette règle de conduite. Par ailleurs, un office de conciliation propre à l'Association permet aux consommateurs de se faire entendre.

AUTORÉGULATION

Avec cette déclaration en faveur d'un comportement commercial intègre et sérieux, les principales maisons suisses de vente par correspondance confirment leur volonté d'autorégulation dans l'intérêt du consommateur.

C'est la raison pour laquelle les membres de l'ASVPC garantissent des offres clairement formulées où notamment le rapport prix/performance est évident. Ils ne cherchent pas en effet les affaires rapides et éphémères, mais des relations durables avec des clients satisfaits.

Les membres de l'ASVPC sont reconnaissables à leur logo de la maison-colis, label de qualité des maisons sérieuses de vente par correspondance.

(comm asvpc)

Samedi 9 novembre 1991

L'Impartial

«Jo»: Derib quitte le western pour un album «humanitaire»

Sur la piste du Sida

Il y a dix jours à peine est sorti à grand renfort médiatique le nouvel album du bédéaste suisse le plus célèbre au monde, l'auteur de *Pythagore*, *Buddy Longway*, *Yakari* ou *Red Road*, Derib. Mais Jo n'est pas seulement un album, tant s'en faut: il s'agit avant tout d'une véritable opération de sensibilisation et d'information des jeunes face au problème du Sida.

«JO», HISTOIRE VRAIE

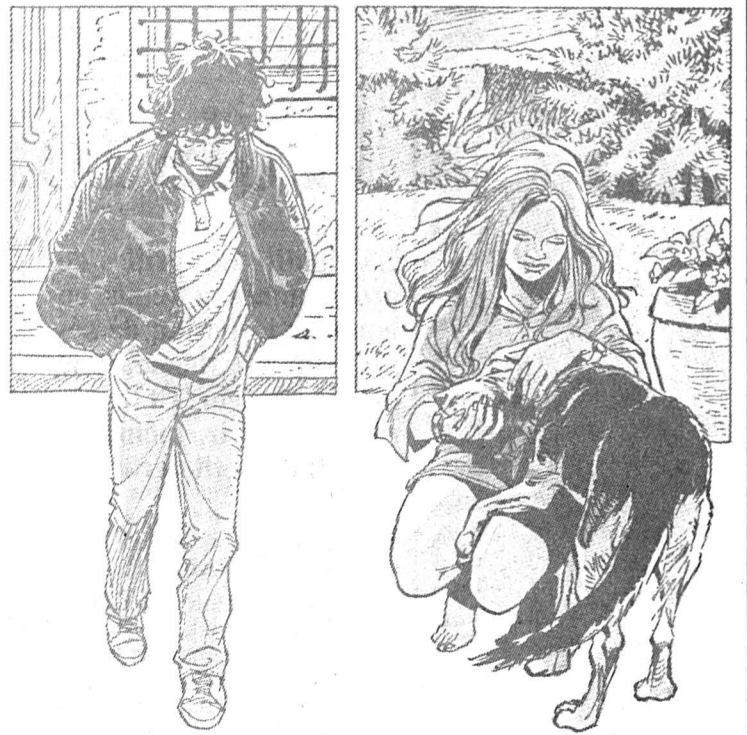
Jo, avant d'être un album, c'est donc une belle histoire (vraie): celle d'un célèbre auteur de BD qui, approché par le groupe Contact Jeunesse de Lausanne pour la réalisation d'un album de «commande» autour du Sida, s'est soudain passionné pour une (bonne) cause. A sa suite, il a entraîné de nombreuses autres personnalités comme l'Abbé Pierre et Jack Lang (dont les lettres de soutien sont publiées dans l'album), Maurice Béjart, Salvatore Adamo, Alain Prost, Pirmin Zurbriggen, Yannick Noah et Alberto Mancini, qui soutiennent la Fondation pour la Vie, editrice et organisatrice de cette «opération».

tions sont en cours en allemand, en anglais, en italien et en néerlandais.

Pour l'instant, le canton de Neuchâtel réserve sa participation et n'a pour le moment acquis que 500 ouvrages pour les tester pendant quelque temps, probablement avec l'aide du G.I.S. (Groupement d'information sexuelle). Ce n'est qu'après une période transitoire d'essai que le Département de l'instruction publique neuchâtelois prendra une décision définitive, celle de distribuer ou non quelque 5000 exemplaires de Jo aux élèves du canton.

«JO», À NEUCHÂTEL

Ni refus définitif, ni accueil trop positif, le DIP du canton de Neuchâtel réserve sa décision: d'une part, il craint que la «morbidity gênante» de l'ouvrage ne soit pas adaptée aux plus jeunes lecteurs, ceux qui sont en huitième et neuvième année de scolarité; d'autre part il redoute que cet ouvrage n'arrive en «surcharge» dans une politique d'information sur le Sida déjà extrêmement développée au niveau scolaire (par le biais des professeurs de biologie, des responsables de santé dans les écoles, en coordination avec l'Office fédérale de la santé publique).



LUNDI:
le Pinatubo,
les pires
destructions
sont à venir

BULLES

EXIT JACK PALMER... BIENVENUE PETIT SPIROU

Après Pierre Tombal et Jack Palmer, la page «ouvert sur la bande dessinée» de L'Impartial retombe en enfance et ouvre ses colonnes à un enfant terrible de la BD, le Petit Spirou. Désormais, après les gags macabres de Hardy et Cauvin et les réflexions politico-policieres de Pétillon, ce sont les mauvaises plaisanteries d'un garnement de la bande que vous goûterez ces prochaines semaines.

LE PÈRE ET LE FILS

Le Petit Spirou n'est autre que Spirou en personne – mais enfant. Spirou, le groom aventurier du Moustic Hôtel, est né en 1938 sous la plume de Rob-Vel, avant d'être repris par Franquin, puis par Fournier, Chaland, Broca et enfin par Tome et Janry.

Ceux-ci ont su retrouver dans leur mise en scène de Spirou (un peu de) la verve et du génie de Franquin. Engoncés toutefois dans des canevas d'aventures amusantes qui sont le lot de ces aventures, Tome et Janry ont peut-être ressenti le besoin de se défouler... en (re)trouvant le passé de cette peste déjà trop adulte, groom avant l'âge.

TOME ET JANRY

Tome (de son vrai nom Philippe Vandeveld), le scénariste, aura 35 ans le 24 février. Outre ses collaborations avec Janry, il a imaginé les aventures policières du prêtre-flic new-yorkais Soda, pour Luc Warrnant puis Bruno Gazzotti; et il vient d'écrire pour Philippe Berthet *Sur la route de Selma*. Janry (Jean-Richard Geurts), le dessinateur vient d'avoir 34 ans le 2 octobre dernier. Ils collaborent ensemble depuis longtemps, mais c'est Spirou qui va les «lancer».

LAX DÉDICACE À LA CHAUX-DE-FONDS ET À NEUCHÂTEL

Lax a dessiné les deux tomes des *Oubliés d'Annam* sur un scénario de Giroud (pour la collection Aire Libre de Dupuis). Il a obtenu pour cette remarquable et réaliste évocation d'une période méconnue de l'histoire française (en Indochine) le prix Canard de la presse au dernier festival de Sierre, et sera dans la région samedi 16 novembre, le matin dès 10 h à la librairie Apostrophe de Neuchâtel et l'après-midi dès 15 h à la librairie homonyme de La Chaux-de-Fonds. Nous y reviendrons.

Par
Frédéric MAIRE

«JO», UNE OPÉRATION

Depuis trois ans, Derib n'a fait que ça. A part *Yakari*, dont les petits lecteurs du journal homonyme ne pourraient comprendre une soudaine disparition, le bédéaste de La Tour-de-Peilz a mis de côté tous ses projets (en particulier le deuxième tome de *Red Road*) pour se lancer, littéralement corps et âme, dans l'aventure de Jo.

Car avant d'être un album, Jo est une «opération» de grande envergure: dans un premier temps, 140.000 albums seront distribués gratuitement à tous les enfants scolarisés de 14 à 20, ce à travers les écoles des cantons de Vaud, Genève, Valais, Jura, Fribourg. Après la Suisse romande et les autres pays francophones, la Suisse alémanique et plusieurs autres pays d'Europe devraient être touchés par cette distribution: des traduc-

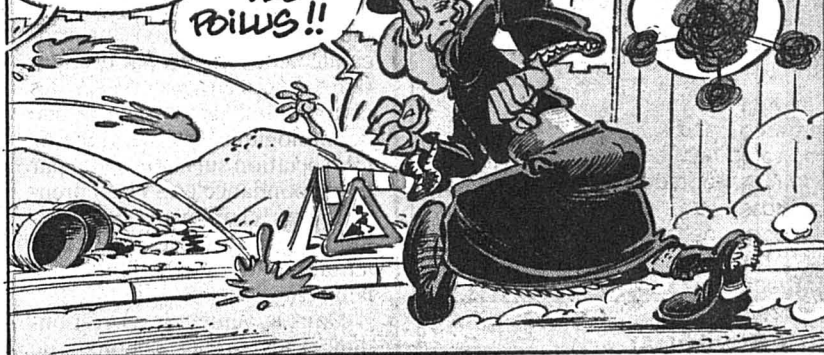
UN 11 NOVEMBRE, DEVANT
LE PARVIS DE L'ÉGLISE, À
L'HEURE DU "TE DEUM" ...



AVEC CES VOHOURS QUI SE BOMBARDENT DE TERRE
DANS LES TRANCHÉES DE LA VOIRIE, LES VOIES
DU SEIGNEUR DEVIENNENT LE PARCOURS DU
COMBATTANT, M. L'ABBÉ!



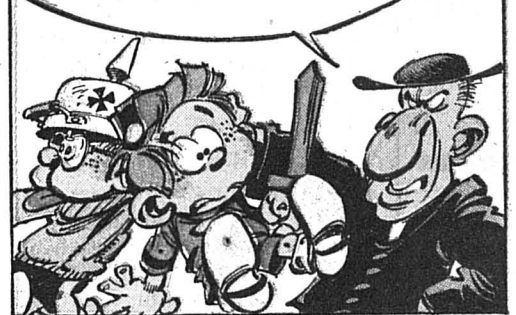
FEU À
VOLONTÉ! À MOI,
LES
POILUS!!



À MON
COMMANP...



Z'ÊTES EN RETARD,
MES GAILLARDS! CELA
FAIT UN SACRÉ BAIL
QUE L'ARMISTICE A
ÉTÉ SIGNÉ



... C'EST CEUX
D'EN FACE, M'SIEUR
L'ABBÉ! C'EST ELX
QU'ONT ATTAQUÉ!



4 EN A D'AUTRES?!
EH BIEN, COFFRONS
TOUTE LA BANDE!



M'EN VAIS LEUR
DONNER UNE LEÇON
D'HISTOIRE, MOI, À CES
PETITS...



tiné – par le biais d'un moyen de communication dit «jeune», la bande dessinée – à toucher justement les jeunes gens les plus concernés par ce problème. En annexe à l'album, un mini-dossier d'une dizaine de pages décrit de façon très simple et précise ce qu'est le Sida, ce qu'il faut faire pour s'en protéger, pour s'en «soigner» et éviter de contaminer autrui. Pédagogiquement parlant, à ce qu'il me semble, cette documentation répond intelligemment à toutes les interrogations que peut se poser un jeune lecteur.

«JO», UN MÉLODRAME

Reste alors l'album... et c'est là que le bât blesse. Derib, en réaliste de talent, nous raconte une mélodramatique histoire d'amour; celle de Laurent le musicien, dont le frère est mort du Sida, mais qui tente quant à lui de s'extraire d'un milieu social «défavorisé»; et celle de Jo, jeune fille de bonne famille, dynamique et sportive, mais dont la sœur commence une «descente» dans l'enfer de la drogue.

Désaffection des parents, problèmes relationnels entre jeunes, drogue, alcool, fuite, squats, tout est évoqué dans l'album; y compris le fait que le Sida peut toucher – au fond – n'importe qui: c'est Jo, venue pourtant d'un milieu aisé, au demeurant bien informée, qui va se révéler séropositive et mourir, mais oui, d'avoir couché un soir de fête, sans précaution, avec un incon-

INJUSTICE ET MORALE

La maladie de la fille saine et sportive est une «injustice» que l'amour (de Laurent et de quelques-uns parmi ses amis) va l'aider à supporter. Aimez-vous les uns et les autres, nous dit la morale de l'histoire, dans la chanson que Laurent compose en hommage à son amie... mais ce contenu, au demeurant sympathique, que Derib nous livre, ne se trompe-t-il pas de cible? Plus qu'un ouvrage pour les jeunes, Derib n'a-t-il pas fait cet ouvrage pour lui-même (et les gens de sa génération)?

D'une part, sa manière d'aborder le monde de la marge semble ignorer qu'aujourd'hui, à l'ère du Tag et du Rap, la «Hip-Hop génération» vit de graffiti et «d'expressionnisme» graphique... préférant le dessin drôle de Bodard, Tramber, Jano ou le pinceau cru de Vuillemin au réalisme clair de Derib. Son trait «classique» ne risque-t-il pas de «vieillir» un récit pourtant jeune et, de ce fait, de ne pas toucher les plus âgés d'entre eux?

D'autre part, contrairement à ce que pourrait laisser penser l'album, ces jeunes-là sont de mieux en mieux informés; ils semblent très au fait des réalités de la maladie (en Suisse du moins) et se trouvent de plus en plus confrontés au Sida dans leur quotidien. Faisant preuve d'une rare faculté d'adaptation, ils ont appris à «vivre avec».

● JO par Derib
édité par la Fondation pour la Vie, Crêt-de-Béranges,
1814 La Tour-de-Peilz